



COMMUNE DE
MONTREUX



RAPPORT DE
GESTION **2023**



DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
RELATIF À LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2023

Considérations générales

Rapport de la Municipalité de Montreux au Conseil communal sur la gestion communale durant l'année 2023

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 158, al. 1, du Règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 06/2024 sur sa gestion durant l'exercice 2023.

Le présent rapport décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres de l'année 2023 avec ceux de 2022. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes et, au besoin, de la population.

La Municipalité relève que la marche de l'administration communale s'est déroulée normalement, en regard des exigences légales et réglementaires. Après plusieurs années de crises successives (Covid, cyberattaque, accueil des réfugiés ukrainiens...), l'année 2023 a permis de revenir à une situation plus proche de la normale et de mettre en place les conditions nécessaires à la bonne réussite des projets d'importance que mènera la Commune ces prochaines années.

Le risque de crise énergétique a finalement été évité durant l'hiver 2022-2023. Les services de la Commune avaient néanmoins pris toutes les mesures nécessaires pour être prêts si ce risque devait se réaliser et ont reçu les félicitations de la protection civile pour l'exercice transversal réalisé à cet égard en début d'année 2023. Les mesures d'économie d'énergie ont été néanmoins poursuivies, la Municipalité restant attachée à la nécessité de continuer les efforts en matière d'économies d'énergie, efforts reconnus par le niveau Gold du label Cité de l'énergie.

L'année 2023 a par ailleurs été l'occasion de réaliser la première partie du diagnostic organisationnel souhaité par la Municipalité, pour identifier les pistes d'amélioration en termes de fonctionnement des services communaux. Cette première étape a permis de procéder à l'analyse des services dits « transversaux », regroupés sous les directions Administration générale et finances ainsi que Ressources humaines et services à la population. Les

constats ont été transmis au comité de pilotage à la fin de l'automne et le retour au personnel concerné planifié pour le tout début de l'année 2024. Une deuxième étape est prévue en 2024, avec l'analyse des autres services puis la synthèse des travaux et la détermination du plan d'action.

Enfin, on ne saurait parler de l'année 2023 sans mentionner le lancement de l'important chantier de rénovation du 2M2C, qui a débuté comme prévu au tout début du mois d'août, à l'issue du démontage du Montreux Jazz Festival. Comme d'autres projets majeurs en cours de planification ou de réalisation, ces travaux sont une étape essentielle pour l'évolution de la Commune à moyen et long terme. L'ensemble des acteurs du monde culturel et touristique a su, avec l'appui des services communaux, trouver des solutions innovantes pour faire face aux contraintes liées à la fermeture temporaire de son principal outil de travail.

En parallèle, ce sont les travaux non moins importants de MontCAD (Montreux chauffage à distance) qui ont également débuté en 2023. Une première étape a été réalisée, entre janvier et juin, autour du bâtiment du Centre des congrès, afin que le chantier du 2M2C ne soit pas perturbé.

Ainsi, des chantiers majeurs sont en cours ou à venir sur le territoire de la Commune. Ceux-ci visent notamment à pacifier le trafic, à sécuriser certains axes, à améliorer la qualité des espaces publics, mais aussi à réduire l'empreinte énergétique. Ces chantiers mobilisent fortement les services de l'administration, posent des défis importants en matière de planification et ont des incidences sur la population. Ils sont néanmoins un passage obligé pour tendre à une mobilité et à un confort de vie adaptés aux besoins actuels des habitantes et des habitants, des milieux culturels, économiques et touristiques ainsi que pour les générations futures.

La Municipalité tient enfin à exprimer sa chaleureuse reconnaissance à tous les membres du personnel communal, qui se sont investis durant l'année, pour faire face aux contraintes et continuer de délivrer les meilleures prestations possibles à la population, en plus des importants projets qui ont débuté et qui se poursuivent bien au-delà du 31 décembre 2023.

Table des matières

1. Conseil communal	7
2. Municipalité.....	15
3. Administration générale, finances	20
4. Patrimoine, sport et urbanisme.....	34
5. Cohésion sociale, familles et jeunesse.....	60
6. Économie, culture et tourisme	69
7. Durabilité et espaces publics	82
8. Équipement publics et mobilité.....	93
9. Ressource humaines et service à la population	104
10. Voeux et observations sur la gestion 2022	119
11. Conclusions générales.....	123

1. Conseil communal



Montreux © Céline Michel

Conseil communal

Activités principales

Conformément à la loi¹, ses attributions principales sont les suivantes :

- Le contrôle de la gestion
- Le projet de budget et les comptes
- Les propositions de dépenses extrabudgétaires
- Le projet d'arrêté d'imposition
- L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières
- La constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités
- L'autorisation d'emprunter et les cautionnements
- Le statut des collaborateurs de la Commune et la base de leur rémunération
- L'acceptation de legs et de donations
- Le plafond d'endettement
- L'adoption de règlements, sous réserve de ceux que le Conseil a laissés dans la compétence de la Municipalité
- La fixation des indemnités des membres du Conseil, des membres des commissions, du président et du secrétaire et, cas échéant, de l'huissier, sur proposition du Bureau, et sur proposition de la Municipalité
- La fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité
- Toutes les autres compétences que la loi lui confie



Salle du conseil communal

¹ Art. 146 de la Constitution du Canton de Vaud ; art. 4 de la loi cantonale sur les communes ; art. 25 du Règlement du Conseil communal de Montreux

Bureau du conseil communal

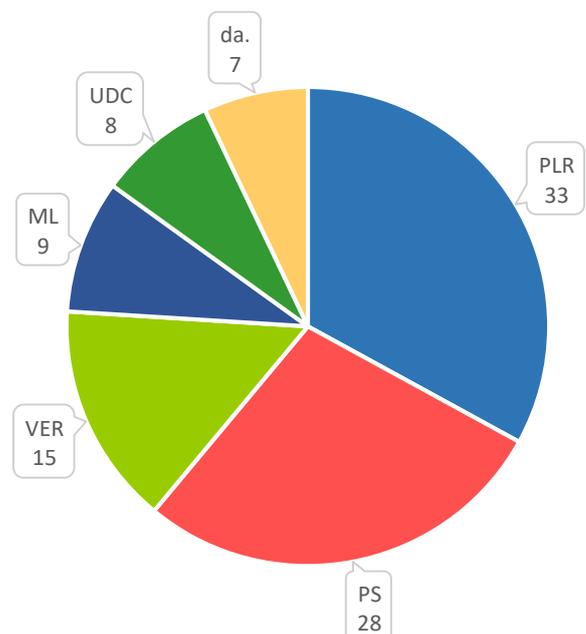
En 2023, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents :	M. Nicolas BÜCHLER, jusqu'au 30 juin M. Tal LUDER, dès le 1 ^{er} juillet
1 ^{ers} Vice-présidents :	M. Tal LUDER, jusqu'au 30 juin M. Olivier MÜLLER, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{es} Vice-présidents :	M. Cédric BLANC, jusqu'au 10 mai M. Olivier MÜLLER, du 10 mai jusqu'au 30 juin M. Lionel MOYARD, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs :	Mme Claudia HISCENHUBER, jusqu'au 30 juin M. Samuel ROCH, jusqu'au 30 juin M. Kelvin KAPPELER, dès le 1 ^{er} juillet M. Ihab AL JUNDI, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs suppléants :	M. Kelvin KAPPELER, jusqu'au 30 juin M. Ihab AL JUNDI, jusqu'au 30 juin M. Pierre LOUP, dès le 1 ^{er} juillet M. Anthony HUYS, dès le 1 ^{er} juillet
Secrétaire :	Mme Céline MORIER
Secrétaire suppléante :	Mme Soraia DIAS
Huissier :	M. Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M. François BAEHNI

Répartition des sièges

Les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont :

- Parti Les Libéraux-Radicaux (PLR)
- Parti socialiste et indépendants de gauche (PS)
- Les Vert-e-s (VER)
- Montreux Libre (ML)
- Union Démocratique du Centre Montreux (UDC)
- Décroissance alternatives (da.)



Démissions et entrées en fonction

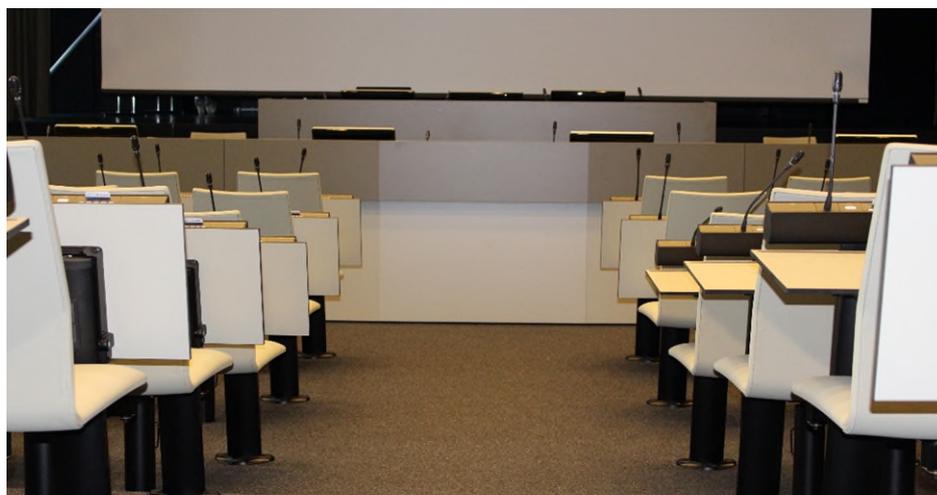
Durant l'année 2023, le Conseil communal a enregistré les démissions de :

- Mme Carolanne Feissli (SOC)
- M. Michael Samuelian (SOC)
- M. Sébastien Giovanna (PLR)
- Mme Lynn Dardenne Perrin (indépendante)
- M. Cédric Blanc (PLR)
- M. Bruno Femia (SOC)
- Mme Ania Hofer (VER)
- Mme Jessica Renel (VER)
- M. Michel Zulauf (SOC)
- Mme Johanne Vetter (PLR)
- Mme Géraldine Torchio (VER)
- Mme Magalie Schor (VER)
- M. Eric Blazquez (UDC)

Et l'entrée en fonction de :

- M. Cédric Marsens (SOC)
- M. Jean-Bernard Kammer (SOC)
- M. Simon Lepêtre (PLR)
- M. Alain Akiki (PLR)
- M. Mathieu Quartier (PLR)
- M. Ganes Thiyagaraja (SOC)
- M. Olivier Grand (VER)
- ~~Mme Magalie Schor (VER)~~¹
- M. Christian Bürki (SOC)
- Mme Bibiana Streicher (PLR)
- M. Romain Moracchini-Villard (VER)
- M. Pierangelo Rothenbühler (VER)
- M. Pablo Menzi (UDC)

Le Conseil communal s'est réuni 9 (9) fois. Le nombre de conseillers communaux présents aux séances a varié de 78 (82) à 90 (91) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 84 % (86 %).



Salle du conseil communal

¹ Mme Magalie Schor (VER) a été élue par le bureau du Conseil mais a démissionné avant son assermentation devant le Conseil.

Préavis, rapports-préavis et rapports 2023

01/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 784'000 fr. TTC au maximum, pour la mise en système séparatif du réseau communal d'évacuation des eaux, la réfection de la chaussée, le renouvellement de l'éclairage public et la mise en place d'un Ecopoint au Coteau-de-Belmont
02/2023	Préavis relatif à l'initiative populaire communale « Sauver les Grands-Prés »
03/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 490'000 fr. TTC au maximum, pour le renouvellement des réseaux souterrains communaux, à réaliser en lien avec la première étape de mise en place du chauffage à distance, dans le périmètre ceinturant le bâtiment du 2m2c
04/2023	Rapport-préavis relatif à la participation à la création d'un espace multiservice au rez-de-chaussée du Buffet de la Gare des Avants ; à l'octroi, à cet effet, d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 100'000 fr. au maximum ; à l'octroi d'une subvention de 60'000 fr. à porter aux budgets 2024 à 2027, en faveur de la Fondation de la Gare des Avants ; au postulat de M. Emmanuel Gétaz, pris en considération le 9 octobre 2008, « Pour faire vivre les villages des hauts de la Commune, créons des structures fédérant divers services tels que service de la poste, d'accueil, de renseignements touristiques ou encore de soutien logistique aux personnes âgées » et à la pétition de M. Gabriel Nicoulin et consorts, prise en considération le 12 décembre 2012, « Pour une exploitation continue du bâtiment de la Gare des Avants au bénéfice de la population suite au retrait du MOB »
05/2023	Rapport relatif à la gestion communale durant l'année 2022
06/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 137'000 fr. TTC au maximum pour le prolongement du réseau communal d'évacuation des eaux et la pose d'une infrastructure souterraine de réserve pour l'éclairage public au droit des Nos 1 à 5 de la route des Avants à Glion
07/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 208'000 fr. au maximum, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour des actions de biodiversité en forêt
08/2023	Préavis relatif à l'appel d'offres en procédure ouverte pour l'attribution d'un mandat d'accompagnement pour l'élaboration du plan d'affectation communal (PACom)
09/2023	Préavis relatif à la gestion et aux comptes 2022 de la Communauté Intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
10/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de 462'000 fr. TTC au maximum pour le financement d'une étude de projet en vue de l'assainissement énergétique des bâtiments de la rue du Temple 11 à Montreux, du chalet des Esserts à Leysin, du collège de Vinet à Clarens, du bâtiment de la Corsaz 2-4-6 à Montreux et de la Piscine de la Maladaire
11/2023	Rapport relatif à la réponse à la motion de M. le Conseiller communal Lionel Winkler « Pour un moratoire sur la suppression des places de stationnement sur la commune de Montreux », prise en considération le 16 novembre 2022
12/2023	Préavis relatif aux comptes communaux 2022
13/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de 280'000 fr. TTC au maximum, pour le financement des travaux de réorganisation du secrétariat et d'autres locaux administratifs du collège de Montreux-Est sis rue de la Gare 33 permettant de recréer trois salles de classe
14/2023	Préavis relatif aux comptes 2022 du Fonds culturel Riviera

15/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'650'000 fr. TTC au maximum pour l'élaboration des études du réaménagement de l'espace public, le renouvellement de la chaussée et des infrastructures souterraines communales, sur la route cantonale – RC 780a – tronçon situé entre le port du Basset à Clarens et le carrefour de la Paix à Montreux
16/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de 395'000 fr. TTC au maximum, pour le financement des travaux de réfection de la toiture et de la structure du refuge communal des Grésalleys d'En-Haut
17/2023	Préavis relatif à la création d'un poste de délégué·e à la durabilité et d'un poste de délégué·e aux mobilités
18/2023	Préavis relatif au maintien du soutien au cinéma Hollywood par la reprise du bail par la Commune pour les cinq prochaines années
19/2023	Préavis relatif à la transformation de l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) du collège de Chernex en une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 36 places le matin et l'après-midi et de 60 places le midi sous gestion de la Fondation de l'Accueil Collectif de la petite Enfance de Montreux et Environs (FACEME)
20/2023	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de 716'100 fr. TTC au maximum pour le renouvellement de trois véhicules et d'une remorque, ainsi que pour l'acquisition d'un véhicule, d'un tricycle électrique avec remorque de collecte et pour l'installation de deux bornes électriques rapides pour le service des espaces publics et le service des domaines et bâtiments, sport
21/2023	Préavis relatif au budget ordinaire pour l'année 2024
22/2023	Préavis relatif au budget 2024 du Fonds culturel Riviera
23/2023	Préavis relatif au budget 2024 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL).
24/2023	Rapport-préavis relatif à l'attribution d'un mandat d'accompagnement pour l'élaboration du plan d'affectation communal (PACOM) et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Müller « Pour un PACOM qui tienne compte de nos villages » et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Mark « pour que le Conseil communal reprenne la main en matière de logements à Montreux par un contrôle serré du travail municipal »
25/2023	Préavis relatif au budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (CITS)
26/2023	Rapport-préavis relatif à la prévoyance professionnelle et aux indemnités de départ des membres de la Municipalité, répondant à la conclusion 2 du rapport-préavis No 46/2015 de la Municipalité du 27 novembre 2015

Motions et postulats

16 (20) objets ont été déposés durant l'année 2023 ; ils figurent ci-dessous. 2 (3) postulats n'ont pas été pris en considération (ils figurent avec la mention **) et une motion a été retirée (elle figure avec la mention *). 1 (3) postulat est en cours d'examen.

- Postulat de MM. Benoît Ruchet et Cédric Blanc : « Pour une gestion prévisionnelle centralisée du personnel communal et une analyse projective en ressources humaines, notamment dans un but de mutualisation des prestations »
- Postulat de M. Romain Pilloud et de Mme Stefania La Spada : « Mettre la Place de la Gare sur les (bons) rails »
- Postulat de M. Mathias Ekah : « La citoyenneté à travers l'engagement politique des personnes d'origine étrangère à Montreux » **
- Motion de Mme Jessica Ruedin : « Des plans de mobilité pour les grandes manifestations - bis repetita »
- Postulat de M. Olivier Müller : « Du béton plus durable chaque fois que possible »
- Postulat de M. Olivier Müller : « Places de jeux : état des lieux et perspectives à court et moyen termes - bis repetita »
- Postulat de MM. Emmanuel Gétaz et Michel Zulauf demandant à la Municipalité une étude visant à trouver sur le territoire communal un site susceptible d'accueillir un espace muséal sur l'histoire de la musique à Montreux
- Postulat de Mme Stefania La Spada : « Escaliers de JACOB »
- Postulat de M. Quentin Talon : « Fonds immobilier »
- Motion de M. Olivier Mark : « Pour que le Conseil communal reprenne la main en matière de logements à Montreux par un contrôle serré du travail municipal »
- Motion de Mme Claudia Hischenhuber : « Verdir nos préaux »
- Motion de M. Olivier Müller : « Aménager sans attendre des points de baignades attractifs entre Territet et Clarens »

- Postulat de M. Fabien Willemin et consorts : « Déclarer l'urgence climatique »**
- Postulat de M. Nicolas Büchler : « Valoriser et préserver nos sentiers et nos paysages des hauts de la Commune »
- Motion de M. Olivier Müller : « reprendre et améliorer le PGA 2019 »*
- Postulat de M. Florian Manzini : « Louer plutôt qu'acheter et réparer plutôt que jeter : quelles possibilités dans le sens d'une économie circulaire à Montreux ? »

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 40 (31) interpellations.

2. Municipalité



Jaman, fromagerie © Céline Michel



De gauche à droite : Caleb Walther, Jean-Baptiste Piemontesi, Irina Gote, Florian Chiaradia, Jacqueline Pellet, Olivier Gfeller, Sandra Genier © Céline Michel

Municipalité

OLIVIER GFELLER

Syndic - Administration générale, finances

Service de l'administration générale : affaires de la Municipalité - communication - naturalisations - jumelages - relations internationales - manifestations - votations et registre civique - relations avec le Conseil communal - Archives de Montreux.

Service des finances : comptabilité communale - transactions immobilières - taxe de séjour.

CALEB WALTHER

Conseiller municipal - Patrimoine, sport et urbanisme

Service des domaines et bâtiments, sport : constructions communales nouvelles et entretien - bâtiments administratifs - lieux de culte, vignes communales, forêts et alpages - stratégie énergétique - sport et installations sportives - parkings en ouvrage - location de salles, chalets et refuges.

Service de l'urbanisme : aménagement du territoire - police des constructions - procédés de réclame.

JACQUELINE PELLET

Conseillère municipale - Cohésion sociale, familles et jeunesse

Office communal du logement - accueil pré- et parascolaire - centres de loisirs - écoles - Maison de Quartier Jaman 8 - seniors - travail social communautaire - intégration - travail social de proximité - prévention et promotion de la santé - services sociaux et prestations complémentaires communales - subsides pour frais de traitement dentaire et orthodontique.

JEAN-BAPTISTE PIEMONTESI

Conseiller municipal - Economie, culture et tourisme

Relations avec les partenaires économiques, culturels et touristiques - aides individuelles (études artistiques et musicales, chéquier activités) - bibliothèque municipale - achat d'œuvres d'art - sécurité (pilotee directement par le directeur).

IRINA GOTE

Conseillère municipale - Durabilité et espaces publics

Service des espaces publics : entretien des routes, chemins et accotements - entretien des cours d'eaux et rives du lac - collecte et valorisation des déchets - déchèterie fixe intercommunale et déchèteries mobiles - parcs et jardins - fleurissement des quais - gestion des cimetières.

Durabilité : stratégie Agenda 2030 et objectifs de développement durable - biodiversité urbaine - adaptation aux changements climatiques.

FLORIAN CHIARADIA

Conseiller municipal – Equipements publics et mobilité

Service des travaux publics : réseau routier, ouvrages d'art, éclairage public - évacuation des eaux, cours d'eau, ports et amarrages - cadastre communal - autorisations d'usage du domaine public.

Transports publics et mobilité : relations avec les entreprises et partenaires de transports publics, plan de mobilités douces, plan de mobilité régional.

SANDRA GENIER

Conseillère municipale – Ressources humaines et services à la population

Service des ressources humaines : gestion du personnel et des salaires - santé et sécurité au travail - formation - apprentissages - centre informatique.

Office de la population : cartes d'identité - permis de séjour et d'établissement - arrivées et départs - registre des chiens



Alpage de la Forclaz © Céline Michel

Composition de la Municipalité pour 2023

Syndic :	M. Olivier GFELLER
1 ^{ers} Vice-présidents :	Mme Jacqueline PELLET, jusqu'au 30 juin M. Jean-Baptiste PIEMONTESE, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{es} Vice-présidents :	M. Jean-Baptiste PIEMONTESE, jusqu'au 30 juin Mme Irina GOTE, dès le 1 ^{er} juillet
Conseiller municipal :	M. Florian CHIARADIA
Conseillère municipale :	Mme Sandra GENIER
Conseillère municipale :	Mme Irina GOTE
Conseillère municipale :	Mme Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M. Jean-Baptiste PIEMONTESE
Conseiller municipal :	M. Caleb WALTHER

Séances municipales

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires. Ces séances ont notamment été consacrées à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours, au projet de fusion Montreux-Veytaux, à l'examen du budget 2024, aux travaux du 2m2c et à la relocalisation du Montreux Jazz Festival et des autres utilisateurs du centre des congrès.

La Municipalité s'est réunie de manière prolongée à l'occasion de deux séminaires de deux jours : du 16 au 18 mars et du 5 au 7 octobre 2023.

Principales activités

Dans le cadre de ses fonctions, M. le Syndic Olivier Gfeller a notamment participé aux conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue de manière régulière au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du conseil d'administration du Centre de Congrès Montreux SA, des fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical, de la Saison culturelle et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreuisien, régional et vaudois.

Par ailleurs, elle a reçu :

- Des représentants de la SOCIM et de Retraites populaires, afin d'échanger sur le projet des Grands-Prés
- Des représentants de la société BDO en lien avec le projet de fusion avec la Commune de Veytaux
- M. Mathieu Jaton et, ultérieurement, une délégation du Montreux Jazz Festival, afin d'échanger sur le concept de l'édition 2024
- Un représentant de Teck-Data
- Les organisateurs du Marché de Noël
- Une délégation du Conservatoire de Musique et Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera
- Une délégation de la Fondation Eben-Hézer
- M. Bernard Schmid, Directeur de PROMOVE
- Une délégation de l'ASR au sujet du projet de Maison de la sécurité publique
- Une délégation des CFF SA
- une délégation d'Agglo Rivelac

Médias

La Municipalité a publié divers communiqués de presse, et tenu des points de presse auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal ; elle a aussi procédé à différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

Préfecture

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux le 17 novembre 2023.

Au cours de sa visite, M. le préfet a contrôlé, consulté et visé l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale, en présence de la Secrétaire municipale, et s'est entretenu avec le président du Conseil communal et les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers.

Séances

La Municipalité a participé :

- À trois rencontres avec les Municipalités de Vevey et la Tour-de-Peilz, les 2 mars, 30 mai et 4 octobre
- Aux Forums des Municipalités de la Riviera des
- 26 avril et 9 novembre



Brent © Céline Michel

3. Administration générale, finances



Montreux en hiver. © Maude Rion

Administration générale

Missions principales :

Administration générale, finances

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, ainsi que le secrétariat du Syndic et le secrétariat municipal, la communication, les affaires juridiques, les naturalisations, les manifestations, les jumelages et les archives.

C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

Quant au service des finances, il assure la gestion des finances communales.

Les missions principales de la direction sont les suivantes :

Greffe municipal, naturalisations, registre civique

- Secrétariat de la Municipalité
- Secrétariat du Syndic
- Relations avec le Conseil communal
- Relations intercommunales
- Relations avec le Canton et la préfecture du District
- Relations avec les sociétés locales et les associations villageoises
- Accueil des usagers et réception téléphonique centralisée
- Gestion du courrier et des courriels entrants et sortants
- Gestion de l'économat central
- Gestion des demandes de naturalisation
- Tenue du registre civique
- Organisation des votations et des élections
- Intérêts généraux

Manifestations

- Protocole
- Relations extérieures et pactes d'amitié
- Relations avec les villes jumelées de Wiesbaden (Allemagne) et Menton (France)
- Organisation des réceptions et manifestations de la municipalité
- Collaboration à l'organisation des réceptions internes des services

- Supervision, en collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, des manifestations qui se déroulent sur le territoire communal
- Réception des nouvelles habitantes et nouveaux habitants de la commune
- Réception des nouvelles et nouveaux bourgeois et bourgeoises

Communication

- Coordination et application de la stratégie de communication décidée par la Municipalité
- Édition du journal communal « Vivre à Montreux »
- Tenue des sites intranet et internet communaux
- Publications sur les réseaux sociaux
- Rédaction de communiqués de presse
- Relations avec les médias
- Organisation de séances publiques d'information
- Participation aux cellules de crise
- Collaboration avec les services communaux pour la rédaction de dépliants, tous ménages et communications diverses en lien avec leurs activités propres
- Préparation de la carte de vœux annuelle (version papier et version numérique)
- Suivi du respect de la charge graphique

Archives

- Collecte, conservation et mise à disposition de documents et dossiers
- Conservation d'archives privées, documents iconographiques et journaux
- Rédaction et édition d'ouvrages thématiques
- Tenue de l'inventaire et conservation des œuvres d'art et des cadeaux protocolaires

Affaires juridiques

- Rédaction de règlements et de conventions
- Vérification de contrats, règlements, conventions
- Appui aux services pour les recours
- Appui aux services pour la rédaction de tout acte juridique
- Conseils

Finances

- Assurer la gestion des comptes de la Commune et d'autres organismes
- Analyser la situation financière
- Effectuer les contrôles de gestion
- Gérer la trésorerie, les emprunts, les prêts, le patrimoine financier
- Gérer les débiteurs et les créanciers
- Administrer le portefeuille des assurances

Votations et élections

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur du bulletin unique pour toutes les votations, ainsi que pour les élections au système majoritaire. Le Conseil communal a ainsi fait l'acquisition d'un nouvel outil (scanner Suissevote), afin de faciliter le dépouillement.

Votation fédérale

18 juin 2023

Objet N° 1	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises) ?
Objet N° 2	Acceptez-vous la loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) ?
Objet N° 3	Acceptez-vous la modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) ?

Élections fédérales

22 octobre 2023

Objet N° 1	Élection au Conseil national
Objet N° 2	Élection au Conseil des États (1 ^{er} tour)

12 novembre 2023

Objet N° 1	Élection au Conseil des États (2 ^e tour)
------------	-----------------------------------------------------

Votation cantonale

18 juin 2023

Objet N° 1	Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la protection du climat » ?
------------	-------------------------------------------------------------------------

Votation communale

18 juin 2023

Objet N° 1	Acceptez-vous l'initiative populaire communale « Sauver les Grands-Prés » ? <i>Le corps électoral montresien a largement accepté cette initiative par 4'954 oui (71%), contre 1'916 non (29%).</i>
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les résultats des scrutins fédéraux et cantonaux peuvent être consultés sur les pages internet suivantes :

Pour le Canton de Vaud, sur le site :
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>

Pour la Confédération, sur le site de la Confédération :
https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html

Registre civique

Cartes de votes

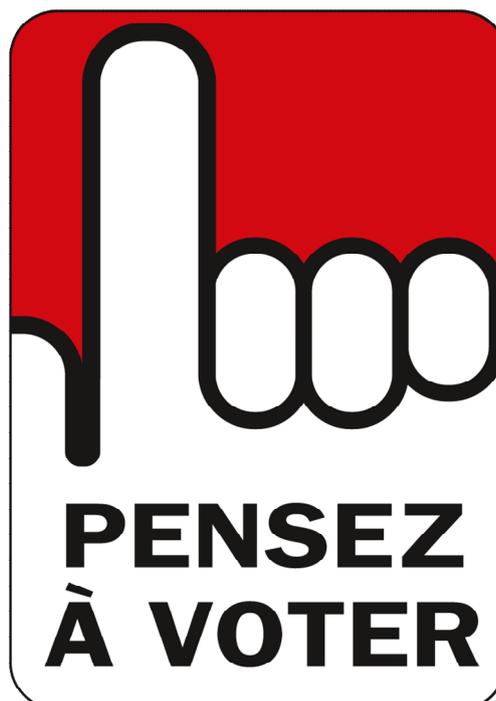
Établissement des cartes de votes	2023	2022
Établissement de duplicatas de cartes de vote	17	27
Établissement de nouvelles cartes de vote	199	286

Préparation des élections et votations

Mise à jour du rôle des électeurs	2023	2022
Départs et décès	1'073	1'055
Arrivées et retours	800	953
Personnes suisses nées en 2005	142	152
Personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal	4'778	4'652

Contrôle signatures et actes de mœurs	2023	2022
Contrôle des signatures des initiatives et des référendums	9'674	7'379
Établissement d'actes de mœurs	6	16

A la suite d'une décision municipale du 16 mars 2023, les actes de mœurs ne sont plus établis. Une nouvelle procédure simplifiée a été mise en place et l'administration communale délivre dorénavant une simple attestation.



Manifestations

Durant l'année sous revue, 634 (749) demandes de manifestations ont été traitées, dont 179 (107) avec délégations ou représentations municipales.

En raison de la fermeture du 2m2c à partir de mi-juillet (fin du Montreux Jazz Festival), plusieurs manifestations ont fait l'objet d'une délocalisation ou d'un changement de dates au deuxième semestre.

Le « Montreux Comedy » a pu garder sa « Revue vaudoise » dans les jardins du Parc Mannerheim, à Territet, mais les spectacles humoristiques qui ont habituellement lieu au 2m2c ont été joués dans les salles du Palais de Beaulieu, à Lausanne. Il en va de même pour le « Concours suisse des Brass Band » qui s'est tenu pour la première fois à Lucerne. Les plus petits congrès ont été, quant à eux, redirigés vers les établissements et les complexes hôteliers de la commune.

La manifestation du « Septembre musical » a été avancée à fin mai en lieu et place de sa tenue habituelle au mois de septembre.

Pour l'année 2023, au vu de l'ampleur croissante des grandes manifestations, un processus de suivi plus étroit a été mis en place en collaboration avec les organisateurs et avec l'ASR. Plusieurs séances de coordination et/ou de « taskforce » ont été mises en place par le bureau des manifestations et la délégation municipale aux grandes manifestations. Ces nouveaux processus de collaboration ont été appréciés par les parties prenantes et seront reconduits pour les années à venir.

Réceptions en présence de la Municipalité

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- La réception officielle en l'honneur des personnes atteignant en 2023 l'âge officiel de la retraite, le 18 janvier ;
- La réception officielle en l'honneur des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants, le 3 mai ;
- La co-organisation de la cérémonie à la mémoire du Maréchal Mannerheim, le 3 juin ;
- La réception organisée à l'occasion du lancement du recensement des arbres remarquables et de la remise de la certification VilleVerte Suisse, le 5 juin ;
- L'inauguration de la rame « Montreux » du MOB, le 11 juin ;

- La réception officielle organisée dans le cadre de la 57^e édition du Montreux Jazz Festival, le 6 juillet ;
- L'agape de fin de travaux du Port du Basset, le 7 juillet ;
- La cérémonie officielle commémorant la Fête nationale, le 1^{er} août ;
- La séance d'information publique présentant le rapport final de l'étude de fusion et le projet de convention de fusion entre Montreux et Veytaux, le 10 octobre ;
- La réception officielle en l'honneur des personnes ayant terminé leur procédure de naturalisation ainsi que des jeunes citoyennes et citoyens, le 23 octobre ;
- La réception en l'honneur des sportives méritantes et des sportifs méritants, le 8 novembre ;
- La soirée en l'honneur de l'intégration de Montreux au Réseau des Villes créatives de l'UNESCO dans le cadre de la première édition des Émergences musicales, le 9 décembre.



MJF © Maude Rion

Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-dessous fait état, de manière synthétique, des collaborations intercommunales.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les rapports des dicastères concernés. Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site : www.sai-riviera.ch

Aperçu des collaborations intercommunales de la Riviera

Coordination générale	Aménagement du territoire, transports, équipements	Culture, sports	Économie, tourisme	Sécurité, prévention	Services et infrastructures techniques	Social santé (partenariat canton-commune)
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence des syndics (CSD) • Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) • Conférence des municipalités Vevey – Montreux – La Route-de-Peilz • Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) • Conférence régionale des transports publics Riviera • Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier • Cartoriviera 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds culturel Riviera (FCR) • Conservatoire de musique et école de jazz Montreux – Vevey – Riviera • Fonds Sportif intercommunal • Convention relative à l'utilisation des installations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Association pour la promotion économique de la région Montreux – Vevey (PROMOVE) • Montreux – Vevey Tourisme (MVT) • Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET) • Commission intercommunale de la taxe de séjour (CITS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association de communes Sécurité Riviera (ASR : Police, CSU, ORPC, SDIS) • Commission prévention Riviera • Inspection des chantiers • Fonds intercommunal de sauvetage • Additions, actions communautaires, travail social (AATS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de gestion (SIGE) • Société anonyme de traitement des ordures ménagères (SATOM) • Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA) • VMCV SA (Vevey – Montreux – Chillon – Villemeuve) • Transports Montreux – Vevey – Riviera (MVR) • Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS) • Réseau santé Haut-Léman (RSHL) • Association pour l'aide. les soins à domicile et la prévention de l'EST Vaudois (ASANTE SANA)

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par la SAI (Service des Affaires Intercommunales)

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Relations internationales

Échanges avec les Communes jumelées et les Pactes d'amitié

Il n'y a pas eu, durant l'année 2023, d'événement ou de déplacement notable en lien avec les jumelages et pactes d'amitié. Les contacts ont néanmoins été maintenus à distance, par le biais de lettres et de courriers électroniques.

La ville jumelée de Wiesbaden a souhaité réaliser un livre de cuisine des villes jumelées, en présentant une bonne recette de Montreux ou d'un plat typique de la

région, facile à réaliser. Les recettes de la tarte à la crème et de la fondue de fromage au gruyère leur ont été proposées. La recette de la fondue a été retenue.

La fin de l'année 2023 a également été l'occasion de débiter un travail de réflexion sur le fonctionnement des relations internationales et les priorités à développer en la matière. Cette réflexion faisait notamment suite à l'entrée de Montreux dans le réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Naturalisations

L'administration générale a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise au sein de la Commune de Montreux.

Pour l'année sous revue, la « cellule naturalisation » a soumis 202 (108) dossiers présentant 250 (144) candidats à la Municipalité, mené 208 (98) entretiens et organisé 8 (10) sessions de tests de connaissances élémentaires cumulant 70 (94) participantes et participants.

Au total, 175 (94) demandes représentant 214 (125) personnes ont été transmises au Service de la population de l'État de Vaud (SPOP) suivant la procédure usuelle et 154 (133) requérants¹ ont finalisé leur candidature de naturalisation ordinaire et sont devenus suisses, vaudois et montreuviens, dont 2 (0) Confédérés qui ont déposé une demande d'octroi du droit de cité vaudois au sein de la Commune de Montreux.

7 (2) demandes ont été retirées en cours de procédure ou n'ont pas abouti, tandis que 97 (174) dossiers sont en cours de traitement et 3 (3) acquisitions de bourgeoisie montreuviennne pour ressortissants vaudois.

En 2023, la Commune de Montreux a réceptionné 118 (130) dossiers de candidature à la naturalisation et remis 17 (24) formulaires de demande de naturalisation fédérale facilitée.

Dès le mois de mai, un collaborateur auxiliaire est venu rejoindre la cellule des naturalisations afin de renforcer la prise en charge des dossiers en suspens. La cellule naturalisation a examiné 400 (353) dossiers pour 503 (469) candidats à la nationalité suisse.

Communication

Le rôle de la communication au sein de la Commune est transversal. Sa mission est d'accompagner la Municipalité, ainsi que les différents dicastères et services, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions de communication. Liée à la fois aux objectifs du programme de législature, à l'actualité communale et aux activités des services, la communication se déploie sur les plans interne et externe. Le rôle de la cellule communication est d'identifier les besoins en communication de l'entier de la Commune, tant de manière globale que ciblée, de proposer des actions et des supports pertinents et d'apporter une expertise et un conseil stratégique.

¹ Ce chiffre ne comprend pas les personnes domiciliées sur le territoire communal de Montreux et ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

État de la situation au 31 décembre 2023

	<i>Dossiers</i>	<i>Candidats</i>
En traitement	97	131
Procédures communales finalisées et transmissions au Service de la population de l'Etat de Vaud (SPOP)	175	214
Obtention de la nationalité suisse, vaudoise et montreuviennne	125	154
Demande d'acquisitions de bourgeoisie montreuviennne en cours	3	4
Total	400	503

La cellule communication est l'interface entre les différents services communaux et la population montreuviennne. Elle est garante de la bonne transmission des informations aux citoyennes et citoyens.

En 2023, la cellule communication a notamment poursuivi ses actions, en alimentant au quotidien les pages communales sur les réseaux sociaux, le site internet communal, ainsi que le site intranet. La communication répond aux demandes et sollicitations des médias et émet les communiqués de presse.

Médias

Des relations suivies ont été maintenues avec les médias en 2023. Des **points-presse** sont organisés une fois par mois, en général le vendredi qui précède la séance du Conseil communal du mercredi suivant. Les journalistes ont ainsi l'occasion d'échanger en direct avec la Municipalité.

Une **conférence de presse** a été tenue en juin afin de donner un point de situation sur les projets en cours et à venir, notamment en ce qui concerne les importants chantiers (2m2c, chauffage à distance, réaménagement de l'espace public).

Des **communiqués** sont régulièrement diffusés en fonction de l'actualité communale. Ceux-ci sont, dans l'ensemble, bien repris par les médias, notamment les médias locaux (Radio Chablais, Riviera Chablais, 24 Heures...). En 2023, près d'une trentaine de communiqués de presse ont été diffusés. Parmi les sujets abordés : la votation sur les Grands-Prés, le projet de fusion entre Montreux et Veytaux, le chantier du 2m2c, des informations liées aux projets en cours, notamment en termes de travaux et de mobilité, mais aussi des informations sur les activités de la Maison de Quartier Jaman 8 et de la Bibliothèque.

Une **revue de presse** bi-hebdomadaire regroupe les articles concernant Montreux, ainsi que les articles aux thématiques pertinentes pour les activités communales. Cette revue de presse est envoyée à une liste de distribution spécifique (Municipalité, chefs de services, délégués et déléguées, ...). Elle est également mise à disposition du personnel communal sur intranet.



Revue de presse du 8 au 21 décembre 2023

Publications et supports imprimés

Le **journal communal** « Vive à Montreux », intégralement rédigé par la cellule communication, continue de paraître à raison de quatre numéros par an (mars, juin, septembre, décembre). Le 60^e numéro a été diffusé au mois de juin 2023. Pour l'occasion, la maquette a été rafraîchie : le journal (8 pages), se

présente désormais comme une « gazette » communale. Les thématiques abordées traitent à la fois de l'actualité communale et des actualités des partenaires culturels, événementiels ou associatifs.



Journal communal « Vive à Montreux » N° 61 – octobre 2023

La cellule communication représente un relais pour valoriser et rendre visibles les activités des services. Elle accompagne ces derniers dans la réalisation de supports spécifiques et fait le lien avec des graphistes et des imprimeurs. En 2023, divers **papillons d'information** ont été produits, notamment pour la « Fête de la nature », la « Bourse aux vélos » ou l'opération « Histoire d'arbres ». La cellule communication conseille les services dans leurs actions de communication, veille au respect de la charte graphique et contribue à formuler le message de manière adéquate.



Flyers « Fête de la nature » 2023 et « Bourse aux vélos » 2023

Des brochures d'information pour l'accueil des nouveaux habitants et habitantes sur le territoire communal sont régulièrement mises à jour. Ces brochures, produites en français et en anglais, sont distribuées par l'Office de la population lors de l'arrivée de nouvelles personnes sur le territoire communal et mises à disposition lors de la réception annuelle organisée en l'honneur des nouveaux habitants et habitantes, qui a eu lieu en mai. À l'interne, la cellule communication a mis à jour la brochure distribuée aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs de l'administration communale.



Brochure de bienvenue pour les nouveaux collaborateurs et collaboratrices

Communication interne

Site intranet

La plateforme d'information et de communication du personnel communal constitue une source d'information interne considérable pour les employées et employés communaux qui peuvent y trouver :

- Les règlements et directives communaux
- Les renseignements des ressources humaines
- Les procédures informatiques
- Les organigrammes de chaque service
- La charte graphique et les logos

Il est également possible d'insérer des petites annonces, de consulter l'annuaire des collaborateurs ou d'accéder directement au logiciel de timbrage. De même, l'intranet est le relais des actualités communales et il sert également de support pour la revue de presse bi-hebdomadaire. Cette plateforme, mise en ligne en 2016, a subi très peu de modifications ou d'améliorations depuis sept ans et nécessite des mises à jour.

Séance d'information

Une séance d'information destinée au personnel communal a eu lieu en décembre. La déléguée à la communication a été le point de relais et de coordination pour l'organisation et les contenus de cette séance, en direct avec les conseillères municipales et conseillers municipaux.

Événements

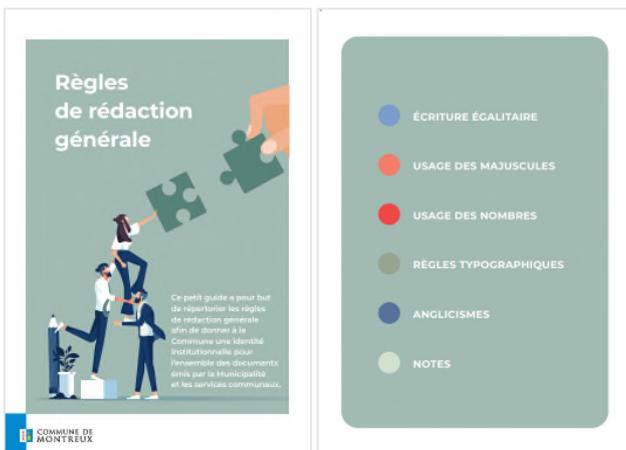
Certains événements ou manifestations nécessitent une plus grande implication de la cellule communication. En 2023, la cellule communication a activement collaboré avec le Montreux Jazz Festival comme relais d'information auprès de la population. Dans le cadre de l'intégration au Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) en octobre, un important suivi de communication a été fait, notamment en lien avec la première édition des « Emergences musicales », mises sur pied par la Fondation de la Saison culturelle.

Communication digitale

Site internet

En 2023, la plateforme communale a connu une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes qui avaient vu nombre de citoyennes et citoyens se renseigner sur les dispositifs en place durant les crises successives (Covid, guerre en Ukraine, crise énergétique). Le nombre de visiteurs est en effet passé de 350'091 en 2022 à 319'263 en 2023.

En 2023, une brochure de « **Règles de rédaction générale** » a été produite. Cette brochure de huit pages au graphisme attrayant traite de l'écriture égalitaire, de l'usage des majuscules et des nombres et rappelle quelques règles typographiques ou anglicismes à éviter. Elle a été distribuée à l'ensemble du personnel communal et fait désormais office de référence en la matière. Ce fascicule, tout comme la majorité des supports, sont imprimés à l'économat, même si les possibilités d'impression de qualité y sont limitées. En outre, la nécessité d'une impression est considérée avant chaque production, afin de limiter le gaspillage.



Brochure « Règles de rédaction générale »

En 2023, la cellule communication a également activement participé à la réalisation graphique de la **stratégie de durabilité**, diffusée en juin (encartage dans le Vivre à Montreux).

La **carte de vœux** de la Municipalité est réalisée depuis 2021 en collaboration avec des graphistes montreusiens. Une nouvelle ligne graphique a été souhaitée par la Municipalité. La carte de vœux 2024 a été créée selon la même ligne graphique que les deux cartes précédentes.

La durée moyenne des sessions sur le site communal a en revanche augmenté avec 1 minute et 37 secondes (1 minute 21 secondes en 2022).

Les pages les plus consultées sont les pages *news* (44'963 vues), *emploi* (46'605), *piscine de la Maladaire* (27'648), *agenda* (20'059), *1^{er} août à Montreux* (17'460), *recherche* (17'042), *population* (15'328) et *logements subventionnés vacants* (11'575).



Site internet de la commune de Montreux sur ordinateur

Une page concernant les « Espaces verts » a été créée sous le menu « Durabilité, énergie et déchets ». Elle regroupe des informations concernant la Certification Villeverte Suisse, obtenue en 2023, l'opération Histoires d'arbres, l'entretien différencié ainsi que l'établissement horticole communal. La page « Durabilité » a également été mise à jour et enrichie de la Stratégie de Durabilité communale, également diffusée en 2023. Ces nouvelles pages ont reçu 2'093 visites.

Plusieurs pages « Grands projets » ont également été créées, notamment celle concernant la fusion Montreux-Veytaux, qui a été consultée 646 fois entre octobre et décembre 2023. La page concernant les travaux au Centre des Congrès 2m2c a, quant à elle, été vue 627 fois entre sa mise en ligne début août et fin 2023. De même, des pages spéciales « RVCU » ont été créées suite à l'intégration de la Commune au Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Régulièrement, des actualités sont mises en avant sur la page d'accueil du site communal. En 2023, 71 actualités ont été publiées (contre 77 en 2022). Les plus visitées concernent les festivités du 1er août (17'460 vues) et la fermeture puis la réouverture des Gorges du Chauderon (3'090 vues cumulées pour les 2 news).

Newsletters

Cette lettre d'information, qui paraît une fois par mois, est transmise aux 481 destinataires inscrits (contre 430 en 2022).

Son graphisme a été rafraîchi en 2023, tenant compte de la nouvelle charte graphique communale. La

Newsletter « Montreux à la Une » relaie les actualités communales, les manifestations et les diverses prestations pour la population.

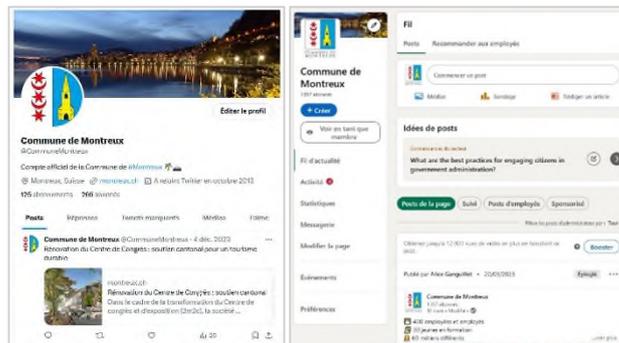
En moyenne, chaque newsletter est ouverte par 350 abonnés (contre 237 en 2022).

Facebook

En 2023, le compte Facebook communal est passé de 6'611 à 7'040 abonnés (+429).

Actualités communales, informations pratiques, agenda du week-end, annonces de travaux, photos d'archives ou encore astuces éco-responsables sont régulièrement publiés sur ce réseau social. Au total, 257 publications ont été postées en 2023. Celles qui ont été vues par le plus grand nombre de personnes concernent le 1^{er} août (26'027 vues) ainsi que les sculptures végétales (17'989 vues).

Chaque mois, en moyenne, 26'500 personnes consultent l'un des contenus publiés sur le compte Facebook (contre 18'500 en 2022). Ce canal constitue un excellent relais d'information, en témoignent l'activité sur la page et les nombreux partages et commentaires.



Page Facebook et Twitter de la commune de Montreux

LinkedIn

En 2023, la page LinkedIn a vu son nombre d'abonnés augmenter considérablement (de 1'301 à 1'854) et a été visitée plus de 5'550 fois (contre 3'650 en 2022). En collaboration avec le Service des Ressources humaines, les offres d'emploi sont relayées, ainsi que certaines actualités communales. En moyenne, chaque publication est vue par environ 1120 personnes (970 en 2022).

Instagram

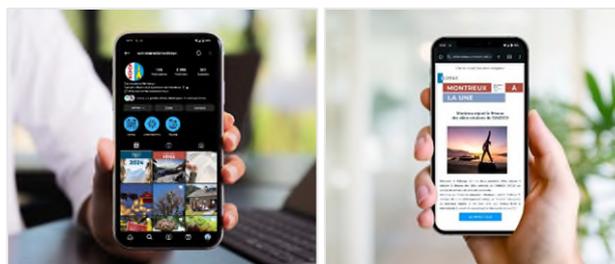
Le profil Instagram de la Commune compte 2'993 abonnés fin 2023 (2'660 fin 2022). L'accent est mis sur des photos de paysages, d'événements, d'images d'archives, ainsi que sur la publication de l'agenda du weekend, en « story ». En 2023, la story qui a rencontré le plus grand succès est celle concernant l'obtention du label Villeverte Suisse (643 vues). Le

post le plus vu est celui de la nouvelle vidéo de présentation des métiers de la Commune, avec 1'855 vues.

En 2023, une série estivale concernant les lieux de baignade a été proposée. Cette dernière a rencontré un franc succès avec un cumul de 5'950 vues.

Principalement utilisé pour diffuser les communiqués de presse ou pour repartager les informations de certains partenaires, le compte Twitter communal compte 266 abonnés (contre 274 fin 2022).

En 2023, le nombre d'impressions (nombre de fois où l'une de nos publications est apparue dans le fil d'actualité ou les résultats de recherche d'un utilisateur) a été de 1'133 pour un total de 19 posts et 2 « re-posts ». C'est beaucoup moins élevé qu'en 2022 (18'530 impressions). En effet, la fréquentation 2022 avait subi une forte hausse à la suite du drame familial survenu au mois de mars sur le territoire communal, qui avait eu un écho considérable dans les médias, tant en Suisse qu'à l'étranger.



Page Instagram de la Commune de Montreux et Newsletter « Montreux à la Une »

Film métiers

En 2023, avec la collaboration des services communaux, la cellule communication a supervisé la réalisation d'un petit film de présentation de la diversité des métiers à la Commune.

www.montreux.ch/emploi

Archives de Montreux

Les Archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits, reçus et gérés par les autorités et l'administration communale. Ainsi, les Archives de Montreux sont responsables de la gouvernance documentaire et apportent conseil et soutien aux entités communales dans la gestion de leur actif informationnel.

Parmi les documents conservés dans les collections communales, certains ont une grande valeur historique et sont fort anciens : ainsi, le plus ancien document conservé aux archives communales date de 1269. Les Archives de Montreux rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

L'année sous revue a été marquée par la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque de référence des archives communales. Ainsi, près de 1300 notices bibliographiques ont été préparées et publiées sur le site internet hébergeant également le catalogue de la Bibliothèque de Montreux-Veytaux. Les ouvrages conservés aux archives communales concernent majoritairement l'histoire de la région et de ses célébrités ; il s'agit parfois d'éditions anciennes ou d'études non publiées, de chercheuses ou de chercheurs ayant travaillé avec les sources des archives.



Les ouvrages accessibles au public dans la salle de lecture des archives communales sont désormais référencés sur un catalogue en ligne © Edouard Curchod

Personnel

En 2023, le personnel des archives a pu compter sur la collaboration d'un archiviste auxiliaire dont la tâche principale a permis de résorber des arriérés de traitement et de description d'archives récentes conservées aux archives communales. Lors du premier semestre, les archivistes ont en outre été épaulés par une agente en information documentaire auxiliaire alors que, au deuxième semestre, une nouvelle apprentie agente en information documentaire a commencé sa formation au sein des Archives de Montreux.

Pour l'année sous revue, les archivistes ont été actifs dans plusieurs groupes de travail professionnels, aux niveaux vaudois et suisse.

Archives publiques

Les archives de Montreux ont accueilli 1.6 (0.9) mètre linéaire (ml) de versements des services communaux suivants : Conseil communal et service de l'urbanisme. En décembre, les archives publiques s'étendent sur un total de 1'978,48 ml, soit un taux d'occupation de l'ordre de près de 95 %.

Les Archives de Montreux ont coordonné la destruction de documents sur support papier, en provenance de tous les services communaux, pour un total de près de 4.4 (2) tonnes, dans le respect des lois et règlements en vigueur. 1 (10) kg d'anciens disques durs ont également été éliminés de façon sécurisée.

Le projet d'élaboration et de mise en place d'instruments de gestion et de classement des documents d'activité s'est poursuivi au sein de l'administration communale. Actuellement les référentiels de gestion et de classement sont opérationnels dans les entités suivantes : administration générale, service des finances et office de la population. Le référentiel est en validation auprès de la direction durabilité et espaces publics et quatre référentiels supplémentaires sont en cours d'élaboration (service cohésion sociale, familles et jeunesse ; service des domaines et bâtiments, sports ; service de l'urbanisme ; service des ressources humaines). En outre, l'archiviste adjoint a procédé à une refonte et une uniformisation des règles de nommage des fichiers informatiques de l'ensemble des services communaux, en collaboration avec les secrétaires de direction.

Enfin, les archivistes ont reçu une délégation municipale de la Commune d'Oron qui souhaitait comprendre la gestion des archives publiques montreuysiennes, en particulier la gestion des archives des anciennes communes fusionnées.

Fonds privés

Les archives de Montreux ont réceptionné 8 (3) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 288 (280). En décembre, les archives privées s'étendaient sur environ 930 ml.

Inventaires et classement d'archives

Les archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. 7'045 (7'891) nouvelles notices ont été saisies sur la plateforme d'inventaire des archives communales de Montreux.

Consultations, visites et événements

312 (296) visites ont été enregistrées en salle de lecture. De plus, les archivistes ont accueilli 2 classes

du Gymnase de Burier, 6 classes de 6H de l'établissement de Montreux-Ouest et deux associations, totalisant 190 visites supplémentaires.

En 2023, les archives communales ont soutenu les recherches de plusieurs auteurs d'ouvrages historiques centrés sur la région ainsi que d'un chercheur mandaté par la Division monuments et sites de l'Etat de Vaud et travaillant sur le recensement architectural de Glion et de Caux. Elles ont également prêté des documents pour l'exposition temporaire du Musée de Montreux dédiée à Claude Nobs ainsi que pour l'exposition temporaire du Musée Chaplin's World, à Corsier-sur-Vevey.

En marge d'une étude historique portant sur les traces laissées par le Doyen Bridel, pasteur à Montreux au XIX^e siècle et publiée sur le site internet et le compte Facebook de la Commune, les archives communales ont publié plusieurs contributions présentant des pans méconnus ou des curiosités de leur activité dans le cadre de la rubrique « Clin d'œil des Archives de Montreux ». Par ailleurs, à l'occasion de l'inauguration de la rame « Montreux » du Montreux-Oberland bernois (MOB), les archives ont édité une brochure retraçant l'histoire de cette voie de chemin de fer, dès 1901.

Enfin, l'archiviste communale a participé à l'émission « Gare à vous » de la Radio Télévision Suisse (RTS) consacrée à la Gare de Montreux diffusée en avril.

Recherches historiques

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 90 (99) demandes de particuliers. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreuysiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

Restauration et numérisation

Dans le cadre de l'année sous revue, les archives ont poursuivi leur travail de numérisation des collections iconographiques, ainsi que la restauration du relevé cadastral de 1803.



Brochure historique sur l'inauguration du MOB en 1901

Finances

Activités et organisation de la comptabilité

Les principales activités du service des finances se déclinent comme suit :

Comptabilité générale	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Comptabilité des débiteurs	Facturation, encaissements, contentieux
Comptabilité des créanciers	Enregistrements, paiements
Investissements	Tenue de la comptabilité

Le service effectue également certaines de ces tâches pour :

- La Fondation de la Saison culturelle de Montreux
- La Taxe intercommunale de séjour
- La Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique.

Finances et chiffres 2023 (budget)

Montreux en chiffres :

Budget	163 millions
Investissements	17 millions
Marge d'autofinancement	0,3 million
Nombre de factures fournisseurs traitées	15'000
Nombre de factures émises	48'000

Assurances

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité 30 cas d'assurances, soit :

- Responsabilité civile : 5 cas
- Flotte véhicules : 10 cas
- Assurance Strada (véhicules utilisés par les employés communaux) : 1 cas
- Travaux de constructions : 0 cas
- Assurance choses (incendies/dégâts d'eau/vandalisme) : 14 cas

Vente des cartes CGN

Depuis 2016, les habitantes et habitants ont la possibilité d'acquérir des cartes journalières CGN à prix préférentiel. La carte « plein tarif/adulte » coûte 45 fr. et la carte « ½ tarif/enfant 6-16 ans » 22.50 fr.

Durant l'année 2023, 18 cartes « plein tarif » et 117 cartes « ½ tarif » ont été vendues.

Vente des cartes CFF

Au cours de l'année 2023, 1'231 cartes CFF ont été vendues. Ces derniers sont disponibles auprès du pavillon de l'Office du Tourisme de Montreux (situé à côté de la Place de l'Eurovision).

Contentieux

Un travail important a été mené au niveau du contentieux durant l'année 2023.

Aux termes de la procédure usuelle d'envoi des rappels et sommations, 368 réquisitions de poursuites ont été transmises aux différents offices de poursuites.

Suite à ces dépôts, 300 commandements de payer ont pu être notifiés aux débiteurs, dont 54 ont fait opposition totale. 68 d'entre eux ont fait l'objet de rejets.

Suite à ces procédures, 33 saisies de salaires ont été imposées aux débiteurs.

Dans le cadre de procédures pour gages immobiliers, 40 réquisitions de vente ont été adressées à l'Office des poursuites du district de la Riviera-Pays d'Enhaut. Le solde des poursuites a abouti à un acte de défaut de biens ou au règlement de la poursuite. Seule une poursuite pour gages a engendré la planification d'une vente aux enchères.

En parallèle, le service des finances a déposé environ 180 hypothèques légales auprès du Registre foncier.

Affaires immobilières

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Ainsi, durant l'année écoulée, 10 actes notariés ont été signés par le service des finances sur délégation de la Municipalité, soit :

Opérations immobilières effectuées en 2023

Date	Genre de transaction	Parcelle(s)	Situation/Lieu-dit	Prix
23.03.23	Dévolution successorale et vente	1739	Bois du Rozel-du Revers	fr. 1 symbolique
31.03.23	Divisions de bien-fonds, cession et décastration	2483	Route des Plantières 44	fr. 49'000
31.03.23	Constitution de servitude	2486	Route du Zéphire 10	fr. 14'750
31.03.23	Division de bien-fonds, échange, cadastration et décastration	2856, 2857, 2858	Route de Chaulin 39, 37 et 35	fr. Néant
31.03.23	Division de bien-fonds, cession et décastration, constitution de servitude	3584, 4069	Route de Chaulin 43 et 41	fr. 5'250
07.07.23	Constitution de servitude	4751	Aux Avants / Route de Sonloup	fr. Néant
20.09.23	Constitution de servitude	977, 1002, DDP 1360	Rue des Vergets / Rue Marc-Dufour 3/5	fr. Néant
08.12.23	Vente	8531	Le Taux	fr. 1'140
20.11.23	Vente	1929	Bois du Rozel-de-l'Adray	fr. 1 symbolique
20.12.23	Vente	1874	Au Gros-Baret	fr. 1 symbolique

Commission intercommunale de la Taxe de séjour

Le service des finances, en collaboration avec la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS), poursuit ses démarches pour la mise en œuvre du nouveau règlement intercommunal régissant les activités et missions de la CITS, entré en vigueur en 2023.

Durant l'année, un contrat avec Airbnb a été conclu, stipulant que la taxe de séjour sera désormais prélevée directement auprès de l'hôte par Airbnb, puis rétrocédée à la CITS. Cette mesure garantit le respect du principe d'équité et diminue la concurrence déloyale entre les hôtels (ou tout type d'hébergement standard) et les locations Airbnb. Cela permet également à la CITS d'obtenir une mesure précise du nombre de nuitées effectivement passées sur le territoire communal.

La CITS continue par ailleurs ses efforts pour régulariser la situation des hôtes qui ne se sont pas déclarés auprès de ses services, ainsi que de la police du commerce et de l'urbanisme.

Fonds de soutien et de relance en faveur des institutions et des événements montreusiens à la suite de la pandémie de COVID-19

Le fonds de soutien et de relance, mis en place en réponse aux problèmes engendrés par la pandémie de COVID-19, a été créé pour soutenir les institutions subventionnées. L'objectif était de garantir la continuité de l'économie et du milieu associatif, ainsi que de maintenir la réputation de la ville en tant qu'hôte de nombreux événements d'envergure nationale et internationale. Ce fonds vise spécifiquement les institutions actives dans les secteurs culturels, sportifs et associatifs.

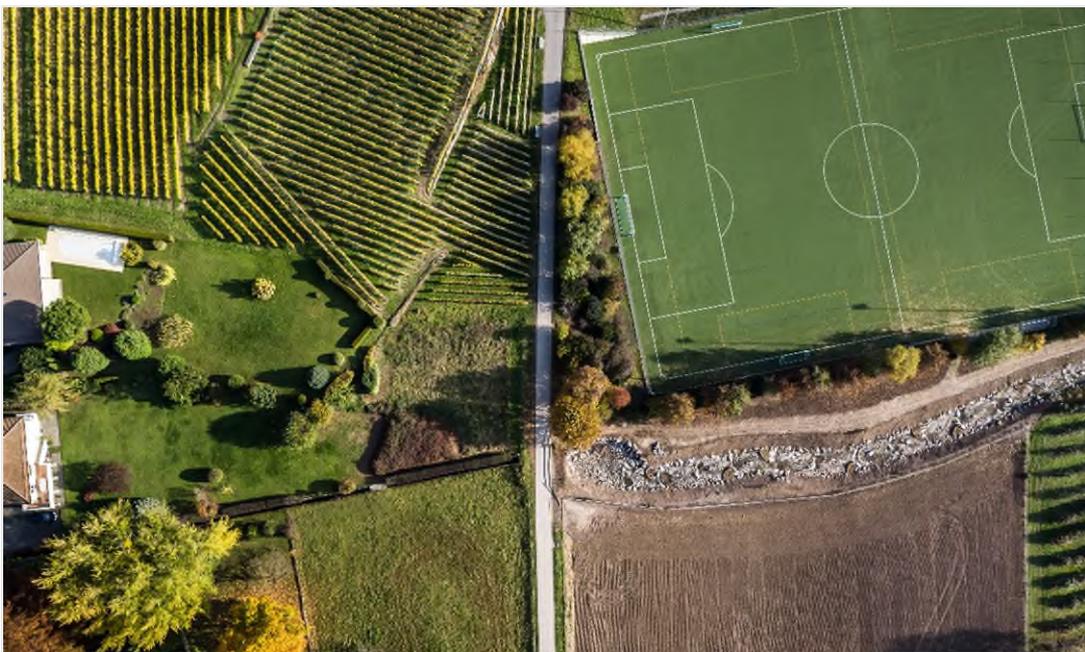
Ce fonds a été alimenté pour un total de 2'390'000 fr.

Les demandes adressées au fonds de relance pouvaient être de trois types :

- Aide à la transformation ou à l'innovation
- Participation au risque
- Aide en cas d'annulation

A ce jour, un total définitif de 1'615'979 fr. 94 a été libéré pour les bénéficiaires.

4. Patrimoine, sport et urbanisme



Surface sportive à Chailly-sur-Montreux © Boris Bron

2. Patrimoine, sport et urbanisme

Domaines et bâtiments, sport

Le Service des domaines et bâtiments, sport gère le patrimoine privé communal. Il est en charge de l'entretien des bâtiments communaux et des constructions nouvelles. Le service comprend également la section forêts, l'office du sport et l'office de l'énergie.

Plus spécifiquement, les activités sont regroupées sous les thèmes suivants :

- Constructions communales nouvelles et entretien
- Bâtiments administratifs publics et scolaires
- Locations de salles e.a.
- Lieux de cultes
- Immeubles locatifs et gérance
- Installations techniques
- Parcelles privées communales
- Vignes communales

Énergie

- Élaboration des stratégies et des projets en matière de politique énergétique communale
- Suivi de la réalisation, de l'application et du développement du plan directeur des énergies
- Animation et encadrement du groupe de travail « Cité de l'énergie »
- Traitement et suivi de toutes sollicitations relatives à l'énergie en général

Conciergerie

- Nettoyage des bâtiments publics et administratifs, des écoles et des lieux de culte
- Gestion informatique des accès des bâtiments communaux et des clés

Parkings en ouvrage

- Exploitation du parking du Marché-Forum, du parking Donner et des parkings raccordés au système de gestion centralisée

Forêts

- Dévestitures forestières
- Chalets et alpages communaux
- Forêts protectrices
- Bois énergie
- Biodiversité

Office du sport et des installations sportives

- Relations avec les clubs et les associations sportives
- Activités sportives diverses pour la jeunesse
- Relations avec les Fonds Junior Riviera
- Sport scolaire facultatif (SSF)
- Exploitation et location des salles de sports
- Gestion technique
- Installations sportives

Service de l'urbanisme

Le service de l'urbanisme est en charge de l'aménagement du territoire et de la police des constructions :

- Aménagement du territoire : planification et gestion du territoire
- Police des constructions : mises à l'enquête, permis de construire et d'habiter, commission de salubrité, autorisations pour les teintes de façade, toiture, matériaux, stores, procédés de réclames/enseignes, éclairage, autorisations pour logements de vacances et Bed & breakfast, police du feu.

Patrimoine, sport et urbanisme

Domaines et Bâtiments, Sport

Bâtiments administratifs et publics

Outre les travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, leur entretien courant et celui des machines et du matériel, divers petits achats de mobilier courant, ainsi que les nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Bâtiment administratif du service des espaces publics à Chailly** : remplacement de la porte sectionnelle¹ du local serrurerie et planification de la réfection des bureaux administratifs en collaboration avec le service des espaces publics ;
- **Bâtiment administratif sis Grand-Rue 73 à Montreux** : planification en collaboration avec le Centre informatique pour la mise en place d'une génératrice de secours devant le bâtiment ;
- **Bâtiment administratif sis avenue des Alpes 18 à Montreux, 1^{er} étage** : remplacement partiel des fenêtres et portes-fenêtres (châssis PVC à triple vitrage) ;
- **Maison Visinand à Montreux** : réfection de la peinture des volets et fenêtres à l'extérieur, en accord avec la Division monuments et sites du canton de Vaud ;
- **Scierie communale des Avants** : nouvelle porte d'accès dans la façade afin de créer un chemin sécurisé pour les collaborateurs vis-à-vis du chariot de la scie (mesure de sécurité au travail) ;
- **Avenue Belmont 25 à Montreux** : aménagement du garde meubles communal avec 18 zones de stockage dans le sous-sol de la pavillon de l'ex-hôpital. D'importants travaux d'aménagements financés par l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) ont été entrepris dans l'aile ouest du bâtiment principal de l'ex-hôpital afin d'y loger des personnes ayant fui la guerre en Ukraine ;
- **Marché couvert à Montreux** : suite de l'entretien de la façade ouest, soit la réfection de quatre tôles de parement assemblées par rivets à chaud ;



Maison Visinand



Nouvelle porte de la scierie communale des Avants

¹ Porte extérieure constituée de panneaux horizontaux articulés entre eux et repliables en plafond, latéralement ou par enroulement autour d'un tambour.

- **Place du Marché à Montreux :** mandat d'ingénieur pour le contrôle statique de l'œuvre d'art métallique « Les danseurs » (2001) de l'artiste Schang Hutter située en haut de la place ;
- **Etablissement horticole et serres de la Karma :** réfection de la peinture du réfectoire et curage des canalisations à l'intérieur du bâtiment principal ;
- **Musée de Montreux :** remplacement du revêtement de sol de la réception ;
- **Hangar à plaquettes à Rennaz :** façonnage de pente sur la zone du hangar pour l'évacuation des eaux pluviales et pose de tubes en fouilles de 50m pour l'alimentation électrique de la fendeuse ;
- **Rural sis chemin de l'Oche-Thorens 6b à Clarens :** réfection d'une partie d'un balcon (carbonatation) ;



Œuvre d'art métallique « Les danseurs.

- **Bâtiment d'utilité publique du Vallon de Villard :** peinture sur les fenêtres et éléments en bois sur la face extérieure ;
- **Abri de Haut-de-Caux :** renforcement statique d'une partie de la charpente à la suite d'une déformation de la structure ;
- **WC publics à Orgevaux :** suppression de la fosse septique, raccordement au système séparatif communal ;
- **WC publics :** interventions de dépannage et de remise en état, consécutives à des actes de vandalisme.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Outre l'entretien courant des bâtiments, des équipements, du mobilier, des machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses

interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris dans les lieux suivants :

Collège des Avants :

- Mise en place des caniveaux en aval de la limite de la parcelle du collège afin d'éviter les infiltrations dans la propriété du voisin ;

Collège Etraz :

- Ouverture de deux nouvelles salles de classe EA21-EN23 pour les enfants présentant un trouble du spectre autistique (TSA), achat de mobilier spécifique et déménagement du mobilier existant ;
- Aménagement de la classe EN12 pour la transformer en une salle de classe de niveau 3-4 P ;
- Remplacement des fenêtres dans la salle de classe n° 11 ;

Collège de Chernex :

- déménagement de la classe de Chernex extension PA03 et transformation de cette salle de classe de niveau 3-4P ;

Collège de Glion :

- Réfection du parquet de la salle No 22 (APEMS) ;
- Rafrâichissement des murs et installation des panneaux d'affichage de la cage d'escaliers et hall ;

Collège de Montreux-Est :

- Réorganisation du secrétariat et de divers bureaux, afin de créer 3 nouvelles salles de classe (préavis No 13/2023) ;
- Pavillon salles SP22/24 : réfection de la peinture des murs et plafonds ;
- Extension E-01-05 : réorganisation de la nouvelle bibliothèque scolaire ;
- Bureau du directeur : installation d'un système de visioconférence ;
- Salles de classes bâtiment A : remplacement des câbles HDMI des beamers ;

Collège de Vernex :

- Salle VX12 : réfection de la peinture des murs, boiseries, radiateurs, armoires et portes ;
- Salle VX20 : réaménagement du vestiaire, afin de permettre l'accueil de 25 élèves ;

- Aménagement de la salle du collège de Vernex VX43, pour la transformer en une salle ACC/P ;

Collège de Vinet :

- Salles VA 17/18 : ouverture d'une nouvelle salle de classe 1/2 P ;

Collège de Montreux-Ouest :

- Bureau du directeur : installation d'un système de visioconférence ;
- Salles de classe bâtiment A : remplacement des câbles HDMI des beamers ;



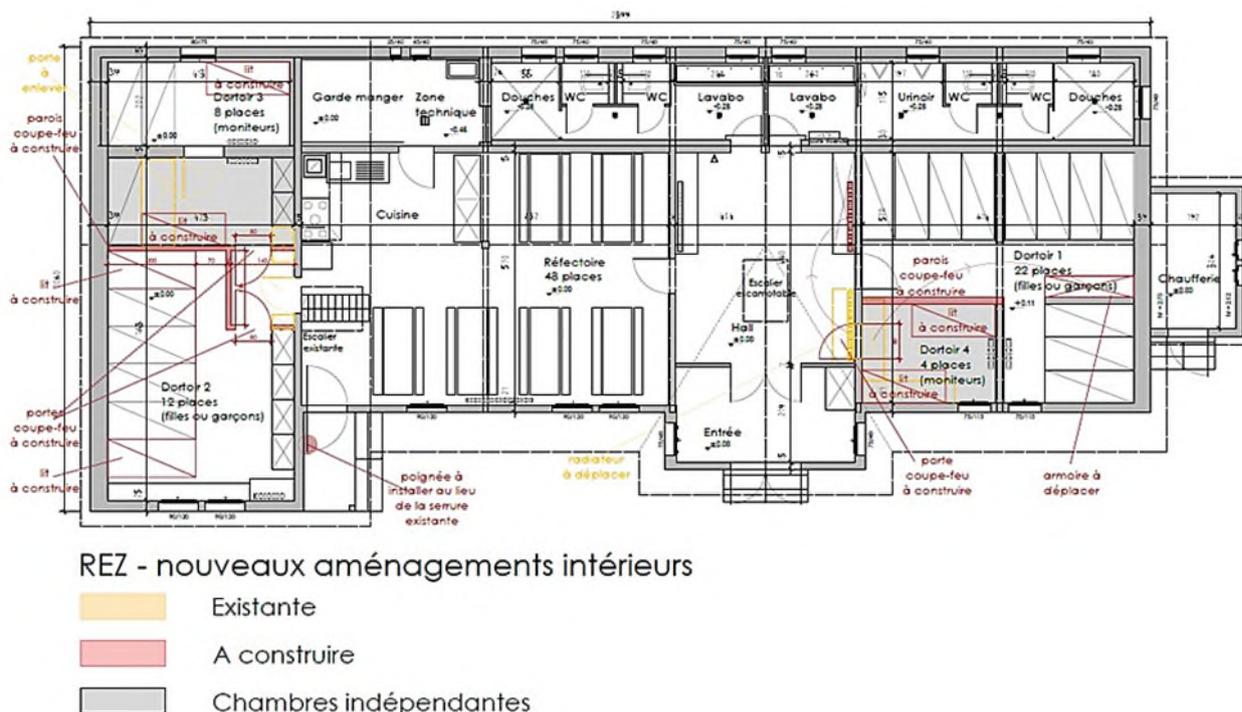
Collège de Montreux-Est, salles de classe SP22 et SP24

Ancienne cabane militaire de Bretaye :

- Aménagement de deux chambres indépendantes afin de répondre aux exigences de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA) et de pouvoir accueillir les camps scolaires ;

Chalet Les Esserts à Leysin :

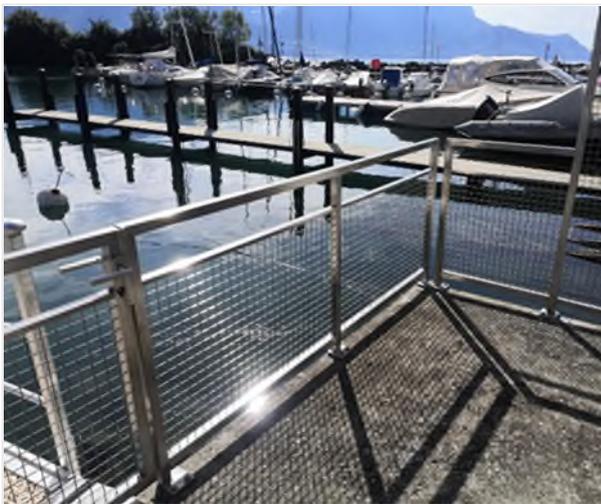
- Peinture complète de la salle de jeux au rez-inférieur et de diverses chambres dans les étages ;
- Remplacement des planches de chemin dans le talus et réfection des chemins d'entretien ;
- Réfection de l'escalier et de la main courante en bois dans le jardin ;
- Rapport amiante en vue du projet d'assainissement thermique du bâtiment.



Plan de l'ancienne cabane militaire de Bretaye



Stand de tir de Glion



Nouvelle barrière de la terrasse de « La Palanquée »



Nouvelle pergola du parc Donner

Entretien des installations sportives et bains publics

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, les nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

Piscine de la Maladaire à Clarens :

- Modification de la zone des casiers, afin de créer deux vestiaires autonomes pour les écoles et les clubs ;

Stand de tir de Glion :

- Réfection totale (structure et revêtement) de la façade sud-ouest du bâtiment, pose d'un store, mise en passe du bâtiment et de la ciblerie, avec des cylindres type « mecatronic » ;

Bains de Clarens :

- À la suite d'une inspection de l'Office cantonal de la consommation (OFCO), il s'est avéré que le local de vente ne répondait plus aux normes d'hygiène en vigueur. Les travaux de mise en conformité, réfection sol-murs-plafond, plan de travail ainsi que l'installation de l'eau chaude ont été validés par l'OFCO en juin 2023 ;
- Remplacement de la barrière de la terrasse de « La Palanquée » et création d'un nouveau portail ;

Parc Donner :

- À la suite de diverses incivilités, il a été décidé de remplacer les voiles d'ombrage du parc Donner situés au-dessus des tables, par une pergola brise-soleil, réalisée avec du mélèze provenant de la commune.

Lieux de cultes

La Commune couvre les frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courant de douze lieux de culte reconnus comme institutions de droit public, conformément à la LREEDP (loi vaudoise sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public). Elle prend en charge l'entretien lourd nécessaire et s'occupe de la fourniture et de l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte.

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

Temple Saint-Vincent à Montreux :

- Rafraîchissement des peintures des murs du plafond de la chapelle Saint-Michel ;

- Rénovation et mise aux normes du réseau paratonnerre du Temple côté lac ;
- Remplacement du tableau électrique du clocher ;
- Désherbage de la flèche du clocher du Temple ;

Temple de Clarens :

- Remplacement du grand store de toile extérieur des salles de paroisse ;

Eglise catholique de Clarens :

Divers travaux prévus dans le cadre du préavis No 39/2022, soit :

- Peinture des façades ;
- Remplacement des projecteurs de la façade sud ;
- Remplacement de la croix bleue ;
- Remplacement de la grande fenêtre de la sacristie ;
- Rafrâichissement des peintures des murs et plafonds intérieurs ;
- Pose de rideaux coupe-vent dans les entrées de l'église ;
- Remplacement des tableaux électriques de l'église et des salles de paroisse ;
- Nettoyage des vitraux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- Remplacement de la porte de la cure suite à un cambriolage ;

Eglise catholique de Glion :

- Remise en état de la toiture du clocher ;

Eglise catholique de Montreux :

- Remplacement des tableaux électriques ;
- Restauration et conservation des décors peints de la chapelle du Christ et de Sainte Marie Marguerite ;
- Blindage des dômes des tourelles côté sud.



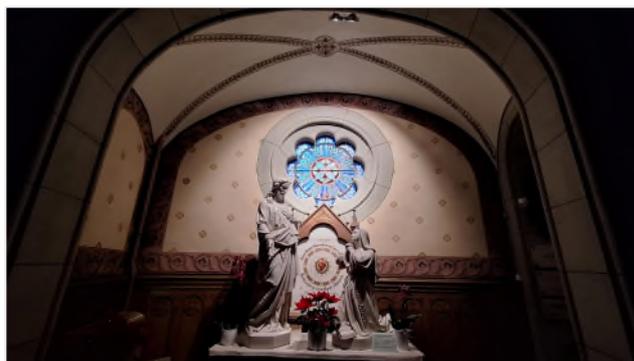
Rafrâichissement des peintures du Temple Saint-Vincent



Grande fenêtre de la sacristie de l'Eglise catholique de Clarens



Vitraux de l'Eglise catholique de Clarens



Décors peints de la chapelle du Christ et de Sainte Marie Marguerite, Eglise catholique



Blindage des dômes l'église catholique.

Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, de nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

Chalet « La Plagniaz » :

- Réfection de la place devant le chalet ;

Chalets « Les Pontets – Soladier – La Pacoresse – Chergny » :

- Réalisation de mangeoires par le service des espaces publics et de crèches dans les écuries.

Centre de Congrès et d'Exposition de Montreux

Si le Centre de Congrès et d'Exposition de Montreux (CCE) a conservé son activité jusqu'au 2 août 2023, date du début des travaux de sécurisation et de mise à niveau, il a fait l'objet, durant l'année 2023, de diverses études et travaux qui s'inscrivent, soit dans le cadre de travaux d'entretien courant, soit en tant que travaux préparatoires au projet 1.2 tels que prévus dans les préavis Nos 02/2020 et 24/2022.

Ci-dessous une liste non exhaustive de travaux et d'interventions courantes nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment :

- Sécurité des personnes : dans l'attente des travaux de rénovation du bâtiment, mise en place, pour chaque événement, des mesures de sécurité compensatoires définies et validées conjointement avec l'ECA ;
- Maintenance préventive usuelle comprenant la réalisation des opérations en lien avec les contrats d'entretiens : ascenseurs, transformateurs électriques, détection incendie, sonorisation, extinction automatique, sprinklage, éclairage de secours, pompes de chaud et froid, monobloc de ventilation, MCR (mesures-commandes-régulation), batterie d'éclairage de secours, curage des canalisations, etc. ;
- Maintenance curative comprenant le remplacement de nombreuses vannes, servomoteurs et capteurs en fin de vie ou hors service, de vitrages cassés sur la verrière ;
- Nettoyage partiel des verrières et façades vitrées pour le Montreux Jazz Festival.

Ci-dessous une liste non exhaustive des travaux préparatoires au projet 1.2 et ceux en rapport avec le préavis No 24/2022 :

- Démontage, protection, déménagement et stockage des œuvres d'art du centre de congrès et de ses alentours ;
- Adaptation des toilettes des niveaux B1 et B3 aux normes pour les personnes à mobilité réduite ;
- « Mise en veille » du Data Center ;
- Réalisation d'un prototype en rapport avec l'adaptation des tables élévatrices de l'Auditorium Stravinski ;
- Constat, avant travaux du bâtiment et des abords avoisinants.

Il s'agit également de mentionner la conduite des études architecturales et techniques suivantes :

- Études en rapport avec le raccordement du CCE au futur réseau thermique à distance MontCAD : adaptation de la chaufferie et des réseaux techniques alentours ;
- Études pour l'adaptation des monoblocs de ventilation avec le futur réseau thermique à distance ;
- Direction de projet de l'ensemble des travaux d'entretien, de maintenance et d'adaptation en lien avec les budgets des préavis Nos 02/2020 et 24/2022.

Installations techniques

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la cellule énergie a également mené à bien les travaux suivants :

Collège Etraz :

- Assainissement de la chaudière ;

Ascenseur public de la Grand-Rue :

- Remplacement des vitrages et du sol ;
- Contrôle périodique et, quand c'était nécessaire, retouches de 20 installations électriques, conformément à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

Tarifs des énergies

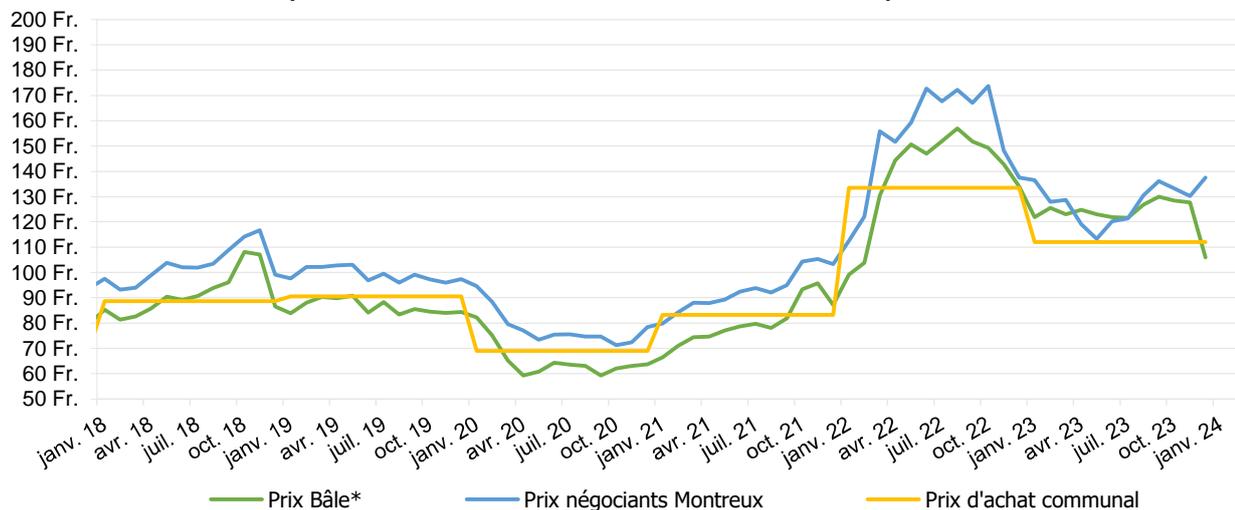
Le prix d'achat des énergies fossiles a diminué en début d'année 2023.

Le prix de l'électricité a, quant à lui, augmenté en moyenne de 40 %.

Consommation d'énergie thermique

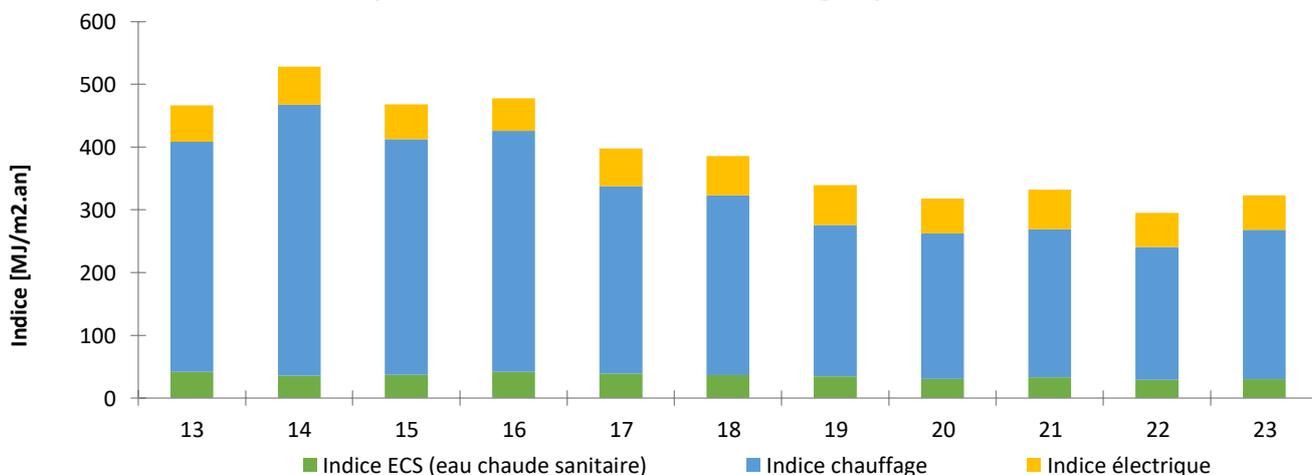
L'indice moyen de consommation reflète la quantité d'énergie utilisée par unité de surface, prenant en considération les conditions climatiques. Cette mesure offre une évaluation de l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux.

Prix moyen mensuel du mazout aux 100 litres pour 2018 à 2023

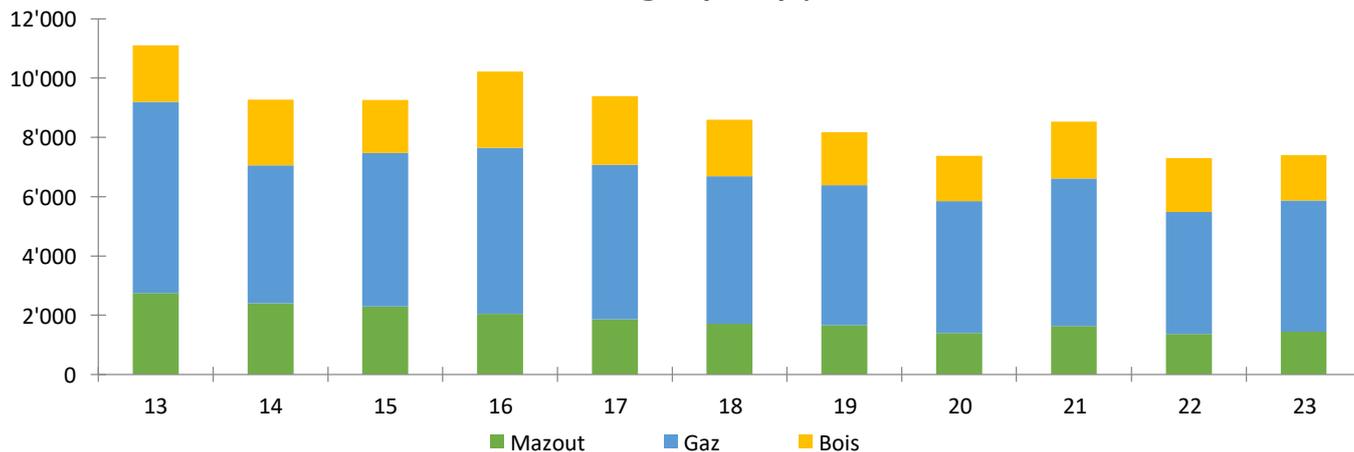


*Prix Bâle : tarif du baril arrivant en Suisse

Indice moyen de consommation d'énergie par année civile



Consommation d'énergie (kWh) par année civile



Vignes communales

Après un débourrement en retard de quatre jours par rapport à la moyenne décennale, la vigne a connu un début de croissance au ralenti jusqu'au 21 mai.

Ce temps froid et humide a favorisé le développement précoce de maladies et ravageurs, tels que le mildiou, l'excoriose et l'acariose, toutefois sans grande incidence économique.

Le retour d'un temps chaud et exceptionnellement sec, dès la fin du printemps, a permis une floraison de bonne qualité, augurant des vendanges assez précoces.

L'apparition de symptômes de sécheresse a été constatée très tôt dans la saison, avec toutefois moins d'intensité qu'en 2022.

Si les ceps de plus de 7 ans, bien enracinés, ont relativement bien résisté à cette sécheresse grâce à une gestion de l'herbe rigoureuse, les souches plus jeunes ont à nouveau dû être déchargées en raison d'un blocage de maturation (vignes enferrées).

La lutte phytosanitaire a nécessité 7 interventions, principalement en raison d'une pression accrue de l'oïdium, alors que le mildiou n'a finalement montré que très peu de nouveaux symptômes.

Le retour de quelques pluies bienvenues en fin d'été a permis aux grains de gonfler correctement et de parfaire la maturation.

Les vendanges ont débuté le 27 septembre pour se terminer le 11 octobre, sans une seule goutte de pluie durant toute cette période.

Les quotas de production, fixés à 900 gr./m² pour les cépages rouges Merlot, Cabernet Franc et Diolinoir, à 1,000 kg/m² pour les cépages Gamay et Garanoir et à 1,100 kg/m² pour le Chasselas ont été atteints.

Concernant la flavescence dorée, il convient de noter que nous n'avons pas trouvé de ceps atteints dans les vignobles communaux d'Es Ruffinel et Rouvenaulaz depuis 2017, mais que nous restons en périmètre de lutte en raison de la découverte de nouvelles souches dans le secteur de lutte.

Cépage	Poids	Sondage moyen
Gamay	4'000 kg	87° Oe
Garanoir	820 kg	91° Oe
Merlot	1'170 kg	93° Oe
Cabernet Franc	450 kg	99° Oe
Diolinoir	360 kg	92° Oe
Chasselas en Rouvenaulaz	3'575 kg	73° Oe
Chasselas Es Ruffinel	8'103 kg	74° Oe



Vignes du Chatelard. © Giampolo Lombardi

Terrains et bâtiments locatifs

Quatre régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs.

Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment pour les immeubles suivants :

Immeuble locatif sis route de la Cergniaule 3 à Sonloup :

- Réfection de l'introduction d'eau ;

Immeuble locatif sis chemin de l'Oche-Thorens 6b à Clarens :

- Réfection de la peinture de l'appartement au premier étage ;

Immeuble locatif sis rue Industrielle 21 à Montreux :

- Nouvelle porte d'entrée avec interphone et digicode ;
- Rafraîchissement de la peinture du hall d'entrée.

Locations

Chalet des Esserts, à Leysin : pour l'année 2023, un total de 4'567 (3'608) nuitées a été recensé, dont 3'792 (2'794) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

Ancienne cabane de Bretaye : pour l'année 2023, un total de 1'509 (1'257) nuitées a été recensé, dont 504 (322) pour les écoles de Montreux ;

Refuge des Grésalleys : le refuge a été loué à 14 (16) reprises.

Périmètre « Place du Marché, Marché couvert et zones alentours » : 23 (28) manifestations s'y sont déroulées.

Parking du Marché, Parking Donner et gestion des parkings en ouvrage

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état à la suite d'actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

Parking du Marché-Forum

- Nouvelle campagne de réparation localisée des défauts des dalles du parking, par piquage, traitement des fers et application d'un mortier en résine ;
- Pose de panneaux d'information « parcage en avant obligatoire ».

Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, du parking Donner, du parking Belmont et du parking de la Gare, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Parking du Marché-Forum

- Le total des entrées horaires, des cartes à prépaiement et des abonnements annuels est de 675'077 (675'265) entrées.
- La recette annuelle du parking se monte à 1'468'120 fr. (1'537'500 fr.), résultant du cumul des entrées horaires et des abonnements.
- La part des paiements par carte de crédit des recettes horaires est de 55 % (48 %). Les frais d'encaissement des paiements par carte de crédit s'élèvent à 28'273 fr. (29'152 fr.).

- Les encaissements en euros représentent un montant total de 9'702 fr. (8'995 fr.)
- La location des emplacements publicitaires a rapporté 50'366 fr. (31'350 fr.). Le total des montants perçus par carte à prépaiement est de 69'230 fr. (73'134 fr.).

Parking Donner

- Le total des entrées horaires et des abonnements annuels de la partie publique de 62 places est de 13'029 (13'823) entrées.
- Le revenu total de la zone publique atteint 104'338 fr. (113'601 fr.).



Réparation localisée au parking du Marché – Forum

Forêts

Avant un automne très arrosé, une nouvelle sécheresse et la canicule ont marqué le début d'année 2023. Ces événements à répétition se traduisent par une fragilisation de certains peuplements forestiers. Il s'en est suivi des attaques de bostryches sur les forêts d'épicéas et le dépérissement de certains arbres par manque d'eau. Les exploitations forcées ont été de l'ordre de 20 % de la récolte normale, soit plus de 1'000 m³. L'automne a été marqué par de fortes précipitations qui ont provoqué de gros glissements de terrain, en particulier la route de la transversale des Verraux. Les changements climatiques s'observent aussi par l'installation progressive de plantes indésirables dans forêts. Ces changements impliquent déjà maintenant le choix d'autres essences forestières dans la composition des futures forêts.

Les chantiers forestiers planifiés ont permis d'apporter des soins aux forêts protectrices de la commune selon le rythme habituel, mais en dessous de ce qui devrait être fait selon le plan de gestion.

Cette année, un inventaire des forêts de la commune par échantillonnage a été bouclé. Cet inventaire montre que le volume à l'hectare augmente, alors que le nombre d'arbres diminue. Cette première observation indique qu'il y a de plus en plus de vieux et gros bois. De plus, les forêts s'assombrissent et

l'installation de rajeunissement naturel souhaité est rendue plus difficile, voire inexistante.

L'effort doit donc être poursuivi pour le bon effet protecteur de la forêt. Car une forêt vieillissante est, d'une part, moins résiliente aux changements climatiques et perd, d'autre part, une partie de son effet protecteur.

Un bureau spécialisé a fourni le planning des travaux pour la sécurisation des Verraux. Un appel d'offres a été établi en vue des travaux après la mise à l'enquête. C'est un important projet du point de vue de la sécurité par rapport aux dangers naturels. Ces travaux devront sécuriser à long terme la ville de Montreux contre une catastrophe comme celle survenue dans les années 1930.



Lac de Jaman après intempéries de novembre



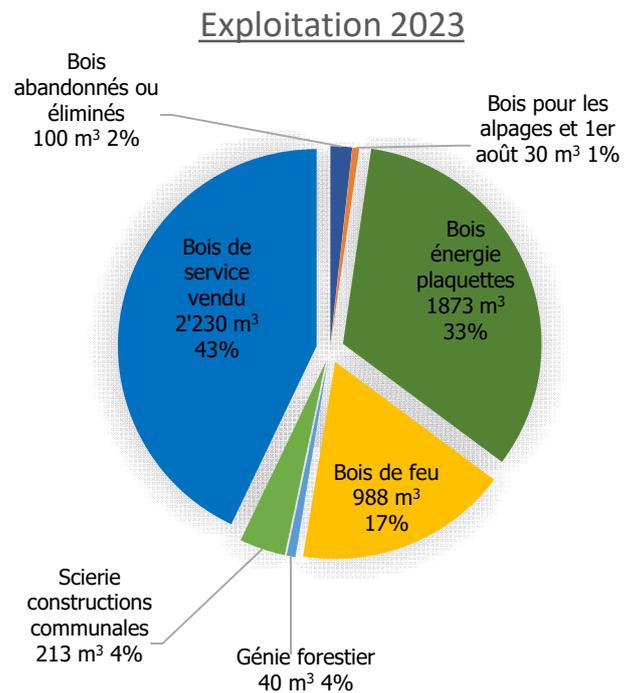
Débordement d'un cours d'eau dans le secteur Sauderan, en automne

Exploitation des bois

La possibilité de coupe, soit le volume à atteindre, est de 6'300 m³.

Les chantiers forestiers de l'année 2023 ont permis l'exploitation de quelque 5'000.00 (5'813.3) m³ de bois. Une centaine de m³ (76.9) de bois est laissée en forêt selon les directives cantonales et fédérales.

Le détail de la récolte de bois est représenté par le graphique ci-dessous :



Soins aux jeunes forêts

Les soins apportés aux toutes jeunes forêts se sont poursuivis. Ces travaux ne génèrent aucun produit, mais sont nécessaires, afin de structurer le mélange des essences forestières pour les forêts d'avenir. Ces travaux sont indispensables au vu des changements climatiques en cours. Ils sont soutenus financièrement par le Canton et la Confédération. Ce sont ainsi 22 (15) ha qui ont été traités. Des plantations ont également été réalisées. Celles-ci sont nécessaires dans le cadre de l'adaptation des forêts aux changements climatiques. Le plan climat du Canton de Vaud participe financièrement à ces travaux.

Biodiversité en forêt

Une intervention en faveur du tétras-lyre a eu lieu dans la réserve forestière particulière du Folly-Molard. Les travaux de coupes de bois avec évacuation des branches ont été effectués. Ces travaux de mise en lumière par petite trouée favorisent le milieu pour cette espèce, ainsi que d'autres, comme la bécasse des bois et la gélinotte. Le nettoyage fin des surfaces dégagées a été réalisé en partie par la Fondation Bergwald (semi-bénévole), institution basée dans le canton des Grisons.



Biodiversité en forêt. Trou de pic, région du Molard

Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) ;
- Label COBS (certificat d'origine bois suisse) ;
- Convention entreprise partenaire du Parc naturel Pays d'Enhaut pour la scierie des Avants ;
- Utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, l'utilisation d'huile biodégradable dans les tronçonneuses ; transition vers un parc de débrousailluses électriques ;
- Sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- Abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts, pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- Maintien d'arbres morts debout dans les endroits non accessibles (sécurité) ;
- Mesures de lutte contre la grande berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme).

Détail d'utilisation du bois :

Bois de service

Le bois de qualité « service » ou bois destiné au sciage de charpente, etc, représente cette année le 43 (44) % du bois exploité. Ce bois, vendu aux scieries suisses ou étrangères, est commercialisé par la coopérative « La Forestière » dont la Commune est membre.

Plaquettes « bois énergie »

1'873 m³ de bois ont été transformé en plaquettes de bois, stockées sous les hangars des Avants, de Rennaz et aux Fourches. Ce volume transformé représente 4'682 (4'288.50) m³ de plaquettes.

Les plaquettes de bois produites ont été utilisées de la manière suivante :

Karmalabois	2'631 m ³ /pl	(2'604)
Voirie	318 m ³ /pl	(396)
Clinique de Sonloup	748 m ³ /pl	(723)
Divers, ventes	359 m ³ /pl	(294)
Total	4'046 m³/pl	(4'017)

Un solde de 636 m³ permet de constituer un stock au hangar des Fourches et permet d'amorcer les mois de l'hiver suivant, qui sont peu propices à la fabrication de plaquettes.

Bûches « bois énergie » et bois long

Du volume exploité, 550 m³ ont été transformés en bûches, ce qui représente 786.5 (1'163) stères de bois. 476 (281) m³ ont été vendus en bois de feu long. Un certain volume a également servi à reconstituer le stock de bois en bûches pour le printemps.

Ce bois a principalement été vendu aux différents clients de la Commune achetant du bois de feu de cheminée.

Toutes les commandes ont été honorées. Les prix du bois énergie ont également été adaptés.

Scierie

La scierie communale a scié 213 (213.08) m³, dont 36 (41.19) m³ pour des privés, soit un peu moins que d'habitude. Dès lors, le scieur a été mis en renfort de l'équipe d'exploitation forestière. Les besoins communaux se répartissent entre les différents projets de constructions bois et les besoins courant en bois comme les renvois d'eau et besoins pour les alpages ou la voirie.

Divers

Le bois pour les chalets d'alpages, pour la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que le bois de feu pour le 1^{er} août représentent 30 (44.55) m³.

Un volume de bois bostryché estimé à 100 (77) m³ a été abandonné en forêt : ce bois était invendable sur le marché du bois, complètement saturé. Conformément aux directives du Canton pour une sylviculture proche de la nature, des arbres secs sur pied ou renversés restent en forêt pour, favoriser la biodiversité pour, autant qu'ils ne posent pas un problème de sécurité le long des routes ou chemins pédestres.

Signalons également que 20 (20) m³ de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

Environ 50 (45) sapins ont été livrés pour Noël dans les églises, écoles, lieux publics, villages et autres manifestations durant l'année.

Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques / travaux pour autres services

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- Entretien, fauchage, balisage de 80 kilomètres de chemins pédestres ;
- Remise en état du sentier des Narcisses, chemin des Planches, secteur Chessy ;
- Entretien de la transversale des Verraux et des 5'000 ;
- Travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour la section des espaces verts ;
- Divers chantiers en collaboration avec les autres services.

Office du sport et des installations sportives

Relations avec les partenaires sportifs

Au 31 décembre, la Commune comptait **70 clubs sportifs** officiellement reconnus, sans compter les associations organisatrices d'événements. La Municipalité a organisé le 21 mars la **rencontre annuelle des sociétés sportives** de Montreux. Cette séance, qui a réuni 42 associations, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des clubs.

Dans le cadre de la Swiss Basketball League Cup, la Municipalité a organisé le 28 janvier une **soirée à**

l'intention des responsables des institutions sportives de Montreux afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et développer des nouvelles synergies. Cet événement a permis à 75 personnes de pouvoir dialoguer avec les Autorités et renforcer les liens entre clubs.

La **réception des sportives et sportifs méritants** a réuni 300 invités à la salle Omnisports du Pierrier le 9 novembre pour la remise des médailles aux 148 nominés, issus de 24 clubs.

Activités et manifestations organisées par la Commune

Organisée le 4 mai, la 14^e édition de l'action **La Suisse bouge** a réuni plus de 800 participants qui se sont élancés sur le parcours d'environ 5 km qui propose un aller-retour entre la Place du Marché et le Pierrier. La Commune a également coorganisé une étape du Tour du Chablais le 26 avril, au complexe sportif de la Saussaz, avec le club local d'athlétisme (CA Riviera). Au final, près d'un millier de participants - dont 200 enfants - ont pris le départ de cette compétition.

Du mois de mai au mois de septembre, la Commune a proposé, chaque semaine, des **cours gratuits de sport pour la population**. Il s'agit notamment du concept d'Urban Training (fitness en plein air), de zumba et de yoga. Au final, ces activités ont réuni 3'343 personnes lors des 57 cours.

Le **Montreux Morning Run** a permis aux personnes qui pratiquent la marche ou la course à pied de se réunir les premiers mercredis des mois de mai à octobre (183 personnes). De son côté, le **Montreux Morning Swim** a pu être organisé durant les mois de mars et avril puis novembre et décembre (161 personnes). Ces activités ont pour but de promouvoir l'activité physique auprès de la population et se déroulent à 6h du matin pour se terminer avec un déjeuner en commun.

Pour la 6^e année consécutive, Montreux a mis sur pied un programme d'**Open Sport**. Il consiste en l'ouverture de 2 salles de gymnastique le dimanche de 14h à 18h durant les mois de novembre à avril. Les activités sont destinées aux jeunes de 10 à 18 ans et sont encadrées par deux moniteurs par salle. Relevons qu'une salle est réservée durant 2 heures pour des disciplines destinées prioritairement aux filles.

En collaboration avec le Service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse, une participation au programme **Ça bouge chez toi** a été mise sur pied. Ainsi, des activités sportives ont été proposées lors de toutes les vacances scolaires.

Afin de répondre aux directives cantonales, une **formation** a été organisée le 3 avril en collaboration avec la Police Cantonale, pour que les bénévoles des manifestations locales bénéficient d'une formation de planton de circulation (obligatoire). Ce sont 90 personnes qui ont participé à ce cours, principalement issues des clubs locaux de cyclisme et course à pied.

Coorganisée avec les établissements scolaires de Vevey et de Montreux-Ouest, la **journée cantonale scolaire d'athlétisme** a vu des élèves de tout le Canton se rencontrer et se mesurer dans différentes disciplines le 4 octobre au complexe sportif de la Saussaz.

Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2023, les sollicitations ont concerné plus particulièrement des courses de ski, des tournois de football, du sport de raquettes, de l'escrime, du scrabble, de la pétanque, du rink-hockey, des arts martiaux, du tir, du basketball, des manifestations nautiques, de sauvetage, des courses cyclistes et courses à pied, des triatlons, des concours de gymnastique, des meetings de natation, des compétitions de parapentes ou encore de l'hippisme. Les infrastructures des sites de la Maladaire, de la Saussaz et du Pierrier expliquent ce dynamisme. Parmi tous ces événements, citons ci-dessous les principales manifestations sportives d'envergure organisées en 2023 à Montreux qui ont toutes bénéficié d'un soutien financier de la Commune.

La 20^e édition des finales de la **Swiss Basketball League Cup** a été organisée pour la 15^e année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 28 et 29 janvier. La compétition a connu un grand succès, avec les 2 journées à guichets fermés notamment grâce à la présence du club de Vevey-Riviera Basket et de son célèbre joueur Thabo Sefolosa. Les matches ont également été suivis en direct au travers de plusieurs canaux comme la télévision, Internet ou différents réseaux sociaux. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont mis sur pied un important tournoi pour les juniors.

Pour la cinquième année, la salle Omnisports du Pierrier a accueilli les meilleurs joueuses et joueurs de tennis de table d'Europe dans le cadre de l'**Europe Top 16 Cup Montreux**. La foule s'est déplacée pour venir assister aux prouesses des pongistes les 25 et 26 février, puisqu'il n'y avait plus de billets à vendre (1'250 places par jour). Cette manifestation a bénéficié d'une belle couverture médiatique à l'étranger et peut compter sur le soutien important de sponsors internationaux.

Les activités du **sport scolaire facultatif** (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye, aux Mosses et aux Diablerets. Entre les mois de mars et juin puis de septembre à décembre, l'offre est très éclectique : athlétisme, arts martiaux, danse, escalade, sports de balles, sports à roulettes, natation, etc.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombres d'élèves inscrits
Hiver	7	403
Printemps	24	382
Automne	30	439
Totaux	61	1'224

L'athlétisme et la course à pied ont particulièrement été mis en valeur avec de nombreuses manifestations. Organisée le 2 juillet, la 41^e édition de la **Course Montreux – Les Rochers-de-Naye** a comptabilisé près de 600 personnes à l'arrivée des différentes courses, au départ de Montreux ou de Caux, dans les catégories de course à pied ou de marche. Le **Montreux Trail Festival** a compté une excellente édition avec 1'760 inscriptions pour les différentes courses allant du parcours pour les enfants à la distance « reine » de plus de 110 km. Les arrivées se sont concentrées cette année sur le site du Pierrier. La **Run Mate** s'est associée à Montreux pour la seconde année pour son site de départ et d'arrivée. Cette épreuve populaire propose de réaliser le tour du Lac Léman en courant sur 240 km. Au final 180 équipes composées de 2 à 9 personnes se sont succédées lors des points relais pour mener à bien ce défi les 23 et 24 septembre.

Pour la septième année, les courts de Territet et le Montreux Tennis Club ont renoué avec leur passé prestigieux en accueillant deux tournois internationaux de tennis. Tout d'abord, le **Montreux Junior Open**, une épreuve pour les jeunes filles et garçons âgés de moins de 14 ans qui s'est tenue en juin. Réservé aux femmes, le tournoi **Elle Spirit Open** a proposé une édition à nouveau très relevée avec des joueuses de haut niveau du 4 au 10 septembre, le tout en accès gratuit.

Organisé par l'association Orgiride, le **Bukolik** a fêté sa 20^e édition du 11 au 13 août du côté de Villard-sur-Chamby, plutôt que sur la Route de Sonloup aux Avants en raison des travaux en cours sur la ligne du funiculaire les Avants-Sonloup. Les concurrentes et concurrents issus de nombreux pays se sont affrontés sur la descente de 3 km de la route récemment rénovée en direction de la gare de Chamby.

Après une année de pause, le **Waterings Contest** s'est déroulé le 12 août pour la seconde fois du côté du débarcadère de Territet. Toujours très spectaculaire, cette discipline propose aux gymnastes d'effectuer une prestation aux anneaux balançants avant d'effectuer un « atterrissage » dans le lac. De par son originalité, la manifestation a bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

Pour sa seconde édition, le **Challenge Montreux 3x3** a connu une forte progression de participation puisque ce sont 65 équipes et 246 joueuses et joueurs qui se sont affrontés dans cette discipline de basketball qui se joue à 3 contre 3. Organisée du 10 au 13 août sous le Marché couvert, qui donne une image atypique à cet événement, la manifestation a également proposé des initiations pour les jeunes, un tournoi populaire, ainsi que des activités sportives en faveur de la population.

Subventions et soutien

En plus des subventions précitées aux manifestations sportives, la Commune a également soutenu la pratique d'une activité sportive par les subsides ci-après.

Le **Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes** a pu attribuer un soutien financier aux 29 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de 7 fr. 10/habitant a été versée au SAI, pour un montant total de 185'175 fr. Le Fonds intercommunal a versé de son côté 64 fr. par jeune sportif montreusien (3'026 juniors), pour un montant total de 193'664 fr. Un **subside communal** représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a pu également être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

Le soutien aux clubs visant à **promouvoir les formations dispensées par Jeunesse+Sport** auprès des moniteurs des clubs a pu être maintenu. Cette mesure vise à accroître le niveau de formation des coaches, tout en permettant aux associations de recevoir davantage de subsides (versés par la Confédération). Au final, 19 clubs totalisant 106 moniteurs ont reçu un montant de 200 fr. par moniteur dont la formation est valide (sur la base d'un moniteur subventionné pour 12 jeunes de 5 à 20 ans).

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de **l'entretien de leurs installations sportives**. Il s'agit notamment des téléskis (Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, du snowpark d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié

d'un soutien dans le cadre d'**achat de matériel** ou ont profité de la mise à disposition du **minibus communal**, qui est proposé aux associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de 100 fr. par jour et qui a été utilisé à 89 reprises. Les services communaux ont également employé ce véhicule, principalement lors de séances ou visites à l'extérieur de la Commune.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en attribuant des **subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive**. Ainsi, 89 jeunes ont reçu une participation financière de la Commune, afin de payer une partie de la cotisation de membre d'un club sportif local.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, des **forfaits de ski à un tarif préférentiel** sont proposés pour les apprentis et étudiants : 303 enfants ont ainsi profité de la subvention de 100 fr. octroyée par la Commune lors de l'achat de l'abonnement de ski « Magic Pass ». Dans le même but, la Commune dispose d'un stock de **matériel de sports d'hiver** qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Au final, 646 élèves ont bénéficié d'une mise à disposition de matériel à la saison soit 360 par le biais du matériel communal dans le cadre des activités du SSF et 286 au travers d'un subventionnement de la location auprès de l'un des deux magasins de sport de Montreux. Par ailleurs, l'office du sport a également équipé 490 élèves pour les activités scolaires à ski (403 pour les semaines de camps et 87 pour des journées) sans tenir compte du matériel de ski de fond ni des raquettes à neige.

Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, quatre salles de rythmique, les terrains de football de Chailly et de la Saussaz, le stade d'athlétisme de la Saussaz, la salle omnisports du Pierrier, la piscine de la Maladaire, les Bains de Clarens, la piscine de La Foge et les différentes installations sportives communales en libre accès.

La **piscine de la Maladaire** a totalisé 167'619 entrées. L'ouverture anticipée à 6h30 au lieu de 8h00 le mercredi connaît un succès grandissant. Les Bains de Clarens et la piscine de la Foge ont été exploités du 3 juin au 27 août avec une forte fréquentation à mettre en lien avec la météo très favorable (pas de décompte des entrées puisque l'accès y est gratuit).

Le **domaine skiable** a totalisé 5'312 journées au cours de la quinzaine de semaines d'ouverture ; soit

3'313 journées générées par le Magic Pass, 1'747 cartes journalières dont 685 pour les sorties du SSF (aucune activité des Ecoles de Montreux sur le domaine communal) et, finalement, 252 jours issus des abonnements de saison. Sur les 88 jours d'ouverture maximale possibles, le domaine skiable n'a pu être exploité que 53 jours (fermeture de 22 jours en raison des conditions météorologiques et 13 jours en raison de pannes sur le matériel roulant du MOB).

Le **complexe sportif de la Saussaz** connaît toujours une forte occupation. Parmi les principaux utilisateurs de ces installations, relevons notamment les établissements scolaires de Montreux, le SSF de Montreux, l'école professionnelle de Montreux, les écoles privées, les clubs d'athlétisme (4), de football (5), de triathlon (1) ou encore de football américain (1) et rugby (1). Des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et de l'un des terrains de football sont proposés à la population tout comme les vestiaires accessibles tous les jours.

La **patinoire synthétique** a été installée pour la seconde année sur le terrain multisports du collège de Vinet à Clarens. Exploité durant les mois de janvier et février, cet espace de glisse a pu compter sur la présence de 2'152 personnes dont, 840 élèves issus de 40 classes.

Energie

Fonds pour l'énergie et la durabilité

Le Fonds pour l'énergie et la durabilité a, en 2023, été sollicité par la population tout autant que les années précédentes. Quelque 266 dossiers ont pu être finalisés, pour un montant total de 400'181 fr. 30. Nouveau record pour le nombre de bilans énergétiques réalisés sur des bâtiments à Montreux, soit 32, contre 27 en 2021 (précédent record). Concernant les installations photovoltaïques, un nouveau record est également enregistré, avec 53 subventions attribuées, pour un montant de 153'902 fr. 25. Le précédent record se montait à 23 subventions attribuées en 2021. La subvention pour l'achat d'un vélo électriques représente 174 demandes cette année et 134'830 fr. 80.

L'augmentation de la taxe sur l'électricité qui permet d'alimenter le Fonds, de 0.2 à 0.5 ct/kWh en 2022, n'a pas encore été suffisante pour rattraper le déficit du Fonds et réduire l'attente dans le versement des subventions. A ce jour, il manque encore 381'795 fr. dans le Fonds pour couvrir l'ensemble des subventions demandées par la population montreuusienne.

Depuis le lancement du Fonds en 2009, près de 3, 4 millions fr. d'aides financières ont été octroyées

pour encourager et soutenir le passage aux énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la durabilité.

Ecologement

Lors de la période de risque de pénurie énergétique en hiver 2022-2023, une première opération écologement s'est déroulée du 1er décembre 2022 au 3 mars 2023 à Montreux. Cette action est soutenue par le Canton. Le principe est d'offrir aux locataires des conseils personnalisés en matière d'économies d'énergie et du matériel efficace. Une deuxième action est reconduite l'hiver suivant, du 4 au 23 décembre 2023.



Opération Ecologement 2022-2023

Le taux de visite de la première opération était de 67 %, il est monté à 86 % lors de la deuxième.

Au total, sur les deux opérations, 360 logements ont pu être visités. Cela a permis l'installation de 1'553 ampoules LED, 688 économiseurs d'eau (brise-jets), et 306 pommeaux économiques de douche entre autres. Les économies d'énergie thermique sont estimées à 304'939 kWh_{th}/an, soit la consommation annuelle d'une trentaine de ménages. Concernant l'eau froide, 10'136 m³/an ont pu être économisés, ce qui équivaut à la consommation d'eau annuelle de 80 ménages environ.

Bilan énergie-climat

Le bilan énergie-climat, qui rend compte de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ sur le territoire communal, a été réalisé en collaboration avec le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM). Cette analyse montre une réduction de la consommation de gaz sur le territoire de 204 à 171GWh depuis 2017, ce qui suit la trajectoire de réduction visée par les objectifs de la Société à 2000 Watts et du label Cité de l'énergie. En termes de consommation d'énergie primaire, l'objectif de réduction (40 % depuis 1990) est donc atteint. Toutefois, les émissions de gaz à effet de serre par habitant ont augmenté de 3 % par rapport à 2017. Ceci est en partie dû à une augmentation du nombre de véhicules à carburant (essence, diesel, hybrides),

soit 1956 de plus qu'en 2017. Enfin, l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables sur le territoire n'a pas été atteint, la part actuelle se montant à 18.6 %.

Le bilan énergie-climat réalisé en 2023 a permis de mettre en lumière l'obsolescence des objectifs du Plan Directeur Communal des énergies, en regard des nouveaux objectifs cantonaux et fédéraux en matière de réduction de la consommation d'énergie, des émissions de CO₂ et d'augmentation de la part d'énergie renouvelable. Ces nouveaux objectifs prévoient zéro émission nette de CO₂ et 100 % d'énergies renouvelables, non plus en 2100, mais en 2050. Ceci afin de respecter les Accords de Paris, ratifiés par la Suisse en 2017, visant à limiter le réchauffement climatique global à 1,5 degré.

Réseau thermique MontCAD

Le grand projet de réseau thermique MontCAD, initié en 2016, suit son cours. Près de 250 bâtiments, dont le Centre de Congrès et d'Exposition et plusieurs grands hôtels, grands consommateurs d'énergie, pourront être raccordés au futur réseau. L'installation prévoit une distribution d'environ 90 millions de kWh thermiques par année, produit avec au minimum 90 % d'énergie renouvelable et ce, grâce à l'eau du lac.

Une première étape a été déployée sur le secteur de la Grand-Rue, à la hauteur du 2m2c.

La Fourmilière

La plateforme interactive et participative lancée en 2018 et dédiée à la population, évolue ! Le principe de la Fourmilière réside toujours dans le développement d'un réseau de citoyennes et citoyens engagés dans la durabilité. Cette année, des modifications liées à la gestion des services proposés sur la plateforme ont eu lieu. Désormais, il sera donc possible, pour chaque service répertorié dans l'annuaire, d'être administrateur de sa propre page et donc de gérer et modifier son contenu. Le but est de nourrir l'activité de la plateforme et garantir l'actualité des offres proposées par chaque service.



Logo de la Fourmilière

Un partenariat avec la Ville de Genève a été signé pour permettre la création d'une deuxième « Fourmilière » à Genève et le partage d'informations, telles que du contenu ou des informations relatives au fonctionnement de la plateforme.

À ce jour, La Fourmilière, c'est aussi :

- 2640 utilisatrices et utilisateurs
- 73 services
- 6986 actions engagées et mises en œuvre
- 1 lettre d'information mensuelle
- 1 menu de la Fourmilière mensuel, en collaboration avec la Bibliothèque de Montreux-Veytaux

Le compte Instagram de la Fourmilière lancé en 2021 cible un public plus jeune. Il permet d'être informé d'événements ou d'offres liés à certains services. A la fin décembre 2023, il dénombre 641 abonnées et abonnés contre 505 à la fin 2022. Il produit en moyenne 2 publications et 3 « stories » par semaine, qui rendent compte de l'activité de la plateforme.

Opération « Bike to work »

La Commune de Montreux a participé à l'édition 2023 de « Bike to Work ». Le challenge vise à encourager les déplacements pendulaires par des moyens de mobilité douce. Le principe est d'effectuer au moins la moitié de ses déplacements maison-travail à vélo ou à pied, pendant les mois de mai et juin. L'année 2023 a réuni 21 participantes et participants, contre 20 en 2022. Il y a eu 56 % de jours de déplacements en mobilité douce, contre 78 % en 2022. Une agape a été organisée à la fin du challenge pour remercier les participantes et participants de leur engagement.

Bourse aux vélos

Organisée en collaboration avec ProVélo Riviera, l'édition 2023 de la Bourse aux vélos s'est tenue sous le Marché couvert le samedi 18 mars. Elle a vu un record de vélos mis en vente, soit 257, contre 173 en 2022. Une centaine ont été vendus.

L'exposition « Agir Malin : Manger mieux ! » a été présentée à cette occasion sous le Marché couvert. Un stand de promotion de la Fourmilière était aussi présent.

Trois détaillants de vélos de la région ont participé à la manifestation. Le barista veveysan « The Coffee Shack », invité pour la troisième fois à cet événement, a servi des boissons chaudes. Les « Saccochier.e.s », créatrice et productrice veveysanne d'accessoires de cyclisme à partir de matériel upcyclé (bâches de camion, chambres à air), ont participé pour la première fois à l'événement.



Bourse aux vélos

Bons de réparation pour vélos

La mise à disposition de la population de 100 bons d'une valeur de 90 fr. a nouveau été organisée le jour cette année après trois ans d'absence. Elle vise à offrir un service d'entretien à son vélo, qu'il soit électrique ou mécanique. Il a fallu seulement deux jours pour que la centaine de bons soit commandée.

La Fresque du plastique

La Fresque du plastique reprend le concept des fresques du climat, en se focalisant sur la problématique du plastique. Il s'agit d'un atelier ludique et participatif, ouvert à toutes et tous. Il fait appel à l'intelligence collective pour mieux saisir les enjeux liés au problème du plastique, de sa fabrication à son recyclage. L'événement a eu lieu pour la première fois à Clarens, le 13 octobre à la Maison de Quartier. Au total, 15 personnes ont participé à l'événement.



Atelier « Fresque du plastique »

Soirée du film sur l'énergie

La 7^e édition de la soirée du film sur l'énergie s'est déroulée le 3 mai au Cinéma Hollywood. La projection a accueilli près de 200 personnes, qui ont pu écouter la conférence de M. Stéphane Genoud, professeur en management de l'énergie à la HES-SO Valais, intitulée « La transition écologique : c'est ici et maintenant ! ».

Plusieurs capsule-vidéos ont été projetées, traitant avec humour et sérieux, invitant à réfléchir sur l'impact de nos modes de consommation sur l'avenir. La dépendance aux énergies fossiles, la précarité énergétique, la responsabilité de la Suisse dans le dérèglement climatique, et une interview de Jean-Marc Jancovici étaient également au programme.



Affiche soirée du film sur l'énergie 2023

Service de l'urbanisme

Police des constructions

Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat.

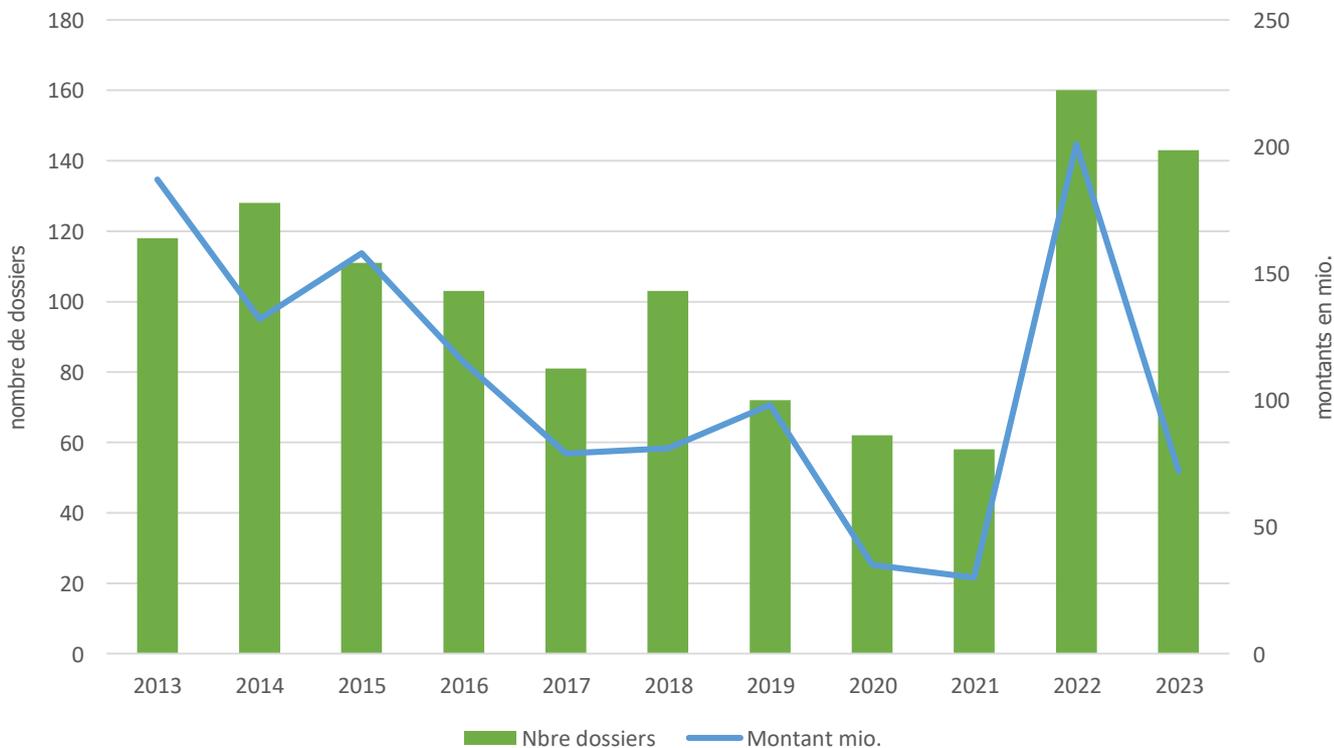
Dans le cadre de l'examen des dossiers afférents à la police des constructions, on distingue principalement trois procédures fondées sur la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions et son règlement d'application (LATC - RLATC), à savoir :

- les projets nécessitant une enquête publique (art. 109 LATC) ;
- les projets de minime importances dispensés d'une publication (art. 111 LATC et 72d RLATC) ;
- les projets dispensés d'autorisation de construire (article 103 LATC et 68a RLATC).

Le graphique ci-dessous reporte les 143 (160¹) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 LATC. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités et la courbe vectorielle, quant à elle, indique les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2).

Par ailleurs, 172 (257) demandes de préavis en vue d'une future publication d'une demande de permis de construire ont été traitées.

Evolution des demandes de permis de construire



¹ Chiffres de l'année précédente

En complément des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 125 (155) dossiers qualifiés de « minime importance », ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication. Lorsque les projets correspondent à cette notion, l'autorité municipale, se fondant sur les dispositions des articles 111 LATC et 68a RLATC, peut les autoriser sans enquête publique (article 111 LATC), voire les dispenser d'autorisation (art 68a RLATC). Le graphique à barres ci-dessous reflète la proportion de ce type d'autorisations durant la dernière décennie.

Il est à souligner que, parmi ces 125 dossiers, 70 (78) concernent des demandes de pose de panneaux solaires, qui suivent une procédure facilitée depuis la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire en 2014 (LAT).

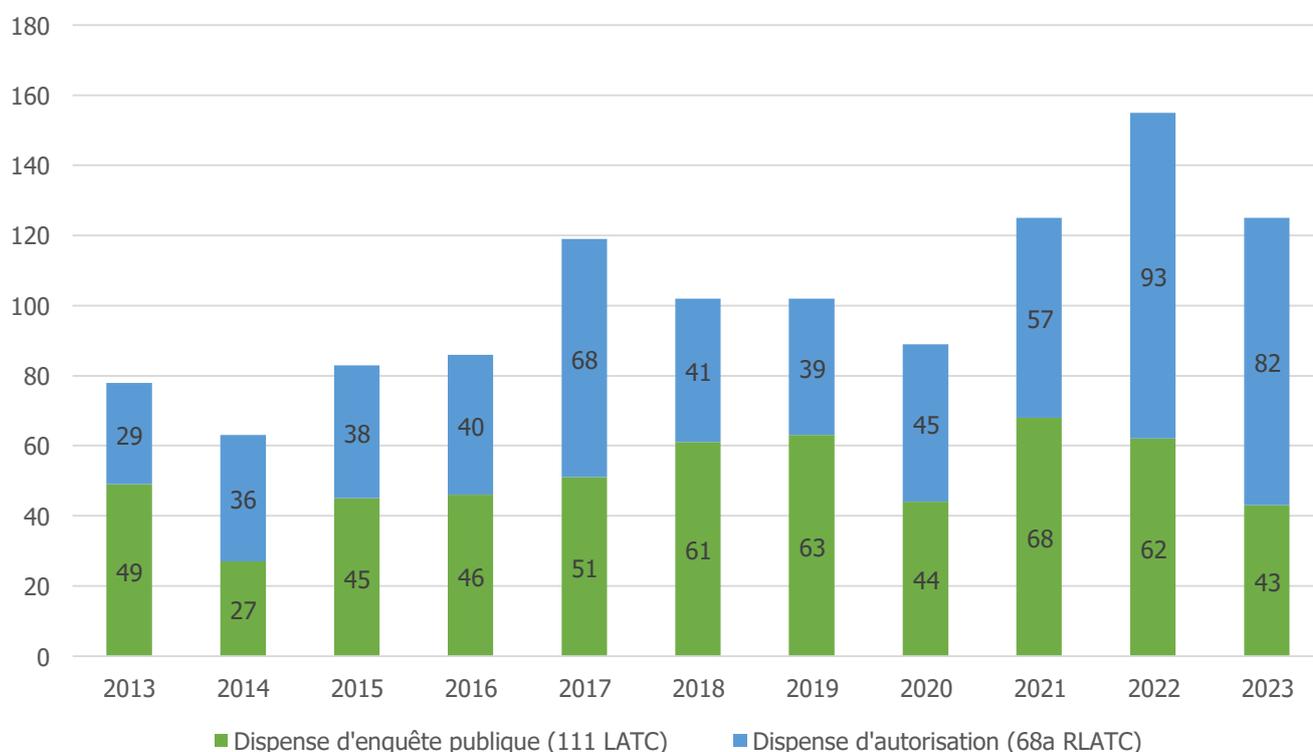
Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de rappeler que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'informations technico-légales précises et complètes, s'appuie de manière systématique sur une présentation faite par le service de l'urbanisme pour chacun des dossiers.

Les éléments statistiques

Toutes catégories d'autorisations de police des constructions confondues, le service de l'urbanisme a ainsi été amené à traiter 406 (382) dossiers durant l'année 2023, dont 44 (21) sont régis par la législation fédérale, pour des projets situés hors des zones à bâtir.

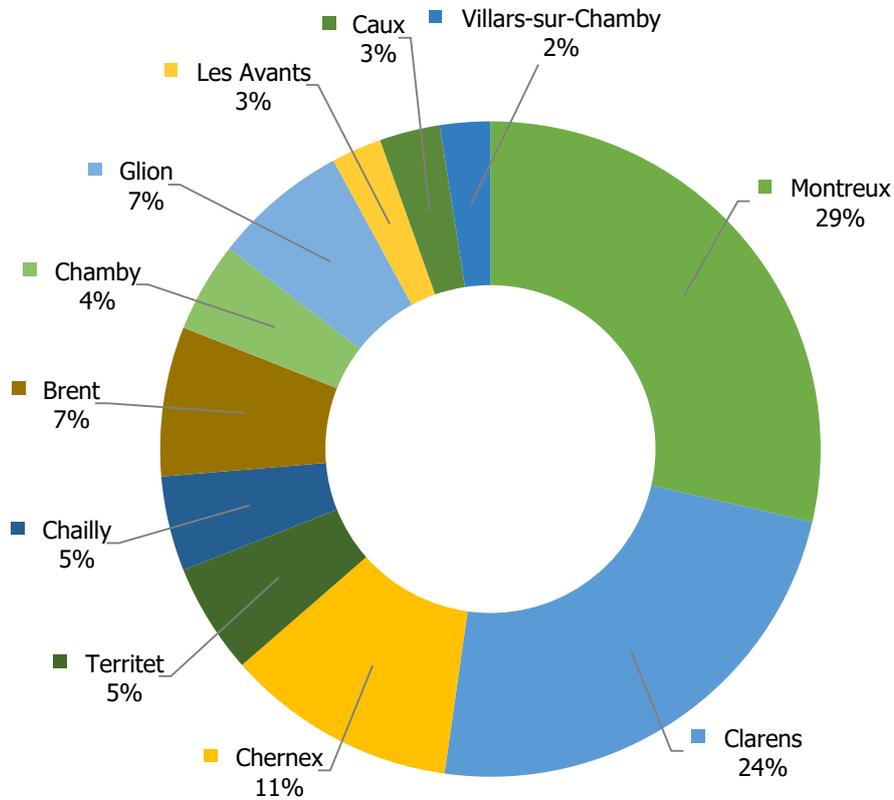
A noter que la mise aux normes énergétiques des constructions et le changement de système de chauffage nécessitent une autorisation complète ; ce type d'intervention sur le patrimoine bâti est très prisé en ce moment et la délivrance de ces autorisations ne dépendait pas du Plan général d'affectation (PGA) annulé. Il en va de même des demandes d'autorisations situées en-dehors de la zone à bâtir.

Autorisations de minime importance



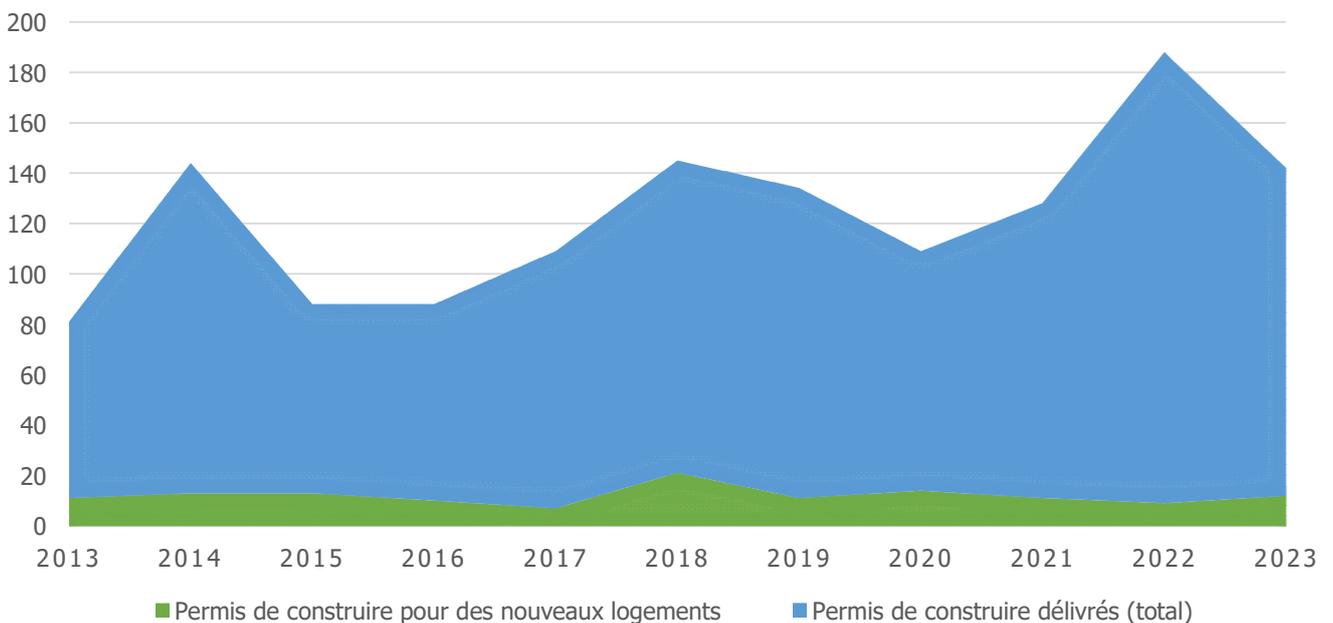
Le graphique en secteurs ci-dessous donne une clé de répartition de ces dossiers, selon les villages de la commune.

Répartition géographique des autorisations délivrées en 2023



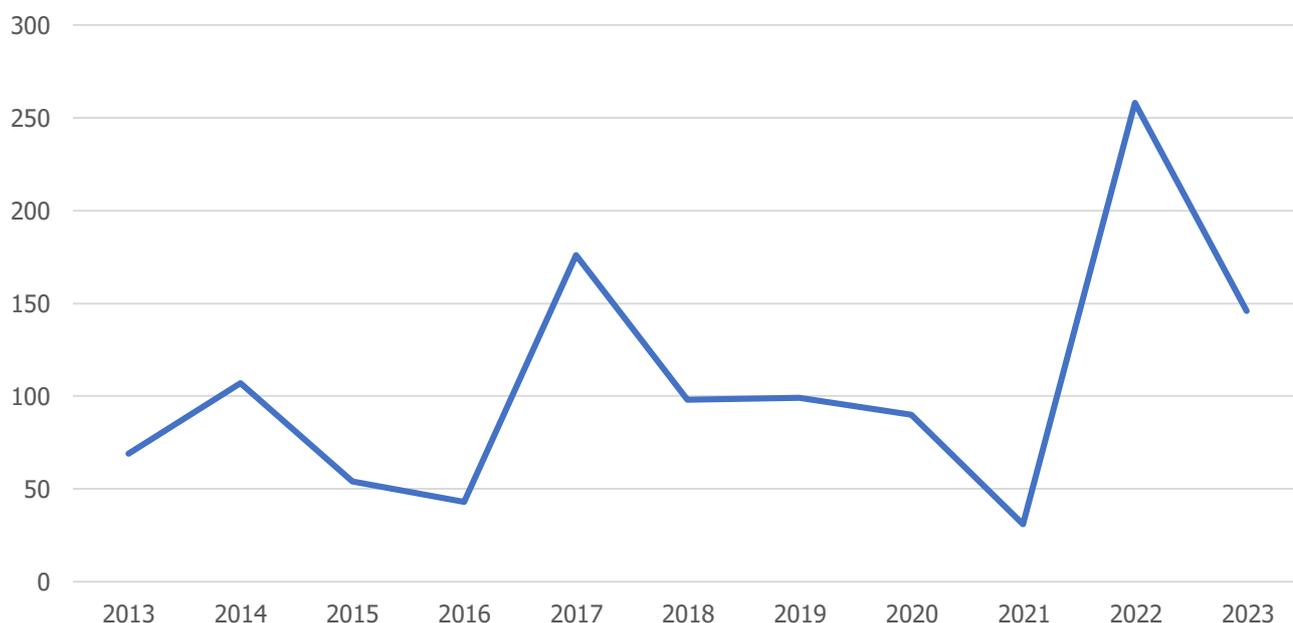
En 2023, 145 (191) permis de construire ont été délivrés, dont 15 (12) pour des nouvelles habitations.

Part des permis de construire pour la création de nouveaux logements



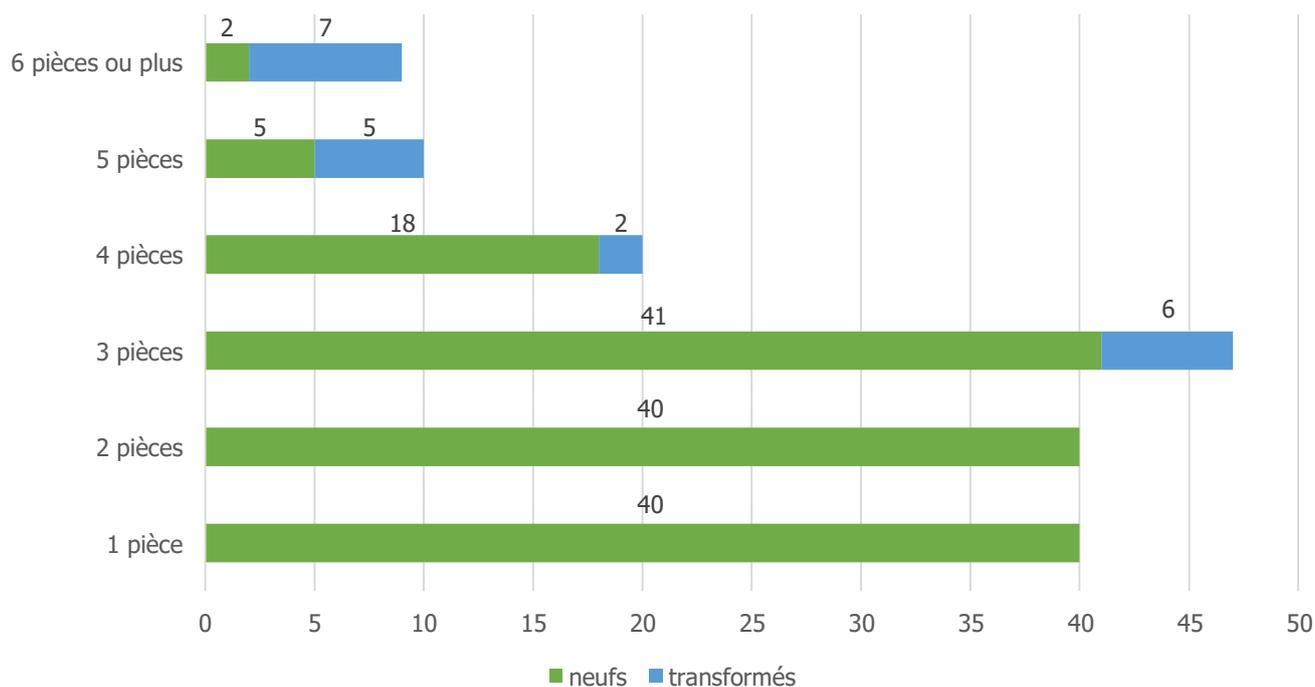
Les 15 (12) permis de construire délivrés en 2023 pour de nouvelles constructions portent sur la création de 146 (258) logements.

Evolution du nombre de nouveaux logements



Les 145 permis de construire délivrés en 2023 concernent, en tout, 167 (356) logements (nouveaux ou transformés). Ils sont répartis dans les catégories suivantes :

Structure des logements autorisés en 2023

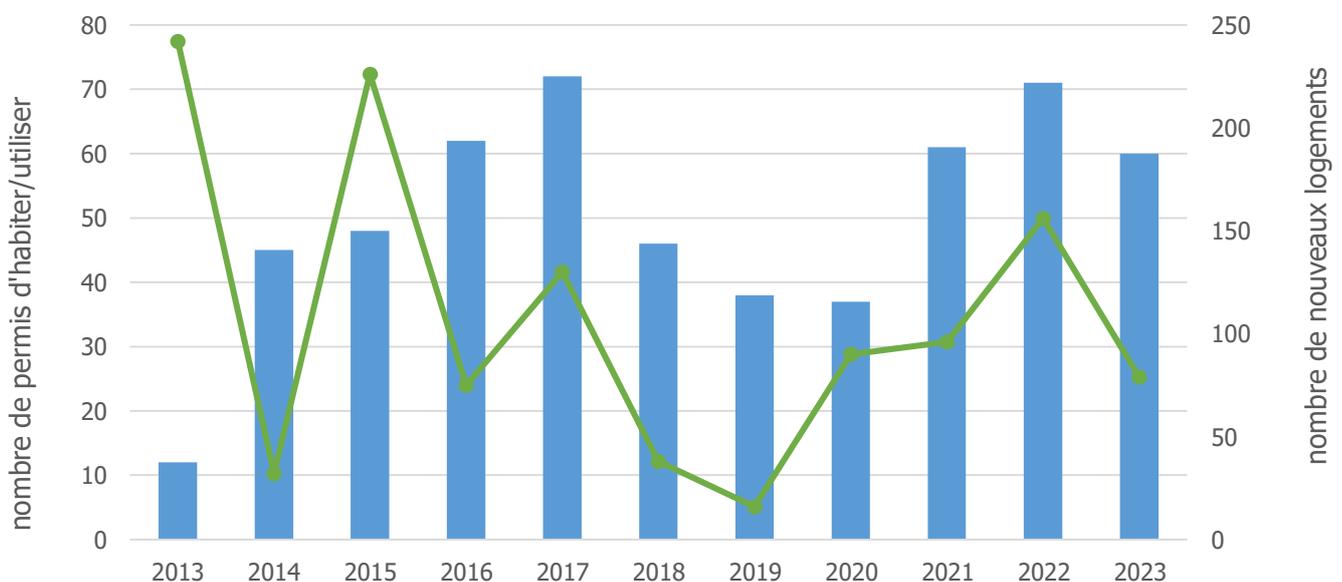


Salubrité

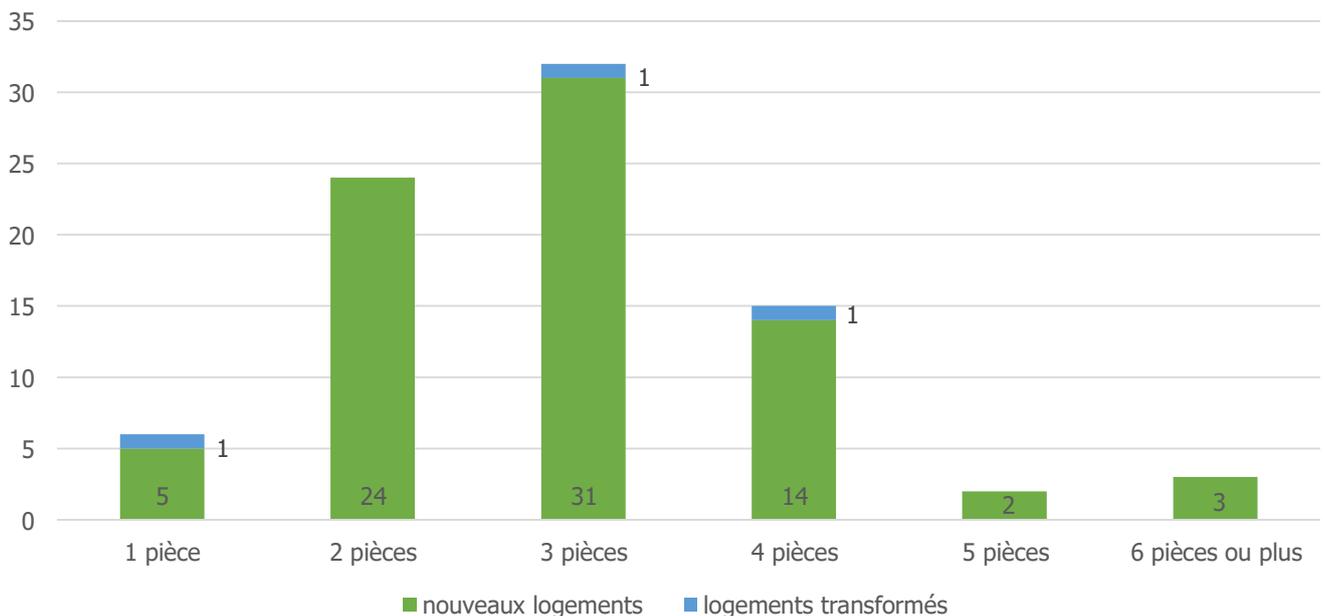
La commission de salubrité, désignée par la Municipalité, est composée de cinq membres, dont au moins un médecin et une personne compétente en matière de constructions, conformément à l'article 17 de la loi sur la santé publique (LSP-RSV 800.01). Elle a effectué 77 (66) visites et intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment ; à ce titre, elle a effectué 18 (7) visites spéciales. Le permis d'habiter / d'utiliser clôt la procédure administrative de la police des constructions.

L'histogramme ci-dessous fait ressortir les 60 (71) permis d'habiter / d'utiliser qui ont été délivrés en 2023, dont 10 (18) en lien avec des logements. La courbe met, quant à elle, en parallèle les 79 (156) nouveaux logements générés par ces permis d'habiter ; ces derniers reposent sur des autorisations de construire délivrées les années précédentes.

Evolution des permis d'habiter/utiliser et des nouveaux logements



Structure des logements ayant reçu un permis d'habiter en 2023



Application de la Lex Weber

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires », la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) et son ordonnance d'application (ORSec) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales et cantonales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle n'est plus autorisée à délivrer de permis pour de nouvelles résidences secondaires, conformément à l'article 6 LRS. Par conséquent, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire concernés par l'article 6 LRS ; elle indique que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention au Registre foncier qui le précise. La Municipalité a ainsi conditionné la délivrance de 18 (5) permis, représentant 204 (31) logements nouveaux ou agrandis, à l'inscription au Registre foncier d'une mention de résidence principale.

Les procédures contentieuses

Sur les 143 (160) dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 22 (41) ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Ces oppositions sont, au préalable, traitées par la Municipalité et les opposants ont ensuite la possibilité de recourir auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), voire, par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

4 (33) recours ont été interjetés dont 2 pour les zones réservées ; 14 (24) sont encore pendants, alors que 16 (18) affaires sont classées. Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'autorité, avec pour conséquence des délais toujours plus longs pour, notamment, rendre exécutoires les autorisations de construire.

Les émoluments administratifs

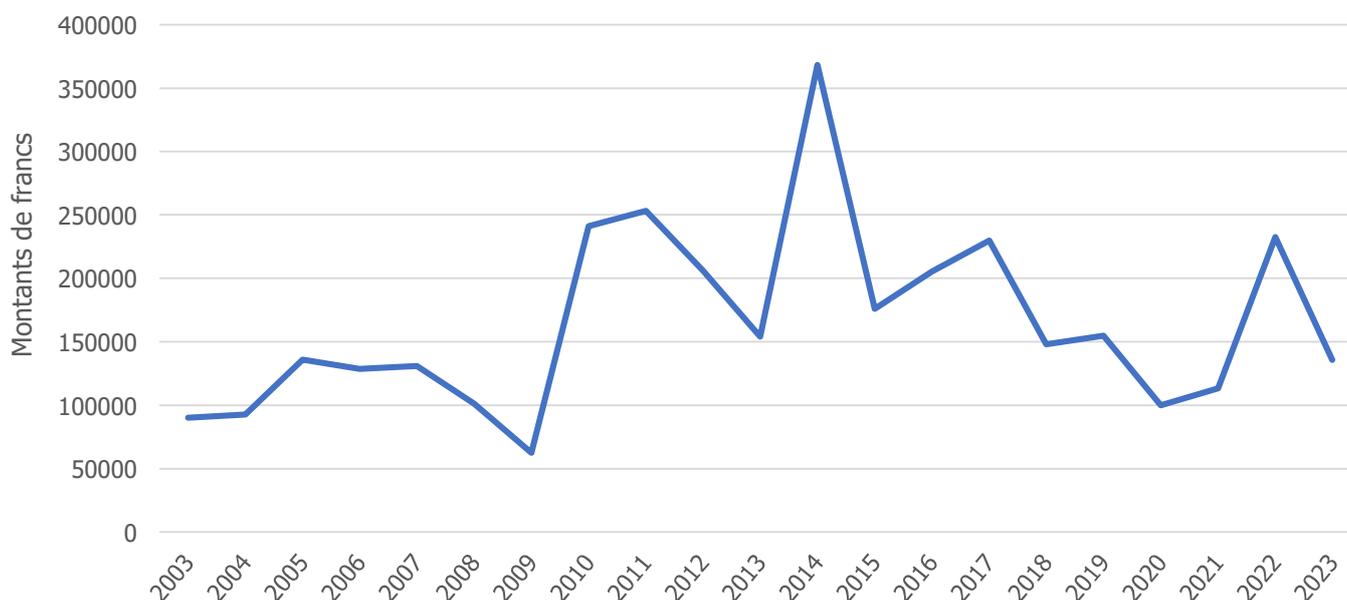
Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Commune à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Commune, selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009, correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de 100 fr.

Quant aux permis d'habiter/d'utiliser, ils font également l'objet de la perception d'un émolument correspondant à 50 % de celui du permis de construire.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée au nombre de permis délivrés, mais principalement à l'ampleur des projets présentés à la Municipalité.

Evolution des émoluments administratifs



Autres tâches

Les procédés de réclame

44 (39) demandes ont été traitées comprenant 33 (34) enseignes permanentes et 5 (6) temporaires. Parmi ces dossiers, 6 (5) ont dû être refusés, en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond à un taux d'occupation de 20 % environ, comprenant la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d’Affichage (SGA) pour le concept d’affichage installé sur le territoire communal, se montent à 141'357 fr. (121'704 fr.) environ.



Séance d'accueil des nouveaux habitants 2023

5. Cohésion sociale, familles et jeunesse



Fête des voisins 2023

Cohésion sociale, familles et jeunesse

Missions principales :

Secrétariat général, prestations sociales communales, cohésion sociale et intégration

- Aide complémentaire communale à l'AVS / AI (Noël de l'Amitié)
- Cérémonies d'anniversaire des nonagénaires et centenaires en collaboration avec l'AG
- Accueil des nouveaux retraités sur la Commune de Montreux
- Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès
- Aides aux traitements dentaires et orthodontiques
- Aides individuelles musicales et artistiques
- Aide à la formation (Fonds Kummer)
- Cohésion sociale et intégration (COCOSI)
- Cellule accueil des réfugié.e.s
- Plan canicule
- Liaison avec les instances régionales sociales et de santé (ARAS, ASANTE SANA, Réseau Santé Haut-Léman et Commission Prévention Riviera)

Office du logement

- Répondre à l'ensemble des demandes liées au logement
- Assurer la gestion des logements subventionnés
- Assurer la gestion de l'aide individuelle au logement
- Application de la LPPPL pour demandes d'aliénation, de démolition, transformation, changement d'affectation et droit de préemption
- Exécution forcée
- Gestion du garde-meubles (GM)
- Dénombrement des logements vacants
- Plan grand froid et urgences logement à la suite d'incendies

Petite enfance et parascolaire

- Réseau enfance Montreux et environs (REME)
- Structure de coordination d'accueil familial de jour (SAFJ)
- Jardins d'enfants de Montreux (JEM)

Jeunesse

- Centres de loisirs « Le Point » et « La Virgule »
- Espace plein Air (EPA)
- Dispositif de travail social de proximité (TSP)
- Camps de vacances
- Camps de jour
- Ça bouge chez toi
- Passeport vacances

Maison de Quartier Jaman 8

- Animation socioculturelle et travail communautaire
- Secteur « Pour tous »

Bureau communal des Ecoles (BCE)

- Restaurants scolaires
- Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
- Devoirs surveillés
- Service de santé scolaire
- Service dentaire scolaire

Cohésion Sociale, familles et jeunesse

Secrétariat général

Aide complémentaire communale à l'AVS / AI

Le total des prestations versées en 2023 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à 242'320 fr. (235'740 fr.).

114 (92) cartes de bus ont été vendues aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. Le coût réel d'une carte est de 50 fr., et elle est vendue à 35 fr. La participation communale s'élève ainsi à 1'710 fr. (1'380 fr.).

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 12 décembre 2023 et a réuni 95 personnes.

Cérémonies d'anniversaire des nonagénaires et centenaires

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité a été représentée lors de 74 (76) manifestations en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 29 (26) personnes âgées de cent ans et plus ont été fêtées.

Traitements orthodontiques

21 (29) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, dont 6 (10) ont été refusées. Cela représente une dépense de 49'591 fr. 90 (41'848 fr. 55) pour la Commune, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée des traitements.

Prise en charge des frais de traitements dentaires

14 (30) demandes pour la prise en charge de frais de traitements dentaires ont été déposées, dont 2 (5) ont été refusées. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de 4'440 fr. 40 (6'931 fr. 45).

Aides individuelles musicales et artistiques

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. En 2023, 40 demandes de subventionnement ont été traitées s'agissant d'enfants suivant des cours d'études musicales et 10 demandes pour des cours d'études artistiques, pour un montant total de 14'260 fr. 40, répartis entre les études musicales 10'837 fr. 60 et les études artistiques 3'422 fr. 80.

Quant au chéquier activités, 9 chèques ont été délivrés, pour un montant total de 340 fr. 50.

Soirée d'accueil des nouveaux retraités sur la Commune de Montreux

Le jeudi 18 janvier 2023, pour la cinquième édition de la manifestation, 89 personnes étaient présentes et ont ainsi pu rencontrer les représentants de 22 associations régionales susceptibles de les intéresser et leur permettre de s'investir dans la vie locale.

Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès

Aucune participation aux frais d'obsèques pour personnes indigentes n'a été requise.

140 (114) constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de 30'854 fr. (25'237 fr. 40).

Fonds Theodor Kummer

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer devait être affecté en partie à des besoins de formation de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et le légataire.

En 2023, 8 (6) demandes ont été déposées. 7 (5) ont reçu une réponse positive. 10 (10) personnes ont bénéficié d'un soutien financier, pour un montant total de 101'713 fr. (69'810 fr.).

La valeur du Fonds au 31 décembre 2023 s'élève à 3'739'934 fr. 95 (3'660'876 fr. 85).

Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)

La CoCoSI s'est réunie à quatre reprises durant l'année. Le répondant à l'intégration a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants, des étrangers et la cohésion sociale.

La convention liant la Commune de Montreux au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a permis de garantir les subventions cantonales, soit un montant annuel de 41'720 fr., en soutien aux différents projets proposés sur le territoire communal. Les procès-verbaux des séances figurent sur le site communal www.montreux.ch.

La Commune de Montreux compte quatre projets subventionnés par le canton à savoir ; l'Espace Incontro, le Café Bienvenue, l'atelier des histoires du monde en balade, ainsi que les activités autour du français proposé par l'Association pour le français à

Clarens. Toutes les informations relatives aux projets se trouvent sur la page « intégration » du site communal www.montreux.ch.

En ce qui concerne la Semaine d'actions et de lutte contre le racisme 2023, cette dernière n'a pas eu lieu en raison de restructurations à la ville de Vevey, qui, historiquement, déposait le projet auprès du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). Pour 2024, il est prévu que le répondant à l'intégration dépose un projet redimensionné pour la seule Commune de Montreux.

Enfin, la treizième « Fête des Voisins » a eu lieu le 2 juin 2023. Avec trente-sept fêtes organisées sur le territoire de la Commune de Montreux, ce ne sont pas moins de mille Montreusiens qui se sont rassemblés, afin de partager un verre et un repas entre voisins.

Cellule « Accueil »

Dès la nouvelle de l'arrivée de réfugiés ukrainiens sur le territoire communal, une cellule « Accueil », comprenant des représentants des directions des Etablissements scolaires communaux, de l'EVAM, de l'Association Sécurité Riviera, du service domaines et bâtiments, sports, de SFJ, de l'Office de la population, de la cellule de communication et du champ associatif, a été constituée. Elle s'est réunie à 14 reprises en 2023, afin d'assurer la mise en place des mesures d'accompagnement des réfugiés hébergés sur la Commune et la communication à la population.



Antenne de l'EVAM, Rue du Collège 26 à Clarens © EVAM

Office du logement (OL)

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1^{er} juin 2023. A cette date, 242 (192) logements étaient à disposition, dont 180 (143) à louer et 62 (49) à vendre¹.

16 (15) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

Logements subventionnés

12 (4) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

89 (86) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2023. L'aide en faveur des familles s'est élevée à 204'856 fr. (194'973 fr.), dont la moitié est prise en charge par le Canton.

Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL ou L3PL)

Le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 12 (12). Toutes les demandes ont reçu une décision favorable, dont 9 (10) avec réserve.

36 (38) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Toutes les demandes ont reçu une décision favorable, dont 1 (6) avec réserve.

4 (0) demandes de changement d'affectation ont été traitées par l'Office du logement.

Droit de préemption

Les décisions de renonciation au droit de préemption sont au nombre de 40 (57).

Commission consultative du logement

La Commission consultative du logement ne s'est pas réunie en 2023.

Partenariat avec Rel'og (Fondation Le Relais)

Dans le cadre de la problématique que rencontrent certains habitants en matière de logement, le partenariat avec la Fondation le Relais leur donne accès à un soutien global et/ou spécifique, grâce aux prestations suivantes :

Accès au comptoir du logement : permanences hebdomadaires destinées aux personnes en recherche de logement.

176 (98) consultations pour les habitants de Montreux.

¹N.B. : Sont concernés les logements meublés ou non meublés et les maisons individuelles habitables mais inoccupées, à la date du 1^{er} juin, et destinés à la location durable (au moins trois mois) ou à la vente. N.B. Cette liste peut ne pas contenir certains appartements mis à disposition par des propriétaires privés.

Petite enfance et parascolaire

Réseau Enfance Montreux et Environs (REME)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des communes de Montreux et de Veytaux, par convention, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), la Structure d'accueil familial de jour (SAFJ) et les Jardins d'enfants de Montreux (JEM). Ces deux dernières entités sont sous gestion communale.

Structure de coordination d'accueil familial de jour (SAFJ)

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 42 (45) accueillants en milieu familial (AMF), à fin 2023. 306 (376) enfants ont été placés pour 217'346 (208'856) heures de garde effectuées.

Les salaires d'encadrement sont partiellement subventionnés par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Jardins d'enfants de Montreux (JEM)

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école). Ils sont ouverts le matin de 8 h 00 à 12 h 00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée et par structure. Le coût est de 18 fr. la matinée. Les jardins d'enfants de Montreux offrant la possibilité d'un accueil d'urgence, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a versé pour l'année 2023 une subvention de 74'400 fr. (74'400 fr.).

Jeunesse

Centre de loisirs « Le Point » - Montreux

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Il est ouvert vingt-quatre heures par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12 h 00 à 14 h 00, de 15 h 00 à 18 h 00, ainsi que les mercredis de 14 h 00 à 18 h 00.

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 16'206 (13'705) enfants sur 209 (181) jours, soit une moyenne de 77 (75) enfants par jour.

Centre de loisirs « La Virgule » - Clarens

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », intégré à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens, sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12 h 00 à 14 h 00 et de 15 h 45 à 18 h 00, ainsi que les mercredis de 14 h 00 à 18 h 00. Ceci correspond à une ouverture hebdomadaire de 21 heures.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 13'835 (13'442) enfants sur 209 (209) jours, soit une moyenne de 66 (64) enfants par jour.

Espace Plein Air

L'Espace Plein Air de la Foge à Chailly a accueilli des enfants durant toute la période des vacances scolaires estivales, soit du 3 juillet au 18 août 2023, du lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30.

148 (137) enfants ont participé à ces après-midis, s'inscrivant pour une ou plusieurs semaines.

Au total 364 (352) inscriptions, pour un montant forfaitaire de 20 fr. par semaine, soit un total facturé de 7'280 fr. (7'040 fr.).



Centre de loisirs, Maison de Quartier Jaman 8

Dispositif de Travail social de proximité (TSP)

Le dispositif de Travail social de proximité a été opérationnel du 1er janvier au 31 décembre. Les collaborations avec les divers partenaires (écoles, centres de loisirs, centre social régional, centre d'accueil bas seuil...) ont été poursuivies et développées avec, notamment, la création de réseaux autour de personnes en difficulté sociale ou d'élèves en difficulté scolaire. Les jeunes en rupture ont été suivis et aiguillés selon les demandes, besoins et problématiques présentés.

Dans le cadre du projet « ClarenSport », la salle de gymnastique du collège Vinet a été ouverte le dimanche soir de janvier à début avril, et également en novembre et décembre.

Le projet « SoutienPlus 2.0 », dont le but est de faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi des jeunes souhaitant s'intégrer dans le monde du travail, a été maintenu avec un atelier de cours de remise à niveau, géré par un centre professionnel de formation, et un atelier de soutien à la recherche de formation ou d'emploi. Les conseillères écoles et familles se sont, dans le cadre de ce projet, associées au travailleur social hors murs (TSHM) afin de pouvoir soutenir également des jeunes en scolarité obligatoire.

Le dispositif de médiation urbaine a été mis en place durant le mois de mai et jusqu'à la fin du mois de septembre. Deux intervenants étaient présents dans l'espace public tous les vendredis et samedis soirs de 21 heures à 1 heure. Ce dispositif a été renforcé durant le Montreux Jazz Festival avec la présence de 4 à 8 intervenants présents sur site et aux alentours, tous les soirs de l'événement de 22 heures à 6 heures.

Camps de vacances

Trois semaines de camps de vacances ont été organisées durant le mois de juillet à Champéry par la Fondation Jolimont. La gestion des inscriptions et de la facturation est assurée par SFJ.

Camps de jour

La direction de la cohésion sociale, familles et jeunesse a organisé des camps de jour dans les centres de loisirs « La Virgule » et « Le Point ».

Les camps se sont déroulés durant les vacances scolaires des relâches, de Pâques et d'automne. Durant les camps de jour, les centres ont accueilli une moyenne de 60 enfants par jour.

Ça bouge chez toi

Le service a pérennisé ce concept d'animation socioculturelle dans les villages et quartiers de la Commune, visant à offrir aux habitants une animation de proximité sur leur lieu de vie, proposant un espace de jeux et d'animations ouvert aux enfants et à leurs parents sur une base de libre adhésion. L'espace a été proposé durant l'entier des vacances scolaires d'été, à savoir 34 jours d'ouverture de 10h à 16h, le mardi 1er août étant férié. Les infrastructures existantes (cours de collèges, salles de gym, équipements et places de sport) ont été sollicitées en fonction de leur disponibilité et en collaboration avec le service des domaines et bâtiments, sport.

Les villages de Brent, Chailly, Chernex, Clarens, Glion et Montreux ont tous accueilli ce concept d'une durée de cinq jours par village lors des vacances scolaires d'été avec un total d'environ 2500 visites sur les sept semaines.

Passeport Vacances

D'un commun accord avec la Commission d'organisation du Passeport vacances, la Municipalité a décidé de pérenniser la version pilote du Passeport Vacances durant les sept semaines des vacances scolaires, à raison de deux jours par semaine. Ce dernier était proposé aux enfants scolarisés à Montreux et Veytaux, aux enfants scolarisés dans une école publique ou privée, dont au moins un parent est domicilié sur le territoire des communes participantes (Montreux, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, Villeneuve et Veytaux).

Du 3 juillet au 18 août 2023, 13 activités ont été mises sur pied pour un total de 520 places. Les 162 jeunes participants furent ainsi accompagnés et sous la responsabilité des guides, ainsi que de moniteurs engagés par la Commune. A noter que le taux d'occupation pour cette édition était de 88.08 %.



Drapeau « ça bouge chez toi » et affiche Passport Vacances 2023

Maison de Quartier

Animation socioculturelle et travail communautaire

Répartie en trois secteurs, la Maison de Quartier comprend le centre de loisirs « La Virgule », l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) « La Devinette », ainsi que le secteur « Pour tous ».

Secteur « Pour tous »

Durant l'année 2023, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 30'570 (26'614) visites sur 251 (231) jours d'ouverture, soit une moyenne de 121 (115) visites par jour environ. Ces chiffres concernent les personnes qui ont fréquenté la structure pour une activité spécifique et ne tiennent pas compte des visites spontanées, telle que l'utilisation des espaces communs de la structure (cafétéria, corridors, visites à la réception, etc.).

Le montant total des locations s'élève à 103'000 fr. (97'590 fr.). Cependant, vu le caractère communautaire de la plupart des activités, les locations des locaux sont le plus souvent

subventionnées, et c'est un montant de 5'700 fr. (4'790 fr.) qui a été encaissé. La subvention s'élève donc à 97'300 fr. (92'800).

Au-delà des activités et cours proposés par des associations ou des intervenants externes, l'équipe du secteur « Pour tous » a poursuivi plusieurs projets, tels qu'un accueil pour les seniors de Clarens, des repas communautaires, deux vide-dressings, quatre thés dansants, un cinéclub, un espace couture, ainsi que deux Repair'Café en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs pour n'en citer que quelques-unes. Le projet Rallye fluo, en collaboration avec toute l'équipe de l'Animation Jeunesse, a également permis de réunir plus de deux cent personnes sur deux jours en fin d'année.

Enfin, le traditionnel goûter de Noël destiné aux seniors résidents de Clarens a réuni une centaine de personnes, lors d'un après-midi musical et convivial. Ceci grâce à l'aide de nombreux bénévoles présents et impliqués.

En ce qui concerne les permanences sociales et de soutien, ces dernières ont continué à fournir leurs prestations à la Maison de Quartier Jaman 8. Proposées par diverses entités telles que la Fondation Malley-Prairie, le Centre Social Protestant, l'association Pro Senectute, l'AVIVO, etc. Ces dernières sont proposées aux populations locales et régionales et rencontrent toutes un vif succès, répondant ainsi à un réel besoin.

De plus, Jaman 8 a continué d'ouvrir ses portes lors des dimanches de votation, afin d'offrir au public un bureau de vote local.

La Maison de Quartier est également présente sur le réseau social Facebook et bénéficie du suivi de 1'100 (966) personnes au 31 décembre.



Maison de quartier Jaman 8 © Pascal Müllener

Ecoles - Parascolaire

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) s'est réuni à 4 (4) reprises. Dans le cadre des activités du Conseil d'Établissement (CET) de Montreux-Veytaux, sur proposition du quart-parents¹, un questionnaire concernant la sécurité routière aux abords des différentes écoles a été envoyé en 2022 à tous les parents. 1'185 questionnaires ont été retournés et avec 971 questionnaires exploitables, la participation des parents est jugée suffisamment représentative pour permettre une analyse objective. À la suite des résultats du sondage, une synthèse des mesures a été élaborée entre le service des Equipements Publics et Mobilité, le service de la Cohésion sociale, familles et jeunesse et des membres du CET. Il est à relever que ces mesures sont prévisionnelles. Les procès-verbaux des séances figurent sur le site communal www.montreux.ch.



Collège Etraz, Montreux-Est, Avenue des Alpes 28

Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire, d'enclassement ou de programmes scolaires, est placé sous la responsabilité cantonale, via le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF). Les équipes de direction, le corps enseignant des deux établissements et le personnel administratif sont des collaborateurs cantonaux.

Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps, ...), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présente donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité de la Commune.

¹ Représentation d'un quota de parents au sein du Conseil d'établissement.

Restaurants scolaires

Sis, pour l'un au collège de la rue de la Gare 33 à Montreux et, pour l'autre, au collège Rambert à Clarens, les restaurants scolaires nourrissent les élèves dès la 7^e année HarmoS.

Le prix du repas est fixé à 8.50 fr. Un subside communal de 3 fr. est accordé, si l'enfant ne dispose pas de trente minutes à la maison pour prendre son repas.

21'700 (18'764) repas ont été commandés en 2023.

Accueil pour élèves en milieu scolaire (APEMS)

Au primaire, le développement de l'accueil pour élèves en milieu scolaire a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.

Il y a sept structures d'accueil de midi gérées par SFJ, y compris l'APEMS de Veytaux, selon la répartition suivante :

	2023	2022
Brent	12 inscrits	10 inscrits
Chailly	33 inscrits	31 inscrits
Chernex	81 inscrits	81 inscrits
Montreux	58 inscrits	66 inscrits
Clarens	59 inscrits	74 inscrits
Glion	26 inscrits	30 inscrits
Veytaux	32 inscrits	32 inscrits

Le nombre total d'élèves inscrits se monte à 301 (324).

Les enfants de 4 ans à 8 ans sont pris en charge à midi dans les différents collèges et accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer.

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants. 44'548 (48'600) repas ont été servis sur 148 (150) jours d'accueil, pour une moyenne de 301 (324) repas par accueil.

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont facultatifs et sur inscription. Ils sont organisés pendant la pause de midi principalement, et après la fin de l'école l'après-midi dans certains collèges. Il n'y a pas de période de devoirs surveillés les mercredis et vendredis (au

primaire). En 2022, les devoirs surveillés ont été gérés par le Bureau communal des écoles (BCE) via la plateforme www.monenfant.ch et au total 76 (66) périodes hebdomadaires d'une heure sont offertes aux élèves de la 4^e à la 11^e HarmoS assurant un service dans tous les collèges de Montreux et de Veytaux.

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

Le secteur jeunesse a accueilli et encadré 6'682 (6'491) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest pique-niquant dans la partie réservée à cet effet du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 46 (44) enfants sur 145 (146) jours d'accueil.



Bâtiment scolaire, Montreux-Est, Gare 33 © EPSME

Bureau communal des écoles (BCE)

La Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton (DGEO) a abrogé la convention Commune-Canton qui réglait la gestion de tâches administratives communales effectuées par les établissements scolaires. Le Bureau Communal des écoles a débuté dans sa forme actuelle le 1^{er} avril 2023 et collabore avec les écoles et les différents services.

Les responsabilités du BCE touchent désormais l'administration des domaines suivants :

- Restaurants scolaires et APEMS ;
- Transports scolaires ;
- Devoirs surveillés ;
- Activités parascolaires internes à l'école (camps, sorties culturelles et sportives, courses d'écoles).

Plateforme www.monenfant.ch

Introduite en août 2019 pour la gestion des repas des restaurants scolaires, la plateforme a été complètement remaniée, pour accueillir un nouveau système de synchronisation de la base de données des élèves avec les établissements scolaires et l'intégration de la gestion des devoirs surveillés.

Service de Santé Scolaire

Le service de Santé Scolaire est assuré en collaboration avec le médecin scolaire. Ce service assure le suivi d'élèves aux besoins de santé particuliers. Il permet aux élèves et à leurs familles d'en parler et d'avoir un espace d'écoute et de conseil. Ce service est aussi très actif dans la prévention et la promotion de la santé au quotidien.

Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées par les 8 (8) médecins-dentistes signataires de la convention avec la Commune de Montreux.

2'458 (2'377) élèves des classes primaires et secondaires ont été dépistés.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Conseillères Ecole-Famille (CEF)

La commune bénéficie de deux conseillères sociales Ecole-Famille et chacune d'elle travaillant au sein de l'un des établissements primaires et secondaires de l'Est et de l'Ouest. Elles dépendent depuis cette année du Bureau communal des écoles.

Accompagnant les familles rencontrant des difficultés diverses (s'exprimant dans le milieu familial et/ou dans le contexte scolaire) qui pourraient mettre en péril la scolarité des enfants, leurs actions s'inscrivent dans une volonté de permettre à tous les élèves montreusiens de vivre un parcours scolaire harmonieux. Les problématiques majoritairement rencontrées cette année sur les deux côtés de la Commune ont été l'absentéisme scolaire et les

phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs, mais également des difficultés d'apprentissage, d'intégration, des problèmes de comportement, des tensions familiales, des difficultés éducatives.

Elles ont été généralement sollicitées par le corps enseignant, mais également par les équipes de direction, les infirmières scolaires, les équipes d'éducation sociale en milieu scolaire, les services Psychologie, Psychomotricité, Logopédie en milieu scolaire (PPLS) et les autres professionnels gravitant autour de l'école. Il est aussi arrivé que les familles les interpellent directement, mais cela est resté plutôt épisodique. Afin de se rendre plus visibles pour ces dernières, les conseillères sociales Ecole-Famille ont intensifié leur collaboration avec le réseau social de la commune (TSHM, BCE, centres de loisirs).

Transports scolaires

La prestation de transports scolaires réguliers a été assurée en 2023 par les VMCV. Par transports scolaires réguliers, il faut entendre les courses planifiées en fonction des horaires scolaires, comme les déplacements à la piscine de la Maladaire, au stade de la Saussaz ou pour l'école à la forêt.

La Commune de Montreux prend à sa charge les abonnements CarPostal et MOB pour les élèves dont le trajet à pied entre le domicile et l'école est supérieur à 2.5 km. Environ 330 attestations de transport ont été délivrées en 2023 à des familles remplissant les conditions.



Bus VMCV © Valentin Flauraud

6. Économie, culture et tourisme



Statue de Freddie Mercury, quais de Montreux © Maude Rion

Économie, culture et tourisme

Missions principales :

- Relations avec l'ensemble des partenaires économiques (Promove, SICOM), culturels (institutions mentionnées dans le budget) et touristiques (MVT, SHMVR, CITS, 2m2c, Casino) ;
- Gestion des subventions en faveur des institutions ou des événements ;
- Gestion de la Bibliothèque municipale ;
- Achat et entretien des œuvres d'art ;
- Représentation de la Municipalité au sein des acteurs des domaines concernés ;
- Présidence de la délégation municipale aux grandes manifestations ;
- Gestion des terrasses des établissements publics ;
- Gestion de la ristourne de la taxe de séjour ;
- Organisation de la Commission consultative culturelle (CCC) ;
- Gestion administrative et financière de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) ;
- Gestion administrative de la société simple Avenir 2m2c ;
- Représentation au sein de l'ASR (pilotée directement par le Directeur).

Créée en 2005, la direction ECT est composée de 11 personnes fixes totalisant 7.1 EPT, dont 8 postes (4.8 EPT) à la Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux. La direction ECT forme un étudiant HEIG-VD et une apprentie. Le budget placé sous sa responsabilité avoisine les 8 millions.

La direction ECT représente une force d'analyse et de propositions pour l'Autorité, mais également pour l'ensemble des actrices et acteurs.

Dans ce cadre, la direction ECT participe activement à de nombreux projets transversaux.

Économie, culture et tourisme

Si 2022 marquait un retour à une forme de normalité post-COVID, l'année 2023 a vu débuter les importants travaux de rénovation du 2m2c dès la fin du Montreux Jazz Festival. L'activité culturelle s'est donc trouvée quelque peu bousculée en raison de l'absence des espaces habituellement disponibles : à titre d'exemple, le Septembre musical s'est déroulé début juin, le salon MAG s'est tenu au Casino et le Montreux Comedy a déménagé temporairement à Lausanne. Il est toutefois réjouissant de constater que le public n'a pas pour autant hésité à se déplacer dans ces nouveaux espaces, preuve de la qualité et de l'intérêt de ces événements.

Mais 2023 a également vu Montreux rejoindre le réseau des villes créatives de l'UNESCO dans le domaine de la musique. Il s'agit là de l'aboutissement d'un important travail participatif avec l'ensemble des partenaires, initié début 2020. Montreux est ainsi la première ville suisse à rejoindre ce réseau dans la catégorie « musique ».



La Coupole, Montreux Jazz 2018 © Giampaolo-Lombardi

Économie

Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

D'un point de vue général, il y a eu un vent de renouvellement au sein de la SICOM. En effet, à la suite de la démission du Monsieur Norbert Muller, c'est Stéphanie Léchenne-Christidis (Bijouterie Roman-Mayer) qui a été élue présidente lors de l'assemblée générale du 20 juin 2023. La vice-présidence a été reprise par Madame Britta Vuadens (Boutique l'Exotique).

Le comité a également vu l'arrivée de nouveaux membres par suite du changement de rôle de Mesdames Léchenne-Christidis et Vuadens, et de la démission de Alexandre Goumaz, pour cause de départ à la retraite.

Les nouveaux membres du Comité sont :

- Monsieur Lucien Muller, fondateur de Freddie Tours Sàrl et organisateur de Montreux Celebration ;
- Madame Anne Rapin, exploitante de la confiserie Zürcher ;
- Monsieur Nicolas Briday, gérant de Mosca Vins.

Durant l'année 2023, le Comité de la SICOM s'est réuni à huit reprises.

La SICOM a pu maintenir un contact régulier et étroit avec les commerces et autres membres au travers des visites et des actions de son Secrétaire Général. Le résultat concret de ces actions est un nombre de membres toujours croissant et, malgré un contexte économique difficile, une baisse du pouvoir d'achat, une inflation générale et une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières.

Les projets et/ou de collaboration avec les différents partenaires de la SICOM :

- L'organisation de la deuxième édition « Les Montreusiennes » du 11 au 14 mai 2023. La première édition a eu lieu en 2022, à la suite de laquelle les quelque 34 commerces participants avaient demandé de renouveler cette action annuellement, voire bisannuellement ;
- L'engagement actif, à la demande de l'Association des Marchés de Montreux, à la réorganisation du fonctionnement et du comité de celle-ci ;
- L'aide à la Clinique Valmont dans l'organisation d'une réception pour fêter la première année de son centre de traitements situé à la Grand-Rue ;
- La participation aux différentes séances de rencontres avec les autres associations régionales, organisée par Promove ;
- La réitération de sa participation active dans l'organisation de la 4^{ème} édition des « Mérites de l'Economie » de Promove, dont la séance de remise des prix aura lieu en novembre 2024 ;
- L'organisation d'une table lors du « Lunch de Printemps » de Montreux-Vevey Tourisme ;
- La participation au projet de sensibilisation des propriétaires et investisseurs montreusiens de la Municipalité, de Promove et Montreux-Vevey Tourisme ;
- La collaboration à l'organisation du concours de décoration des vitrines durant l'édition 2023 du Montreux Jazz Festival ;
- La participation à trois séances de comité, une assemblée générale et une assemblée générale extraordinaire de La Fédération Vaudoise du

Commerce de Détail (fevcom). La SICOM était également présente et a collaboré à l'organisation du Forum du commerce de détail à Morges le 5 février 2023.

Au niveau de la collaboration avec la Commune, on notera entre autres :

- La participation au séminaire de début d'année avec l'ensemble des acteurs de l'économie touristique ;
- La représentation de la SICOM, pour la 2^{ème} année consécutive, à la réception des nouveaux résidents montreusiens organisées par la commune ;
- La collaboration de la SICOM dans le cadre des travaux de rénovation de la Grand-rue.

En conclusion, la SICOM continue d'honorer son engagement et son action envers ses membres et les différents acteurs économiques locaux ainsi qu'une collaboration active et constructive avec l'ensemble de ses partenaires tels que la Municipalité, Promove, Montreux-Vevey Tourisme, la FevCom, les autres SIC de Suisse romande ainsi que la Fédération Patronale Vaudoise et le Centre Patronal.

Culture

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- Le préavis No 14/2023 relatif aux comptes 2022 du Fonds culturel Riviera ;
- Le préavis No 18/2023 relatif au maintien du soutien au cinéma Hollywood par la reprise du bail par la Commune pour les cinq prochaines années ;
- Le préavis No 22/2023 relatif au budget 2024 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

Commission consultative culturelle (CCC)

La Commission consultative culturelle (CCC) est nommée par la Municipalité pour la durée de la législature en cours. Présidée par le Conseiller municipal en charge de la direction Économie, culture et tourisme (ECT), elle compte un représentant de chacun des partis politiques ainsi que des représentants des institutions culturelles montreusiennes. La Commission se réunit au minimum une fois par année. Les rencontres ont pour but, informer et fédérer les acteurs montreusiens autour de projets culturels, de permettre aussi des échanges entre eux.

La Commission consultative culturelle (CCC) s'est réunie une seule fois en date du 13 juin 2023 à l'Hôtel Helvétie et a permis de réunir

une vingtaine de personnes. Cette rencontre a été principalement dédiée à la candidature de Montreux au Réseau des villes créatives de l'Unesco (RVCU).

Cette séance a aussi permis de faire un point de situation sur les travaux de sécurisation et de rénovation du 2m2c et, plus particulièrement, sur les projets originaux développés par les organisateurs d'événements pour le maintien de leur programmation à Montreux durant le chantier.

Achat et entretien d'œuvres d'art

Dans le cadre de la Biennale 2023, la Commune a acheté, comme lors de chaque édition, le Prix du Jury pour un montant de 15'000 fr. : il s'agit de l'œuvre de l'artiste polonais Marek Zyga intitulée « Foundations ». Elle vient ainsi enrichir le patrimoine culturel de la Commune et sera installée dans un endroit encore à définir.

La sculpture « Volutes » de l'artiste montreusien Bernard Henri Bissat, donnée par l'artiste à la Commune en 2022, a été installée à la Villa Mounsey, dans le corridor menant au bureau de la présidence du Conseil communal et aux salles de commission. Un socle spécifique, et une plaquette, ont été réalisés pour un montant total de 906 fr. 60.

L'artiste brésilien Bel Borba a fait don à la Commune de son œuvre « 0.02% », exposée dans le cadre de la Biennale 2023. Une cérémonie a permis à la Municipalité de le remercier pour son geste (608 fr. 50). L'emplacement définitif reste à préciser.



Photo 1 : 0,02% par Bel Borba. Photo 2 : Foundations par Marek Zyga. © : Biennale de Montreux

Deux plaquettes en laiton ont été refaites (l'ancre du Quai des Fleurs et la statue de Regla Torres Herrera au Pierrier), pour un montant de 1'352 fr. 35. La statue Sissi au Parc des Roses a bénéficié d'un nettoyage et d'un entretien pour un montant de 495 fr. 40.

Les conditions météorologiques n'ont pas permis de réparer la statue d'Igor Stravinsky durant l'automne ; les travaux ont été reportés au printemps 2024.

Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles mentionnées dans le budget communal, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquelles Montreux Celebration, Private P'Arts, la 2^e édition du Montreux International Guitar Show (MIGS), l'association montreuusienne La 17^e, l'association des amis de Mme Sefolsha pour la réalisation d'Aurora (publication sur son travail), l'association Melpomène pour un concert en l'honneur des 150 ans de la naissance de Max Reger à l'Eglise allemande, la publication de l'ouvrage « C'était un matin » de l'autrice montreuusienne Sylvie Neeman, la réalisation du film « Distances » du réalisateur montreuusien Sami Kali.

Réseau des villes créatives de l'UNESCO

En novembre 2023, Montreux a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO, dans la catégorie « Musique ». L'intégration à ce réseau permettra de développer et de renforcer son statut de ville de musique et de faire de la créativité musicale un vecteur de développement urbain et d'intégration.

Créé en 2004, le réseau des villes créatives de l'UNESCO compte désormais plus de 350 villes qui s'illustrent dans sept domaines créatifs distincts : artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique. Le réseau vise à promouvoir la coopération internationale entre les villes ayant identifié la créativité comme facteur stratégique du développement urbain durable. Le RVCU n'est pas un label : à l'UNESCO, les réseaux sont en effet distincts des conventions, telles que celle sur le patrimoine mondial ou sur le patrimoine culturel immatériel. Seules deux villes par pays peuvent intégrer le RVCU, tous les deux ans. Montreux et Fribourg (catégorie gastronomie) sont les deux premières villes suisses à intégrer le réseau.

La Municipalité est très fière d'intégrer le réseau des Villes créatives de l'UNESCO et s'engage à placer la musique au centre de sa politique afin de la promouvoir comme outil d'éducation, de partage, de développement urbain et d'inclusion sociale.

Le premier événement lié à cette intégration a eu lieu le 9 décembre dans les espaces du Caux Palace, dans le cadre des « Emergences musicales Montreux-Riviera » organisées par la Saison culturelle.

Manifestations particulières

Afin d'alléger le rapport de gestion, il a été décidé de se limiter aux actions liées à l'administration communale et de ne plus présenter le bilan des manifestations, qui ne sont pas gérées par l'administration, et que l'on retrouve tout au long de

l'année dans la presse et les différents médias. Seuls seront mentionnés les faits marquants.

Le Casino a accueilli début mai la 2^e édition du **Montreux International Guitar Show (MIGS)**. Le MIGS est le premier salon de la guitare : présente une sélection des meilleurs artisans-luthiers du monde et les dernières innovations autour de la guitare, tout en organisant des concerts et des master classes d'artistes renommés. Sur 3 jours, plus de 3'000 visiteurs sont venus à la rencontre de plus des 80 artisans et artistes présents et ont assisté à de nombreux ateliers et concerts de haut niveau.

Durant le week-end pascal, les 18'000 m² du 2m2c ont à nouveau vibré avec la 17^e édition de **Polymanga**. Les records d'affluence ont été égalés avec plus de 50'000 visiteurs sur 4 jours, venus admirer les spectacles, les défilés, les stands, les artistes et les concours de « cosplay ».

La 57^e édition du **Montreux Jazz Festival** a enregistré à nouveau une belle affluence : près de 250'000 personnes sont venues au festival. Le taux de remplissage des salles payantes avoisine les 90%. 400 événements gratuits (concerts, ateliers etc.) ont enrichi le festival off, dont la gestion est assurée par Montreux Jazz Artists Foundation. C'est également elle qui organise « Montreux Jazz Festival Residency », qui succède à « Autumn of Music », dont la 1^{ère} édition s'est déroulée au Petit Palais, du 4 au 7 octobre, avec de nombreuses activités gratuites telles que concerts, ateliers et jam sessions durant quatre jours.

La 77^e édition du **Septembre musical** a été printanière en raison des travaux au 2m2c, puisqu'elle s'est déroulée du 31 mai au 8 juin. Le Festival s'est focalisé sur la France comme hôte d'honneur, avec 10'000 spectateurs, pour 9 concerts payants dans trois lieux emblématiques (Auditorium Stravinski, Château de Chillon et Hôtel des Trois Couronnes). 3'000 jeunes ont pu assister à trois médiations à l'Auditorium Stravinski en présence de professionnels renommés : l'Orchestre National de Toulouse, Richard Galliano et l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

La 19^e édition du **MAG** a attiré plus de 9'000 visiteurs au Casino Barrière, dans un cadre plus intimiste, plus confortable mais avec une surface réduite. Les visiteurs, dont 380 élèves qui ont participé à des ateliers spécifiques dans le cadre de la journée des écoles de la Riviera, sont venus admirer une trentaine d'artistes indépendants et quelques galeries, sans compter les coups de cœur : l'atelier ISA de l'OSEO Valais, HelpUA-Ukraine et l'artiste Alfred Python. De jeunes artistes ainsi que des sculpteurs sur bois ont également été mis en avant. L'entrée était à nouveau gratuite pour les personnes domiciliées à Montreux.

La 8^e édition de la **Biennale** s'est étendue de la terrasse du Montreux Palace jusqu'au port de Territet. 47 artistes internationaux, dont 15 suisses, ont présenté leurs œuvres sur les quais pour le plus grand bonheur de milliers de visiteurs. Le prix du Jury a été décerné à l'artiste polonais Marek Zika pour son œuvre en bronze « Foundations », alors que le prix du public est allé à l'artiste allemand Matthias Bischoff pour son œuvre en marbre « Cent vingt-trois ».

Un grand défi a été relevé pour la 34^e édition de **Montreux Comedy**, à la suite de la délocalisation de l'événement à Lausanne en raison des travaux du 2m2c de Montreux. Les enjeux logistiques et organisationnels d'un tel déménagement étaient grands et le public a bien accueilli le déplacement provisoire de la manifestation et a répondu présent au Théâtre de Beaulieu du 8 au 18 novembre 2023. Ainsi, plus de 20'000 spectateurs se sont réunis dans ces nouveaux lieux pour assister aux 5 galas et aux 13 représentations proposées dans le cadre de cette édition. Cette 34^e édition a été dessinée autour de la diversité et de la tolérance, avec la venue d'artistes provenant de la Suisse romande et de la Belgique en passant par l'Afrique subsaharienne, Paris, Marseille et le Québec. Le meilleur de l'humour francophone a été présenté à un public conquis. La 35^e édition se déroulera également au Théâtre de Beaulieu à Lausanne, du 13 au 23 novembre 2024, et des adaptations sont déjà en cours d'évaluation, afin d'affiner encore la qualité d'accueil du public et des artistes.

La 5^e édition de la **Revue vaudoise**, la seconde sous le Chapiteau Magic Mirror, au port de Territet, s'est déroulée du 27 octobre au 14 janvier, soit un total de 50 représentations. La magie du lieu a à nouveau opéré avec la mise en scène à 360° et une qualité artistique appréciée par le public. Près de 10'000 personnes se sont rendues à Territet pour assister au spectacle présenté par les sept humoristes et les deux musiciens. Le Bar du chapiteau, géré par le partenaire restaurateur le Contretemps a proposé à la clientèle divers apéritifs appréciés particulièrement lors des soirées d'entreprises qui ont choisi la Revue vaudoise pour leur sortie de fin d'année.

Autres institutions

Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

La Fondation de la Saison culturelle rédige son propre rapport de gestion. Ci-dessous quelques chiffres importants :

Fondation de La Saison culturelle de Montreux :
3.4 EPT

Janvier à mai à l'Auditorium Stravinski (1'650 places en configuration variété et 1'700 en version classique) ;

- 6 spectacles
- 3x complet (I Muvrini, Yann Lambiel, Béjart Ballet Lausanne)
- 2x collaborations avec des événements externes/festivals (Montreux Choral Festival, Montreux Comedy Festival)
- 1 projet pédagogique avec l'HEMU (« Nougaro d'hier, d'aujourd'hui et de demain » avec Yvan Cassar à la direction musicale)

Appui aux productions des associations locales (billetterie, communication, organisation)

- Ensemble Arabesque (musique ancienne) : 6x
- La Saison musicale de Caux : 4x dont 1x en coproduction (Marthe Keller, des musiciens dans des œuvres de Pablo Neruda)
- Association « Montreux Je danse » : 1x (uniquement billetterie)

Dès septembre 2023, extra muros en raison de la fermeture du 2m2c.

Postulat de base : maintien de l'activité sur la Riviera et principalement à Montreux.

Objectifs :

- Renforcer les liens avec la population locale par une programmation de proximité ;
- Maintenir le carnet d'adresses, la visibilité dans le milieu artistique, les compétences sous peine d'une inertie dommageable lors du retour à l'Auditorium Stravinski.

Axes définis par le Conseil de Fondation pour période extra muros, puis retour à l'Auditorium Stravinski :

- Productions
- Coproductions avec associations régionales
- Maintien de la collaboration avec les petites associations montreuysiennes
- Pratique de prix accessibles au public

Réalizations 2023 extra-muros

- Coproduction avec le chœur FM'Air sur « #Amour », création pour 100 choristes. Du 9 au 12 novembre, salle Del Castillo, Vevey. 5 représentations à guichets fermés
- Production des Emergences Musicales (www.emergencesmusicales.ch) : du 3 au 10 décembre 23. Ateliers d'écritures et compositions pour nouveaux talents francophones. Parrain Francis Cabrel. Lieu : Caux Palace. 3 soirées

publiques à guichets fermés (2x Francis Cabrel / 1x soirée de clôture)

- Production du spectacle musical « Sorcière » (www.sorciere-lemusical.ch) : écriture, composition, distribution, technique, promotion, recherche de fonds. Présentation du 15 au 26 mai 2024 au Temple Saint-Vincent, Montreux

Fréquentation totale 2023 (hors associations montreuusiennes) : 11'243 spectateurs et une moyenne de remplissage de 85%.

Fonds culturel Riviera

La Commune de Montreux a soutenu le Fonds culturel Riviera par une subvention de 1'225'807 fr. (1'222'564 fr.).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreuusiennes sont :

Fondation de la Saison culturelle	fr.	685'000
Fondation Maison Visinand	fr.	435'000
Septembre musical	fr.	200'000
Montreux Comedy Festival	fr.	130'000
La Revue Vaudoise	fr.	100'000
Montreux Jazz Artists Foundation	fr.	80'000
Montreux Choral Festival	fr.	18'000
NED	fr.	40'000

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera (163'414 fr.).

Cinémas Hollywood

Conformément au rapport-préavis No 08/2021, la Commune a versé une subvention à Cinérive SA de 6'180 fr./mois, afin de permettre à l'exploitant la prise en charge du loyer net. A la suite de l'adoption du préavis No 18/2023 par le conseil communal, la Municipalité a signé et pris à sa charge le bail des espaces Hollywood dès le 1^{er} décembre 2023. Cela permet ainsi de maintenir le cinéma Hollywood comme les « écrans géants de Montreux », au service non seulement des cinéphiles mais également du public des institutions non commerciales, des partenaires et des associations locales qui souhaitent créer un événement sur un écran géant à tarif préférentiel.

Bibliothèque municipale

Généralités

L'engouement pour la bibliothèque s'affirme toujours davantage et connaît même des records : 352 inscriptions supplémentaires, avec une augmentation réjouissante des prêts jeunesse (+ 3'082) et adultes (+ 2'519).

Les formats numériques, via la plateforme e-bibliomedia remportent une légère augmentation (+172 emprunts).

La fréquentation totale de la bibliothèque connaît une hausse de 4.8 %. Par ailleurs, le pourcentage des personnes ayant recours à la bibliothèque uniquement pour lire, étudier ou consulter - sans emprunter de livres - connaît quant à lui une augmentation de 2.1 %.

L'ouverture du matin du lundi au vendredi et l'augmentation du quota de documents à emprunter ont certainement un impact significatif sur ces excellents résultats.

Boîtes à livres

Les boîtes à livres permettent l'échange et le partage de la culture en proposant des livres en libre accès 24h/24, 7j/7 aux habitantes et habitants. Elles sont gérées par des marraines et de parrains, afin d'assurer l'entretien. Ces boîtes sont situées sur l'ensemble du territoire communal : Caux, Chailly, Clarens (Parc Franz-Weber), Clarens-Centre, Glion, Territet, Vieille-Ville, Vernex (Taux) et le Quai de la Rouvenaz, à hauteur de l'Office du Tourisme. Dans l'intervalle, deux espaces ont rejoint la liste : « La Scie » (déjà existante) au Vallon de Villard et dans la salle d'attente de la gare des Avants.



Inauguration d'une boîte à livres

Statistiques des emprunteurs et des prêts

La bibliothèque compte 11'221 (10'887) personnes inscrites, dont 2'213 (2'140) actives, réparties comme suit : 1230 (1'173) emprunteurs individuels à l'espace adulte (EA), 891 (867) enfants ou adolescents à l'espace jeunesse (EJ) et 92 (100) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 352 (408) nouvelles inscriptions, à savoir 343 (395) individuelles et 9 (13) collectivités. 18 cartes de lecteurs ont été supprimées (décès, déménagements définitifs, départs à la retraite d'enseignantes).

Le nombre annuel de prêts s'est élevé à 121'445 (115'844), tous médias confondus, prolongations comprises, à savoir 87'916 (84'834) emprunts pour l'EJ, collectivités incluses et 33'529 (31'010) pour l'EA. A ces chiffres s'ajoutent 1'790 (1'618) emprunts de livres numériques et audio, téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia pour 109 utilisateurs actifs.

Sur le nombre total d'utilisateurs ayant franchi le seuil de l'établissement, à savoir 37'053 (35'660) au compteur, 16'206 (15'052) personnes ont emprunté des documents. Le nombre d'utilisateurs, à savoir les personnes de passage, assistant aux différentes animations ou ayant utilisé les différents services offerts par la bibliothèque sans emprunter de documents, les élèves et les étudiants, s'élève à 20'847 (20'408).

Fonds

Au 31 décembre 2023, le fonds de la bibliothèque était constitué de 56'788 (56'673), soit 39'277 (27'748) livres EA médias, 17'511 (11'954) livres EJ dont 3'643 (3'525) bandes dessinées EA + 3'884 (3'683) bandes dessinées EJ + 7'335 (7'108) CD musique, CD livres audio, DVD documentaires et films de fiction, 2'665 (2'626) magazines, les deux sections confondues ainsi que 2 liseuses et 2 castelets pour théâtre d'images et leurs 25 (26) kamishibai (autres supports).

Durant l'année, la bibliothèque a éliminé 3'742 (4'050) documents défraîchis, désuets, détériorés ou perdus. Les ouvrages incontournables ont été rachetés. Nouvelles acquisitions : 3'857.

Animations

Les visites de classes et les nombreuses animations destinées aux élèves, aux enfants, et aux familles ont remporté un vif succès grâce à l'engagement, l'efficacité et l'enthousiasme des collaboratrices de l'espace jeunesse. Né pour Lire, le BiblioWeekend - avec une forte participation le dimanche, une première ! - et la Nuit du Conte sont des rendez-vous incontournables.



L'intérieur de la bibliothèque municipale

Les animations proposées par l'Espace Jeunesse :

Animation	Participation
Janvier à décembre : passage des élèves avec leur enseignante, choix de livres et animation par une bibliothécaire	136 classes primaires
Accueil de 31 garderies avec une animation	186 enfants et 124 éducatrices
Accueil de l'Ecole Riviera, présentation de la BIB	26 enfants, 3 accompagnatrices
« Bébé signe à la Bibliothèque » : atelier découverte de la langue des signes pour les enfants, animé par une bibliothécaire	2 rencontres, 6 tout-petits, 6 adultes
« Bébé lit à la Bibliothèque », né pour lire	10 rencontres pour parents/enfants, 134 enfants, 130 adultes
Club ados, animé par deux bibliothécaires et l'apprentie, afin de participer au « Prix RTS Littérature Ados »	7 rencontres et 1 délibération à Pully en février, de 10 à 15 ados/session
25 et 26 mars : 2e édition du Biblioweekend, thème « Mettre les voiles »	
« Mettons les voiles à pied, accompagnés de Pédibus et de ses amis », spectacle conté par Mme Wyler, comédienne, dès 3 ans	12 enfants, 8 adultes
Confection d'un marque-page sur le thème du voyage, atelier collage animé par Mzelle Bibi, dès 7 ans	27 participants
« Hissons les Voiles » conte entre musique et chansons par M. Keith-Ghilgien, dès 5 ans	18 enfants et 13 adultes
Projection du film « Pattie et la colère de Poséidon », dès 6 ans	Environ 100 personnes
Ouverture exceptionnelle du dimanche de 10h à 12h. Embarquement avec une partie de l'équipage de la bibliothèque avec diverses animations, « Né pour lire », bricolages, lectures, jeux de société en famille, etc.	Grand succès avec plus de 70 personnes
Exposition de documents sur la thématique	
13 mai : participation à la « Journée des juniors » de la Faceme avec le Bibliobus de l'association « Bain de livres »	
7, 11 juillet et 15 août : participation à « Ça bouge chez toi ! », activités estivales itinérantes organisées par l'Animation jeunesse dans les collèges de la Commune, en partenariat avec le Bibliobus de l'association « Bain de livres », égayé par des conteuses, un musicien et les lectures des bibliothécaires présentes	Environ 50 enfants, collège d'Etraz, 20 enfants, Collège de Vinet, 25 enfants
27 septembre : « Café bienvenue » à la Maison de Quartier Jaman 8	Environ 10 enfants, 15 adultes
10 novembre : « Nuit du conte en suisse : Viva la musica ! », spectacle intimiste du chanteur Gaëtan	Environ 40 enfants et 40 parents

Les animations de l'espace adulte :

Animation	Participation
18 janvier : stand à la réception officielle en l'honneur des nouveaux retraités	
14 février : conférence « L'ange et le démon : image de la femme dans la littérature française du XIX ^e siècle » par J.-M. Henny	28 personnes
23 février : conférence « Non-violence, un équipement de vie, un outil pour le XXI ^e siècle » par J.-F. Bernardini, en collaboration avec le la saison culturelle de Montreux, au cinéma Hollywood,	Environ 60 personnes
28 février, 28 avril et 27 juin : trois rencontres « L'atelier philosophique pour tous » par J.-M. Henny, cycle « Cette obscure nature du désir »	Entre 20 et 35 personnes/rencontre
24 mars : 2 ^e édition du Biblioweekend, thème « Mettre les voiles »	
Spectacle « Lettre à mon Dictateur » par Eugène, auteur et comédien	environ 30 personnes
Exposition de documents sur la thématique	
3 mai : stand à la réception officielle en l'honneur des nouveaux habitants	
11 mai : « Association pour le français à Clarens » : présentation de la BIB et des collections destinées aux personnes allophones (albums, fonds facile à lire, etc.)	26 personnes
12 mai : conférence « rencontre avec Yami Shin » par l'auteur de Green Mechanic	15 personnes
25 mai : « Rendez-vous littéraire » : rencontre avec J. Meizoz, écrivain et G. Erard, modératrice	18 personnes
22 juin : conférence « Manga Queer » par June, illustratrice	17 personnes
28 août : inauguration de la boîte à livres de la Rouvenaz, en présence du syndic, de la municipalité, de la direction Économie, culture et tourisme	40 invitées
24 octobre et 19 décembre : 2 rencontres « L'atelier philosophique pour tous » par J.-M. Henny, cycle « Nuda Veritas »	entre 20 et 35 personnes/rencontre
25 mai : « Rendez-vous littéraire » : rencontre avec O. Barrot, journaliste et écrivain et G. Erard, modératrice	environ 20 personnes
16 novembre : « La somptueuse diversité du Chablais vaudois », projection commentée de D. Aubort, photographe naturaliste	35 personnes
28 novembre : conférence « Introduction aux mangas » par 1 bibliothécaire et l'apprentie	12 personnes

Tourisme

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé le rapport-préavis 04/2023 relatif à :

- La participation à la création d'un espace multiservice au rez-de-chaussée du Buffet de la Gare des Avants ;
 - À l'octroi, à cet effet, d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 100'000 fr. au maximum ;
- À l'octroi d'une subvention de 60'000 fr., à porter aux budgets 2024 à 2027, en faveur de la Fondation de la Gare des Avants ;
- Au postulat de M. Emmanuel Gétaz, pris en considération le 9 octobre 2008, « Pour faire vivre les villages des hauts de la Commune, créons des structures fédérant divers services tels que service de la poste, d'accueil, de renseignements touristiques ou encore de soutien logistique aux personnes âgées » ; à la pétition de M. Gabriel Nicoulin et consorts, prise en considération le 12 décembre 2012, « Pour une exploitation continue du bâtiment de la Gare des Avants au bénéfice de la population suite au retrait du MOB ».

Le rapport-préavis a été accepté.

Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'Association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuusienne, en particulier les commerçants, les hôtels et les restaurants, sans oublier bien entendu les acteurs culturels et événementiels qui enrichissent notre vie quotidienne avec leurs réalisations. Ce « travail de l'ombre » permet à la Municipalité d'entretenir d'excellents rapports avec l'ensemble des partenaires.

C'est ainsi que, comme chaque début d'année, la Municipalité a invité, durant deux jours en janvier, les représentants des principaux partenaires de l'économie touristique à un atelier informel afin de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives à venir. Le chantier du 2m2c, la rencontre avec les grands propriétaires immobiliers ainsi que la candidature RVCU ont été les principaux sujets abordés.

Manifestations particulières

La Commune a soutenu l'Association des Marchés de Montreux pour les marchés hebdomadaires ainsi que l'Association des Intérêts de Montreux-Centre pour la fête traditionnelle du 1^{er} août.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, le Montreux Miniatures Show, le Montreux International Tourism Forum, la finale romande et tessinoise des jeunes confiseurs à l'EPM de Clarens, la soirée RVCU du 9 décembre à Caux dans le cadre des Emergences musicales organisées par la Saison culturelle. Elle a également participé, aux côtés de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET), au financement d'une étude sur un préprogramme ainsi que sur les coûts de l'une des initiatives présentées dans le dossier RVCU, à savoir « Réenchanter la Ville ».

Elle a également soutenu la création d'une documentation en vue d'une nouvelle manifestation à Montreux en 2025 autour des jardins, mais dont le concept sera présenté au Salon Habitat-Jardin en 2024 afin d'attirer des partenaires et susciter l'intérêt des visiteurs.

Enfin, la Commune a participé, avec la Promove, à la création d'un document numérique mettant en valeur l'histoire, le patrimoine et les perspectives de développement de Montreux. Une plaquette intitulée « Montreux-Riviera, l'avenir se construit aujourd'hui 2023-2028 » a également été réalisée. Ces deux documents ont servi de base à des rencontres bilatérales organisées par la Municipalité, Promove et MVT avec les grands propriétaires immobiliers de Montreux, en particulier ceux de la Grand-rue. Ces séances, une vingtaine en 2023, ont permis d'expliquer les projets et investissements en cours et de sensibiliser les propriétaires aux enjeux et aux opportunités dans le développement de Montreux (2m2c, MontCAD, RVCU), avec pour objectif principal de « construire l'avenir ensemble ».



Soirée RVCU, le décembre 2023 à Caux © Lou Barthelemy

Montreux Noël

Le Marché de Noël de Montreux clôt son édition 2023 en affichant des résultats encourageants, caractérisés par une fréquentation stable et une capacité à surmonter les défis météorologiques. Cette année, l'événement a renforcé sa position comme un rendez-vous majeur des célébrations hivernales, tant en Suisse qu'en Europe.

Cette édition a également célébré la 20^e édition de la venue du Père Noël aux Rochers-de-Naye.

Environ 500'000 visiteurs (avec cinq jours de moins qu'en 2022) ont été accueillis cette année, démontrant l'attrait soutenu du marché, malgré des conditions météorologiques parfois difficiles (15 jours de pluie sur la durée totale de l'événement). Cette performance illustre non seulement l'engouement croissant pour l'événement, mais aussi la loyauté et l'enthousiasme des participants pour cette tradition annuelle. L'augmentation des visiteurs internationaux souligne la renommée grandissante du marché au-delà des frontières nationales, attirant un public qui planifie ses visites, assurant ainsi une fréquentation également en semaine.

Cette édition a mis un accent particulier sur les produits locaux et régionaux, une initiative chaleureusement accueillie par les visiteurs. Cette orientation vers l'authenticité et la qualité des produits régionaux a non seulement valorisé le patrimoine local, mais a également contribué à une expérience de marché unique.

Malgré la forte affluence, les moments et emplacements de forte fréquentation ont été gérés avec efficacité, grâce à des mesures de sécurité renforcées, répondant aux normes souhaitées par les autorités.



Montreux Noël © Maude Rion

Association des marchés de Montreux

L'association des marchés a pour but la réalisation d'un marché alimentaire, le vendredi, ainsi que d'un marché artisanal certaines fins de semaine durant la belle saison. L'activité est très dépendante de la

météo et cette année 2023 a été très ensoleillée. Les marchands ont terminé leur saison avec satisfaction.

Actuellement, l'association a un budget équilibré et anticipe la diminution de la subvention communale, avec pour objectif d'être rapidement autonome financièrement.

Taxe de séjour intercommunale

Le nouveau règlement a été validé par le Canton le 30 novembre 2022 et est donc entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Pour mémoire, la CITS soutient en direct les grands événements générant un important nombre de nuitées ; pour les manifestations de portée plus locale, voire régionale, la CITS attribue chaque année une ristourne aux communes, charge à elles de distribuer les subventions aux acteurs locaux. Le mode de soutien aux sociétés locales, au travers de dite ristourne, est resté identique durant 2023, année transitoire. Toutefois, ce soutien a fait l'objet de nombreuses réflexions durant l'année.

Le 1^{er} décembre, la Municipalité a validé le nouveau concept de gestion de la ristourne, qui entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024 et qui s'appuie sur quatre piliers, dans la limite des enveloppes financières à disposition :

1^{er} pilier : soutien aux sociétés de villages

Le premier pilier est un forfait qui vise à soutenir les sociétés de village leurs activités traditionnelles. Le calcul du montant alloué repose exclusivement sur le nombre d'activités à destination de la population résidente et des membres. Ces activités peuvent être payantes ou gratuites.

2^e pilier : soutien aux manifestations locales/régionales

Le deuxième pilier est dédié au soutien des manifestations locales ou régionales. Ce pôle de subvention est divisé en deux parties :

- L'une visant le soutien à des manifestations à impact local, voire régional, organisées par les villages, comme les foires de Brent et des Planches ou les festivités du 1^{er} août officiel et village officiel ;
- La seconde prévoit un montant pour les manifestations de même envergure organisées par des institutions indépendantes, comme Arabesque, Montreux Je Danse ou la Saison musicale de Caux.

Un soutien via la ristourne de la CITS pour les manifestations à portée locale/régionale n'exclut pas un soutien communal au travers du formulaire habituel.

3^e pilier : remboursement des prestations externes

Le troisième pilier prévoit le remboursement des prestations externes utiles à l'organisation des événements à caractère local ou régional. Cette mesure facilitera l'organisation des manifestations, car elle prévoit une participation à l'utilisation du domaine public, ainsi qu'aux frais facturés par l'ASR ou les VMCV.

Le montant alloué par institution est plafonné à 50% des montants facturés, au maximum 2'000 fr. par année.

4^e pilier : soutien en faveur des projets d'équipement touristique

Le quatrième pilier vise à soutenir l'acquisition d'équipements touristiques. Le financement via la ristourne ne dépassera pas le tiers du coût total du projet, le solde devant être couvert par les fonds propres de la société et d'autres sources externes de financement.



Montreux © Maude Rion

7. Durabilité et espaces publics



Lac et quai au printemps © Giampaolo Lombardi

Durabilité et espaces publics

Missions principales :

Espaces verts :

- Gestion et entretien des parcs, des espaces verts et des massifs fleuris
- Gestion du patrimoine botanique
- Gestion et entretien des surfaces sportives et des 34 places de jeux
- Gestion et entretien du patrimoine arboré et des arbres remarquables
- Utilisation et alimentation du SIG (Système d'information Géographique)
- Gestion et entretien des trois cimetières et inhumations
- Préposé aux inhumations, gestion des inhumations
- Gestion du maraîchage urbain
- Autorisations d'abattage
- Etablissement horticole et production de plantes
- Réalisation des décorations végétales et florales
- Réalisations en faveur de l'écologie et de la biodiversité
- Participation à l'adaptation au changement climatique de la ville
- Formation des jeunes
- Sensibilisation à la biodiversité et au patrimoine botanique

Voirie et cours d'eau :

- Entretien des routes, chemins, sentiers, quais, trottoirs, escaliers communaux
- Entretien des et fontaines, rives du lac, cours d'eau, drainages
- Entretien et nettoyage de l'espace public, nettoyage des WC publics
- Entretien maçonnerie et génie civil
- Entretien et réalisation de mobilier urbain de voirie
- Transport et mise en place du matériel de manifestations
- Prestations hivernales liées au déneigement et à la prévention de la formation de verglas
- Formation des jeunes

- Sensibilisation à la propreté de l'espace public
- Ecologie et biodiversité

Matériel et Ateliers :

- Gestion et stockage de matériel et outillage courants (Magasin)
- Réalisations et entretien des biens communaux dans les ateliers de menuiserie et de serrurerie
- Entretien et réparations mécaniques

Propreté urbaine :

- Gestion de la taxe au sac et coordination pour Montreux et Veytaux
- Gestion de la collecte en porte-à-porte des sacs taxés, papier-carton et biodéchets sur le secteur 3-Villes
- Brigade de propreté
- Gestion de la déchèterie fixe intercommunale et des déchèteries mobiles
- Gestion de la ressourcerie
- Vente et remplacement de conteneurs
- Mise en place et gestion des écopoints
- Présidence et coordination du groupement de Gestion des Déchets des 9 communes de la Riviera GEDERIVIERA et de la redistribution de la taxe au sac
- Sensibilisation aux déchets et au littering

Durabilité

- Coordination de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité
- Développement de l'action communale en matière de durabilité, en particulier en lien avec les thèmes : économie circulaire et consommation responsable, manifestations responsables, nature en ville, adaptation aux changements climatiques, entreprises durables
- Sensibilisation et encouragement à la participation de l'administration communale et des acteurs et actrices du territoire

Durabilité et espaces publics

Durabilité

Stratégie de durabilité 2030

La Stratégie communale de durabilité « Montreux agit ! » a été publiée au début de l'été. Elle couvre les cinq axes du programme de législature 2021-2026 et reprend les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Elle définit les enjeux locaux pour une gestion communale durable, tout en suivant des objectifs globaux sur le long terme, en particulier à l'horizon 2030.

Conçue par le « groupe de travail durabilité » en collaboration avec tous les services communaux, elle sert ainsi de chapeau à d'autres démarches centrales, telles que les stratégies énergétiques, de biodiversité, de mobilité ou encore climatique. Cette approche permet de combiner les ambitions de l'actuelle Municipalité avec les enjeux d'une gestion communale durable.

Sensibilisation des jeunes en formation de la Commune aux enjeux de la durabilité

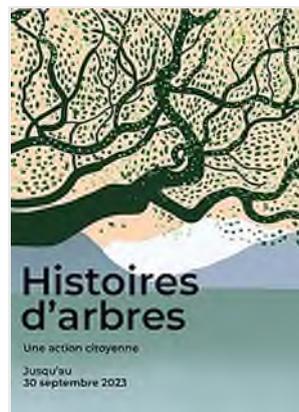
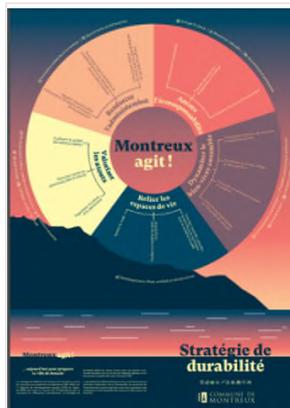
Afin de sensibiliser les jeunes en formation de la Commune aux enjeux de la durabilité, des formations ont été organisées, en mars 2023, sur le thème des objectifs de l'Agenda 2030, puis, en novembre 2023, sur celui plus spécifique de l'alimentation durable. De telles actions de sensibilisation seront reconduites chaque année scolaire, en automne, afin d'approfondir des sujets d'actualité, toujours en lien avec la durabilité, et de mettre en évidence le travail entrepris par la Commune.

Fête de la nature

Dans le cadre de la Fête de la nature, différents événements ont permis d'offrir aux participants des expériences de sensibilisation à la biodiversité. Ces activités sur le terrain avaient pour objectif de prendre conscience de la valeur de l'environnement proche, ainsi que du travail accompli par les équipes communales et les associations tout au long de l'année.



Revitalisation de l'étang, chemin du Crépon à Baugy



Affiche « Montreux agit »
Affiche du projet participatif « Histoires d'arbres »

En 2023, les activités se sont articulées sur le thème de l'eau, avec notamment une balade autonome le long de la rivière de la Maladaire, des projections cinématographiques portant sur le voyage de l'eau, des visites guidées sur les arbres remarquables du bord des quais, une exposition en plein air en collaboration avec la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) et un chantier participatif pour revitaliser un étang au chemin du Crépon à Baugy, en collaboration (soutien financier) avec le Parc Naturel Gruyère Pays-d'Enhaut.

Histoires d'arbres

Le Canton a demandé aux communes de réaliser un inventaire exhaustif des arbres remarquables en dehors des zones forestières, dans le but de renforcer leur protection. Cette démarche est motivée par la menace croissante pesant sur ce patrimoine en raison de l'extension de l'urbanisation et de l'exploitation accrue du sous-sol. L'inventaire permettra de mieux protéger ces arbres et de sensibiliser la population à leur préservation. Pour valoriser cette précieuse ressource, la Commune a lancé un projet participatif visant à recenser les arbres chers au cœur de la population et à comprendre l'attachement des gens à ces majestueux végétaux.

La population, les écoles et les artistes de Montreux ont envoyé leurs recensements et leurs œuvres, afin de participer à l'exposition « Histoires d'arbres ».

Cette dernière a eu lieu les 28 et 29 octobre à la Foire des Planches, les 4 et 5 novembre à la Foire de Brent, ainsi que le 22 novembre à la Maison de Quartier Jaman 8. Elle mettait en avant l'aspect émotionnel de l'inventaire des arbres remarquables.

Conférence sur le « Zéro déchet »

En septembre, la Commune a organisé, en collaboration avec l'association Zerowaste Switzerland, une conférence sur le zéro déchet à la Maison de Quartier Jaman 8. Une vingtaine de personnes étaient présentes afin d'échanger sur le sujet de la réduction des déchets au quotidien, de le comprendre et de s'en inspirer.

Vaisselle réutilisable lors des manifestations sur le domaine public

Dans le cadre de la mise en place de mesures d'encouragement à l'utilisation de vaisselle réutilisable destinées aux organisateurs de manifestations sur le domaine public communal, deux manifestations ont bénéficié d'un soutien à valeur de test, à savoir la Soirée annuelle de la Société de gymnastique de Chernex et la Fête du village de Chernex (7 au 10 septembre).

Espaces publics

Conformément à ses objectifs, la direction du service a œuvré à l'amélioration des prestations offertes à la population et à sa sensibilisation aux enjeux actuels ; elle a porté une attention particulière à l'intégration de la durabilité dans les projets du service.

Label Villeverte Suisse

Ce label distingue les villes et les communes qui s'engagent en faveur du vert urbain et pour une haute qualité de vie urbaine. Le 5 juin 2023, Montreux a officiellement reçu le label Villeverte Suisse. La certification est valable 6 ans. La collaboration étroite du service des espaces publics avec les autres services communaux a été essentielle à l'obtention de ce label. Un catalogue de 40 mesures a été mis en place dans différents thèmes, afin de tendre vers une gestion efficiente et résiliente du vert urbain. Chaque mesure fait l'objet d'une fiche détaillée. Le label permettra notamment à la Commune de :

- Avoir une image de gestion des espaces verts novatrice et axée sur le long terme ;
- Améliorer la qualité de vie de la population et l'efficacité de la gestion ;
- Adapter la Commune aux changements climatiques ;
- Favoriser la biodiversité ;
- Accéder à des échanges d'expériences, et ainsi, de permettre une amélioration continue.

Projet pilote biodiversité

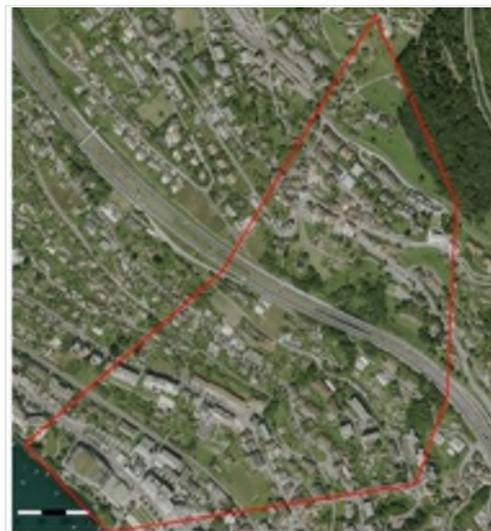
Un bureau de biologistes a réalisé un projet pilote sur une portion du territoire communal, en l'occurrence la section de Chernex à Vernex, dans le but d'affiner la

méthodologie et de déceler les défis auxquels devra répondre la future stratégie et le plan d'action communal pour la biodiversité urbaine sur la totalité du territoire. L'élaboration de la stratégie du plan d'action biodiversité fera l'objet d'un préavis.

Les objectifs du plan d'action sectoriel étaient dès lors :

- Evaluer l'état de situation actuel de la biodiversité sur la section Chernex-Vernex ;
- Elaborer des cartes situant des actions en faveur de la biodiversité, en fonction de thèmes précis, notamment des milieux ;
- Elaborer des fiches thématiques de mesures, en faveur de la biodiversité, en fonction des différents milieux et thèmes à aborder.

Sur la base du projet pilote, la méthodologie de travail a été soumise à la Direction générale de l'environnement du Département cantonal de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité. Elle a été validée et pourra ainsi s'appliquer à l'ensemble du territoire urbain.



Périmètre du projet pilote biodiversité

Voirie et cours d'eau

Entretien

Service hivernal

Les travaux de déneigement ont duré du début du mois de novembre 2022 à la fin du mois de mars 2023, puis ils ont repris mi-novembre 2023. Les missions principales sont le dégagement des axes principaux de la neige et du verglas (routes, trottoirs, accès, escaliers, arrêts de bus, passages piétons) et le salage préventif. Les équipes, soutenues par le prestataire externe, sont intervenues selon les aléas de la météo hivernale.



Dégâts à la route de Vallon, décembre 2023.

Routes

L'été et le début d'automne 2023 ont été soumis à un climat particulièrement chaud et des conditions météorologiques oscillant entre une grande sécheresse et d'énormes quantités de précipitations. Novembre et décembre ont été marqués par des périodes de précipitations intenses provoquant des glissements de terrain, des coulées de boue, des chutes d'arbres et des obstructions partielles des cours d'eau et des ruisseaux. Ces aléas de la nature ont nécessité des interventions urgentes des équipes de la voirie, en collaboration avec la section forêts, notamment aux chemins de la Traversaire et de la Mottalletaz, ainsi qu'aux routes du Vallon et des Avants. Des entreprises privées ont également dû être mandatées en urgence.

Un entretien particulier a été réalisé dans les Gorges du Chauderon avant leur réouverture, afin que tous les chemins soient praticables et sécurisés. Un suivi régulier cartographié des événements a été mis en place.

Entretien différencié des talus de route et des ruisseaux

2023 fut une année test pour l'entretien différencié, tout en garantissant la sécurité de la population.

Concrètement, ce principe général consiste à faucher moins régulièrement et plus tardivement, puis à ramasser l'herbe après la coupe. Ainsi, les contrôles routiers ont été effectués de manière plus rapprochée, afin d'analyser comment se comporte la végétation des bords de ruisseaux, des chemins et des routes. Les talus de routes font partie des dernières surfaces de prairies de qualité qui ne sont ni des terres

agricoles, ni des propriétés privées. L'objectif est d'adapter l'entretien des différentes surfaces en fonction de leur usage et de leur intérêt naturel, pour augmenter la biodiversité et prévenir l'installation de plantes invasives.

Afin de garantir la sécurité, des fauches ont été effectuées, dès le printemps, sur tout le linéaire routier communal sur une largeur d'environ un mètre depuis la route. Les ruisseaux sont entretenus en collaboration étroite avec le Canton. Sur le solde des surfaces, une seule fauche a été effectuée en automne, permettant à la faune de se reproduire et à la flore de grainer. Des zones refuges ont pu être créées en conservant certaines surfaces sans faucher, afin que la faune puisse passer l'hiver dans des herbes lui procurant habitat et protection.

Enrochements

Le contrôle annuel et la remise en état des enrochements, effectués en automne, permettent de garantir la stabilité des rives du lac.

Propreté du domaine public

Toutes les équipes sont intervenues quotidiennement sur les 33 km² de surface publique pour en maintenir la propreté, que cela soit sur les routes, les chemins, les escaliers, les fontaines, les WC publics, ou encore pour assurer la vidange des poubelles.

Maçonnerie et génie civil

L'équipe des **maçons** a réalisé, en sus des missions courantes, le bétonnage de la chaussée de l'arrêt de bus à la Grand-Rue 73, la réfection et l'arasée du mur en pierres sur le sentier des Gorges-du-Chauderon, le carottage et le scellement pour la pose de mangeoires aux chalets d'alpages, la réfection des marches d'escaliers en pierres naturelles à Pertit, la réfection du trottoir en béton route de Caux, la réfection du pavage des gendarmes couchés à la rue des Vaudrès, la réfection du mur en pierres naturelles à la ruelle du Carroz, ainsi que la réfection du mur de la place de jeux, rue Gambetta.



Réfection des marches à Pertit, septembre 2023

L'équipe du **génie civil** s'est concentrée sur l'entretien des ruisseaux, des routes, des grilles et des nids de poule, la préparation à la pose des revêtements à chaud (sur les quais de Montreux et de Clarens, routes de la Charbonnière et de Plan de Chatel), la réparation des caniveaux d'eau, le changement des canalisations d'eau des routes (routes de Chailly et de Prévondes, quai de Vernex), la réfection des marches des sentiers (sentiers de Mottallettaz, de Cheset, du Scex-que-Plliau) et la pose des traverses dans les chemins de montagne (route du Bérooyer, Col de Jaman, chemin de la Jorette).

Ateliers

Les artisans de la **menuiserie** ont effectué des travaux dans différents bâtiments communaux scolaires, administratifs et techniques. Les travaux particuliers réalisés cette année sont la fabrication de la porte pour la scierie, divers travaux dans les chalets d'alpage tels que des mangeoires, volets, fenêtres et portes, des étagères pour les écoles et les boîtes à livres, la création de coffres à sel ainsi que la fabrication de l'ouvrage en bois de 24 bacs pour les "Incroyables comestibles".

Les artisans de la **serrurerie** ont entretenu tous types de constructions et de structures métalliques. Les interventions ont notamment porté sur des barrières, des mains courantes, du mobilier urbain, des potelets, la signalisation des rues, la réparation des poubelles requins, la pose des grillages et le renfort de conteneurs. Les réalisations marquantes de l'année sont les structures en métal des 24 bacs des "Incroyables comestibles", la fixation des supports des cibles au stand de tir de Glion, la pose et les réparations importantes des montants en acier avant la réouverture des Gorges du Chauderon, ainsi que la réalisation d'un portique pour la déchèterie.

Un panneau sur les hirondelles de fenêtre a été élaboré par le Cercle des sciences naturelles de Vevey-Montreux. Il explique que des nids artificiels ont été installés pour cette espèce, sur l'EMS des Hirondelles à Clarens, afin de remplacer les nids naturels après les travaux de rénovation du bâtiment. La serrurerie du service des espaces publics a pu mettre en place ce panneau à un endroit adéquat en coordination avec le service des travaux.

Les deux **mécaniciens** ont effectué les réparations et l'entretien des véhicules ; ils ont aussi participé aux projets d'achats de machines et véhicules communaux.

Quant au **magasinier**, il s'est chargé de commander, réceptionner et stocker les produits et de coordonner l'entretien du site à Chailly.



1. Bacs des « Incroyables comestibles » réalisés par les serruriers et les menuisiers, septembre 2023. 2. Mangeoire en bois pour les chalets d'alpage réalisée par les menuisiers avec le carottage et le scellement faits par les maçons, novembre 2023

L'équipe des **manifestations** a coordonné les livraisons et les retours de matériel de 598 manifestations, géré l'affichage et les panneaux d'informations, ainsi que la pose et dépose des oriflammes et des drapeaux, mis en place le matériel des votations et porté assistance aux écoles pour certains transports et livraisons. Les grandes manifestations régulières restent Polymanga, le Montreux Jazz Festival et le Montreux Noël, sans oublier les traditionnelles fêtes du 1^{er} août et la Fête des voisins. Les sociétés locales ont aussi organisé des manifestations qui font la richesse de la vie culturelle de Montreux.

Organisation et flexibilité

Tous les collaborateurs qui remplissent des missions spécifiques sont amenés à travailler avec les autres équipes d'entretien, et ce également en fin de semaine ou durant les jours fériés. L'organisation de la section s'adapte à la variété des différentes missions qui lui sont confiées et permet sa réactivité et son efficacité.

Espaces verts

Arbres, arbustes et plantes vivaces

Eu égard à l'évolution des conditions météorologiques ces dix dernières années, les équipes de Clarens, Montreux et Territet ont modifié les méthodes de taille des arbres d'avenue, afin d'augmenter la canopée des végétaux déjà en place. Des contrôles sanitaires ont par ailleurs été effectués sur environ 800 arbres majeurs le long des avenues, ainsi que sur les quais et dans les parcs.

Les grimpeurs ont procédé à des tailles spéciales sur un cèdre du Liban au Quai des fleurs et un peuplier au Parc du Vieux Clarens. Un élagage d'urgence de sécurité a dû être entrepris en collaboration avec les bûcherons communaux sur un pterocarya, à proximité du Kiosque à musique, en raison de son mauvais état sanitaire.

La section des espaces verts a géré l'arrachage d'arbres et arbustes aux abords du Centre des congrès avant le début des travaux, dans le but de maintenir la richesse de la diversité botanique de la Ville de Montreux. Ces végétaux d'exception ont été replantés le long des quais entre Clarens et Territet.

Ainsi, deux jacarandas et quatre érables ont été déplacés à Territet. A Montreux, deux tilleuls, un cerisier, un jacaranda et trois lilas des Indes ont trouvé leur place. Sur le secteur de Clarens, trois albizzias, trois noyers, deux chênes verts, une charmille, un marronnier et un tulipier ont également été plantés.

Les plantes ne pouvant être déplacées, de par leur trop grand développement, ont fait l'objet d'un abattage en partenariat avec le service des forêts, avant le démarrage des travaux du 2m2c.

A la suite de l'appel à projets « Haies vivantes, remplacement de lauriers-cerises par des haies indigènes », des lauriers (Prunus laurocerasus Caucasia) ont été arrachés dans les endroits suivants :

- Port de Territet (remplacées par des arbustes indigènes) ;
- Sous la gare de Territet (remplacées par des arbustes indigènes) ;
- Sur le mur du National (remplacées par des arbustes à fleurs) ;
- Parc de l'Auberge ;
- Parc Rambert ;
- Place de jeux Eugène-Rambert.

Dans le cadre de la Journée des délégués "Nature et paysage de Suisse" le 14 septembre 2023, une surface imperméable en enrobé de 42 m² a été dégrappée au carrefour de la rue Carlo-Boller et de l'avenue Doyen-Bridel, puis remplacée par une plantation d'arbustes et plantes vivaces.

Réfection et entretien d'infrastructures sportives et ludiques

Les pelouses des terrains de football font l'objet d'une attention particulière, notamment pour répondre aux standards requis par les entraînements d'équipes de niveau national et international. L'équipe spécialisée dans l'entretien des pelouses s'est notamment occupée de la surface verte du Stade Eugène-Parlier selon le programme établi, ainsi que de la remise en état des parties endommagées. Une attention particulière a été apportée à l'utilisation du produit le plus respectueux de l'environnement.

Les espaces verts gèrent et assurent l'entretien de 34 places de jeux et de la piste sportive de la Foge à

Chailly. L'équipe de rénovation a assuré les contrôles hebdomadaires, trimestriels et annuel de tous les engins de jeux, afin qu'ils répondent aux normes actuelles de sécurité.

De plus, 25 m³ de copeaux ont été répartis entre le Parc de la Rouvenaz, le Parc du Marché couvert et le Parc Mannerheim, pour assurer la sécurité des usagers et le respect des normes. 100 m³ de copeaux ont aussi été répartis le long de la piste sportive de la Foge. Ces derniers sont issus de bois des forêts communales montreusiennes, pour garantir un entretien le plus durable possible.

La place de jeux Eugène-Rambert a été totalement rénovée, entre autres avec des matériaux de récupération venant des décorations des jardiniers sur le thème de la Fête des musiques 2016.



Place de jeux Eugène-Rambert

Le revêtement de sol amortissant de la place de jeux des Trois Tilleuls à la route des Vuarenes, réalisé en dalles EPDM (sigle d'éthylène-propylène-diène monomère), a été remplacé par des copeaux de bois spécialement découpés, seul matériau agréé pour accueillir les utilisateurs se déplaçant en chaise roulante. Une barrière en bois a aussi été installée, afin d'assurer une bonne cohabitation entre les usagers du parc de jeux et ceux du parking voisin.

La clôture de la place de jeux du Bocherex a été entièrement remplacée par la pose d'un treillis simple torsion plastifié gris, afin d'en garantir la sécurité. Par ailleurs, la pose d'un portail à deux vantaux empêche désormais les chiens errants de pénétrer, sans aide, dans l'enceinte de la place de jeux engazonnée. Une surface de 45 m² de revêtement bitumineux imperméable a également été remplacée par un pavage en béton recyclé poreux, afin que les végétaux se trouvant dans le périmètre puissent absorber l'eau de pluie.

Cette surface pilote permettra de vérifier l'efficacité de cette technique ; le cas échéant, les futures surfaces imperméables à remplacer pourront l'être par ce système.

Nouveaux aménagements et rénovations

Sur les quelque 850 bancs publics répartis sur le territoire communal, 110 exemplaires ont été rénovés, lavés à haute pression et peints durant l'année écoulée. Les bancs en bois des villages ont également été entretenus.

Au mois de novembre, en collaboration avec les apprentis paysagistes de 1^{re} et 3^e années, l'équipe a remplacé 12 bancs en bois peint par des bancs AZ afin d'uniformiser le mobilier urbain. Ces nouveaux bancs en métal demandent moins d'entretien que les précédents.

A la suite de diverses manifestations, la rénovation des pelouses des Parcs Mannerheim, Vernex et Suisse a été sous-traitée, pour une surface totale de 1 650 m².

Les sculptures végétales ont été confectionnées et aménagées sur les quais par les jardiniers communaux sur le thème "Les mots composés (ou rebus)".

Visites guidées

Des visites des quais sont organisées régulièrement pour des sociétés, des apprentis, des classes d'écoles, des groupements divers ou encore des journalistes. Sur le thème des arbres remarquables, la Commune a mis sur pied des balades guidées par son ancien chef jardinier, le long des quais.

Etablissement horticole et production de plantes

L'équipe d'horticultrices et d'horticulteurs des serres communales a produit :

- 103'500 plantes annuelles à massif (décoration estivale) ;
- 131'500 plantes bisannuelles à massif (décoration automnale et printanière) ;
- 3'600 Chrysanthèmes pour massifs, cascades et pyramides ;
- 8'300 plantes destinées à diverses décorations florales ;
- 5'500 plantes en pots fleuries pour les terrines et plantes vivaces.

Le collaborateur spécialisé en décorations florales a confectionné 960 terrines, destinées à la vente et exposées sur l'étalage devant le bureau du cimetière. Il a aussi réalisé 190 créations à l'aide de branches de conifères, de bougies, de boules et de fleurs séchées, ainsi que les arrangements floraux de divers événements officiels.

Quant aux travaux techniques courants, le remplacement des joints des vitrages de la serre No

4, ainsi que des plastiques de couverture des tunnels No 7 et No 9, a permis de garantir la meilleure efficacité énergétique possible. Les sondes d'hygrométrie et de pluie de la station météorologique ont aussi été remplacées. A la suite de forts vents, l'ouvrant de faitage de la serre No 4 a été endommagé et a fait l'objet d'une réparation urgente, dont les frais sont pris en partie en charge par les assurances.

Dans le cadre de la problématique liée aux restrictions énergétiques, la Municipalité a accepté la proposition du service des espaces publics de diminuer la température de l'ensemble des serres et tunnels de 1 à 2 °C, ce qui a réduit la consommation énergétique de 15 %. Le semis des plantes annuelles a ainsi été remplacé par l'achat de plantes annuelles en micro-motte auprès des fournisseurs habituels. Cette mesure a évité de devoir chauffer la serre No 2.

Cimetières et inhumations

390 dossiers d'inhumation ont été traités, englobant tous les décès annoncés sur le territoire de la Commune. Seule une partie de ces corps et cendres (49 corps et 105 cendres) a été inhumée à Clarens et à Glion. Le soudage de deux bières a aussi été effectué, en vue du rapatriement de corps à l'étranger.

La désaffectation du quartier de tombes de 1992 a concerné 85 sépultures. A la demande de la famille, cinq corps ont été exhumés d'une tombe à la ligne.

Les 2'278 tombes et concessions de la Commune se répartissent comme suit : 2'146 à Clarens, 100 à Glion et 32 à Territet (Troches).

Le cimetière en quelques chiffres :

- 1'250 tombes sont entretenues sous contrat par les jardiniers du service ;
- 25'900 plantes annuelles ont été plantées (décoration estivale) ;
- 25'900 plantes bisannuelles ont été plantées (décoration automnale et printanière) ;
- 1'830 bruyères ont été vendues ou plantées comme décoration automnale et hivernale ;
- 450 chrysanthèmes étaient destinés à la vente ou à l'ornementation automnale ;
- 1'000 fleurs vivaces et arbustes ont été plantés ;
- 1'700 kg de branches de sapin ont été posés pour décorer les tombes pendant l'hiver.

Le cimetière de Clarens dispose d'un emplacement de compostage, en circuit court. Ce dispositif a permis de produire près de 100 m³ de terreau destiné à la fertilisation du sol ; il contribue à l'amélioration de l'ensemble des massifs floraux communaux et à la durabilité.



Création de prairies fleuries au cimetière de Clarens

Sécurité au travail

Les lignes de vie, composées de câbles solidement ancrés au sommet de différents talus, ont été vérifiées par une entreprise spécialisée et certifiée. Elles permettent le fauchage de ceux-ci en toute sécurité, grâce à des systèmes d'accrochage reliés aux baudriers des ouvriers. La conformité aux normes de tous les EPI (Equipements individuels de protection), échelles, et pharmacies a été vérifiée et le remplacement du matériel nécessaire assuré. Une entreprise externe a contrôlé les sangles d'arrimage et de levage.

Ecologie et biodiversité

Dans le cadre de l'amélioration de la biodiversité en ville, le pied des arbres réalisé en gravier stabilisé a été remplacé par un mélange de plantes pour prairie pré-cultivé en rouleau. Ainsi, 200 m² de ce mélange de prairie ont été posés rue du Doyen-Bridel, avenue du Grammont, avenue Mayor-Vautier, avenue Rambert et sur la partie ouest de l'avenue des Alpes. La gestion des surfaces vertes tend à s'approcher le plus possible de la gestion différenciée. Selon la sollicitation et le positionnement géographique, des parcelles intensives, extensives, naturelles ou mixtes sont déterminées.

La transition se poursuit, notamment avec un semis annuel de prairies fleuries et deux parcelles de prairies fleuries vivaces sur couverture existante au cimetière de Clarens. Le service a bénéficié des conseils d'une entreprise spécialisée et fait l'acquisition d'un agrégat de sablage.

Des sacs d'arrosage ont été disposés au pied des arbres afin de mieux gérer l'approvisionnement en eau des jeunes spécimens. Ces mêmes sujets ont été protégés des coups de soleil ou réverbérations grâce à de la chaux.

Depuis quatre ans, les espaces verts collaborent avec une amodiatrice de la région, dont les moutons et

chèvres, de races reconnues par le label de la Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux (Pro Specie Rara), pâturent diverses prairies naturelles communales.

Au terme d'une excellente année météorologique, les quatre ruches du cimetière ont produit 86 kg de miel. Depuis 2016, les désherbants ne sont plus utilisés.

Le nombre d'heures de travail, que ce soit avec l'aide de machines ou d'outils manuels, est important et tend à s'accroître.

Maraîchage urbain

La Commune a désiré répondre à la demande croissante de la population urbaine, principalement des locataires n'ayant pas accès à la pleine terre, de pouvoir cultiver des fruits et légumes frais à proximité de leur habitation.

A la Suite d'un appel à projets et grâce à l'engouement de la population, un jardin communautaire a pu être créé sur une parcelle communale dans le village de Tavel (No 8226).

À la demande de la Commune :

- Une association, les "Pouces verts", s'est constituée afin de faciliter la gestion du jardin et les relations avec la Commune ;
- Le jardin est cultivé selon des méthodes culturales respectueuses de l'environnement et de la biodiversité ;
- Une partie de la parcelle est destinée à la culture et une autre à la biodiversité : une haie vive d'essences locales et une prairie fleurie encadrent ainsi la partie cultivée.

Projet « papillons »

Dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la préservation des espèces locales de papillons menacés, le service des espaces publics a créé plusieurs massifs de fleurs aux couleurs de ses papillons.



1. Parcelle communale dédiée au maraîchage urbain à Tavel. 2. Des panneaux informatifs ont été installés dans les villages de Montreux, Clarens et Territet afin de fournir les informations essentielles sur chaque espèce de papillon.

Propreté urbaine

Brigade de propreté (BP)

La brigade de propreté a traité 4'060 incidents sur un total de 12'774 tonnes de déchets collectés en porte à porte sur l'entier du périmètre dit des « Trois Villes » (Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux-Veytaux). Pour la Commune de Montreux, cela représente quelque 3'370 tonnes d'incinérables, 1'557 tonnes de papier-carton et 960 tonnes de compost, collectées en porte-à-porte. Pour l'année sous revue, les prestataires de collecte, avec le soutien de la brigade de propreté, ont géré 840 tournées de collectes, en porte à porte, sur l'ensemble du périmètre concerné.

Dans le cadre de ses activités, la brigade de propreté a aussi :

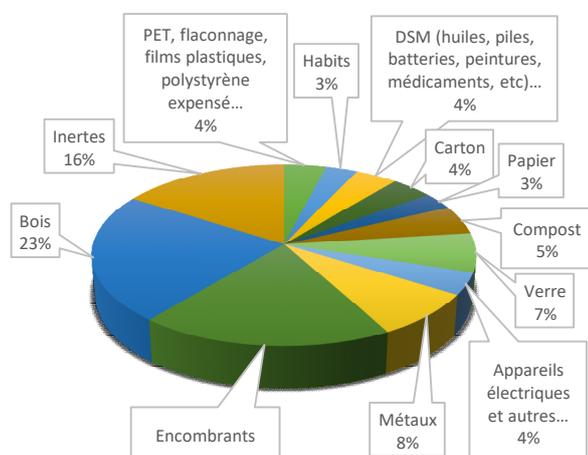
- Géré le suivi et la livraison de 224 conteneurs neufs, dont 122 livrés sur le territoire montreusien ;
- Identifié 62 auteurs d'infractions au règlement sur la gestion des déchets des communes, dont 37 auteurs sur les communes de Montreux et de Veytaux.

Déchèterie intercommunale fixe de Montreux et Veytaux

Quelques chiffres concernant l'activité de la déchèterie en 2023 :

- 259 jours d'ouverture au public ;
- Plus de 79'000 usagers ;
- 47 jours de maintenance et d'entretien du site, des locaux et du matériel ;
- 3'041 tonnes de matières réceptionnées sur le site de la déchèterie en 1'865 heures, soit un apport moyen de 27.18 kg/minute.

Matières collectées en déchèterie en 2023



Le recyclage des pneus avec jantes

Le recyclage des pneus avec jantes est un défi supplémentaire que les collaborateurs de la déchèterie doivent gérer au quotidien. Il faut en effet séparer le caoutchouc du pneu et les métaux de la jante. Plusieurs méthodes sont utilisées pour recycler ces pneus de manière efficace :

- Le démontage manuel : méthode traditionnelle qui consiste à séparer manuellement la jante du pneu et qui reste un processus énergivore en main-d'œuvre et accidentogène ;
- Le démontage mécanisé : des machines spécialisées sont utilisées pour automatiser le processus de démontage des jantes.

Pour faciliter et rationaliser le travail des collaborateurs, le service a opté pour la seconde solution.

Le pneu peut être recyclé directement via le secteur de la construction (incorporé dans la construction de routes pour améliorer les propriétés du mélange d'asphalte, réduire le bruit et prolonger la durée de vie de la route, ou utilisé comme source d'énergie dans des installations de production d'électricité ou de cimenteries).



Photos illustrant le recyclage des pneus

En 2023, la déchèterie a réceptionné et traité plus de 800 pneus, dont la moitié avec jantes.

Recyclage des métaux : les jantes en métal, ainsi démontées permettent de prétendre à une rétrocession. Ces dernières, sont donc récupérées et peuvent être fondues et recyclées pour être utilisées dans la production de nouveaux produits.

Aujourd'hui, la déchèterie est équipée d'une machine permettant de séparer le pneu de la jante, qui offre ainsi la possibilité de valoriser séparément le métal de la jante (acier ou aluminium) du pneu.

Coup de balai 2023

Le service des espaces publics a organisé l'événement "Coup de balai" le 25 mars, de manière coordonnée au niveau cantonal, avec, comme objectif principal, de sensibiliser les familles aux déchets en nettoyant les rues de de Montreux. L'initiative "Coup de balai" a consisté à ramasser les déchets sur trois parcours différents, rassemblant petits et grands lors d'un moment convivial organisé au Parc Donner après le ramassage. Le thème de l'édition 2023 portait sur la gestion des déchets ménagers.

Cette manifestation est organisée chaque année dans un village différent de la Commune de Montreux, afin de pouvoir rencontrer, écouter et sensibiliser tous ses habitants.

Cette année, le service a pu compter sur l'aide précieuse des scouts et de la Jeunesse de Brent.

Partenariat entre le Montreux Jazz Festival et la Commune de Montreux

En collaboration étroite avec le Montreux Jazz Festival, le service des espaces publics a réalisé une campagne de sensibilisation aux mégots de cigarettes durant la manifestation. En complément, des cendriers de poche ont été distribués durant toute la période du festival et des totems ludiques de récolte de mégots ont été disposés à l'entrée de chaque terrasse. Ces derniers ont permis de récolter plus de 19'000 mégots et d'éviter ainsi la pollution du lac pour un volume d'eau équivalent à 3.5 fois celui de la piscine de la Maladaire.



Coup de balai 2023 dans le centre-ville ille de Montreux

8. Équipement publics et mobilité



Nouveaux, aménagements sur la Grand-rue

Équipements publics et mobilité

Missions principales :

Travaux publics

Le service des travaux publics a pour mission d'entretenir et de maintenir en bon état les infrastructures relevant de sa responsabilité, afin d'assurer la sécurité de ses citoyens et de leur garantir un environnement de qualité.

- Plan des transports, réseau routier, ouvrages d'art, éclairage public
- Évacuation des eaux, PGEE, cours d'eau
- Gestion des ports et amarrages
- Cadastre communal, SIG, nomenclature des routes et chemins
- Autorisation d'usage du domaine public
- Chantiers publics
- Agriculture
- Eclairages publics

Office communal pour la culture des champs

- Préposé agricole pour l'arrondissement Montreux/Blonay/Veytaux/ Riviera « estivages »
- Cadastre communal
- Propriétés communales, domaine public, restrictions communales, servitudes publiques
- Propriétaires privés, PPE, servitudes privées, actes notariés

Mobilité

- Études d'opportunité, études préliminaires et avant-projets
- Coordination des services de mobilité
- Organisation d'événements en lien avec la mobilité
- Communication en lien avec la thématique sur les différents réseaux
- Contributions aux projets communaux transversaux jusqu'à la mise en service
- Interactions sur les projets régionaux avec les partenaires compétents

Équipements publics et mobilité

Service des travaux publics

Cadre général

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société et de l'augmentation de la population.

De plus, l'utilisation de l'espace public a évolué, avec la nécessité de répondre aux besoins des différents modes de déplacement, en intégrant systématiquement la mobilité douce à tout nouveau projet d'aménagement de l'espace public. Le domaine public étant bien souvent exigu sur le territoire montreusien, il s'agit de trouver le meilleur compromis pour répondre à l'évolution des besoins, aussi bien pour l'ensemble des déplacements que pour la qualité des aménagements envisagés, en améliorant la végétalisation pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur urbains. La qualité de vie des citoyens est au centre des préoccupations, en intégrant des solutions pour diminuer le bruit routier, tranquilliser

les centres urbains en modérant le trafic et aménager des espaces qui doivent inciter les déplacements à pied, à vélo et en transports publics.

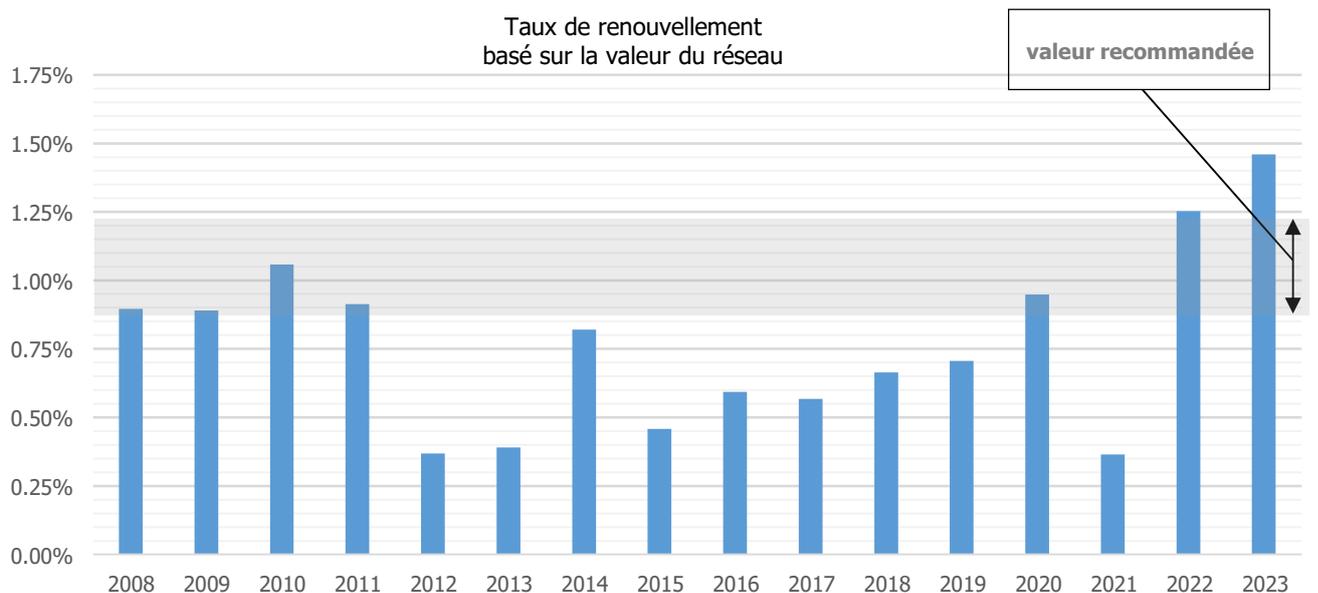
Gestion des infrastructures

Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer. La mutualisation des besoins influence aussi la priorisation des projets et permet de faire des économies, tout en diminuant la gêne sur le domaine public.

Réseau d'évacuation des eaux

En 2023, l'effort consenti en 2022 pour l'application du plan général d'évacuation des eaux s'est poursuivi dans les hauts de la Commune. Les chantiers de Mont-Fleuri et de la route de la Cergniaule sont à présent terminés. Au niveau de la route des Avants, située en zone de protection des eaux S3¹, un collecteur de récupération des eaux de surface, nécessitant un important séparateur à hydrocarbures imposé par le Canton, a été mis en place pour améliorer la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel. Le séparatif a aussi progressé de plus de 800 mètres afin d'atteindre les objectifs de quantité d'eau envoyée à la STEP de Clarens. Parallèlement, le service des travaux publics s'est impliqué dans la préparation des futurs travaux inhérents au déploiement du chauffage à distance.



Graphique du taux annuel de renouvellement du réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires

¹ Zones S (S1, S2, S3, Sh, Sm) Assurent la protection de captages d'eau potable d'intérêt public

Ledit service est aussi régulièrement intervenu lors de la réalisation de chantiers privés, afin de surveiller la conformité des interventions effectuées et de donner les indications nécessaires en cas de corrections. La mise en séparatif des parcelles privées, à charge des propriétaires, est exigée au fur et à mesure de la mise en conformité du réseau public d'évacuation des eaux.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 1 300 (1 153) mètres. Le taux de renouvellement de 1,46 % se situe au-dessus de la moyenne des vingt-deux dernières années. Cette valeur correspond à la référence de 1,25 % par an. En 2024, les études et les travaux destinés à la suppression des fosses septiques et à la mise en séparatif se poursuivront.

Réseau routier et ouvrages

La réfection du réseau routier montreusien se poursuit, au gré des différents chantiers qui sont réalisés. Le plan d'assainissement du bruit routier (PAB), validé par l'autorité cantonale fin 2023 permettra de figer les choix de différents revêtements des chantier futurs.

La mise en place d'un réseau thermique à travers la ville accélère la requalification et la réfection de la RC 780 sur un tronçon de trois kilomètres. Les travaux devraient débuter mi-2025 pour une durée de plusieurs années.



Installation chauffage à distance

Transports et circulation

Depuis de nombreuses années, la circulation, et plus particulièrement la pression de l'automobile sur la qualité de vie de la population dans les centres urbains, constitue un des défis majeurs des agglomérations.

Pour la Commune, les grandes manifestations génèrent un trafic ponctuel très important, qui devient problématique pour la qualité de vie des citoyens montreusiens et pour les usagers de la route avec de grandes difficultés d'accès au centre-ville. Ainsi, les études effectuées ont permis d'améliorer la situation lors du Montreux Jazz Festival. Pour ce qui concerne Montreux Noël, la situation est plus complexe avec des visiteurs répartis sur de plus longue période et une fréquentation plus aléatoire, influencée notamment par la météo ; les solutions doivent encore être finalisées.

Les études de circulation intègrent désormais systématiquement la notion de qualité de vie de la population, en prenant en compte les notions de bruit routier, de pollution, de tranquillité des citoyens, de qualité des aménagements et de sécurité. Les mobilités actives et la stratégie d'arborisation sont des éléments intégrés dans toutes les études de réaménagement de routes.

La priorité va au développement des transports publics et de la mobilité douce, combinés à des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes, avec notamment la préservation des zones habitées d'un trafic excessif, en modérant la vitesse dans ces secteurs. En 2024, l'étude globale des secteurs urbains qui pourraient passer en « zone 30 » se poursuivra.

La mobilité douce (déplacement à pied ou à vélo) joue un rôle de plus en plus important, en réponse à l'augmentation des déplacements sur de faibles distances, mais aussi comme élément améliorant la qualité de vie des quartiers. Un plan directeur des mobilités sera élaboré ces prochaines années.

Éclairage public

Les travaux en partenariat avec le Canton se sont poursuivis cette année à la route de Glion. De nouveaux capteurs de mouvement sont venus compléter, dans ce secteur, le réseau Smart City de l'éclairage public. La collaboration avec les services industriels et les autres partenaires s'est poursuivie, avec les travaux du chantier MontCAD autour du 2m2c, pour des travaux d'amélioration des infrastructures souterraines et le remplacement des lampadaires à la rue Alexandre-Emery. Des travaux de renouvellement des infrastructures, en partenariat avec les services industriels, ont également été effectués dans le secteur ouest du Coteau-de-Belmont avec le remplacement des infrastructures souterraines et le remplacement des lampadaires. Les travaux se poursuivront l'année prochaine.

Face au changement rapide du climat et à ses effets visibles sur l'environnement, la population est de plus en plus consciente que des changements sociétaux doivent être entrepris, pour économiser les ressources naturelles non renouvelables et agir dans le respect des équilibres écologiques naturels de la planète. La pollution lumineuse est aussi un point qui devient important pour bon nombre d'habitantes et habitants. L'une des mesures faciles à mettre en œuvre pour, notamment, éviter de perturber le repos nocturne de la population de ces quartiers consiste à éteindre les nuisances dues à la lumière artificielle aux endroits où la lumière nocturne n'est pas indispensable toute la nuit. Ainsi, pour répondre aux aspects liés à la protection de la biodiversité et pour des raisons d'économies d'énergies, l'éclairage public a été éteint chaque soir entre 23h00 et 05h00 dans les villages de Chailly-Montreux, Baugy, Les Crêtes et Tavel pour une période d'essai qui durera une année. Cette mesure favorise le repos nocturne des habitantes et habitants.



Panneau d'extinction de l'éclairage

Pour ce qui concerne la sécurité des installations d'éclairage, depuis 2019, la convention d'éclairage public impose à Romande Energie d'effectuer les contrôles électrique et mécanique des ensembles lumineux du parc d'éclairage public tous les cinq ans. Ainsi, la 5^e tranche de la 1^{re} période de contrôle s'est terminée cette année. Lors du contrôle de cette année, trois mâts ont été remplacés préventivement car ne répondant plus aux standards de résistance mécanique.

Dans le registre de la consommation électrique du parc d'éclairage public de la Commune, celui-ci a été élevé au rang de « grand consommateur d'énergie » car répondant aux critères de la Loi vaudoise sur l'énergie, remaniée et entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014. De ce fait, un audit énergétique a été réalisé sur la base duquel des mesures d'optimisation permettant d'améliorer l'efficacité énergétique du parc de 20 % ont dû être recherchées. Une convention qui définit les mesures à prendre jusqu'en 2030 est en préparation et celle-ci sera signée avec le Canton l'année prochaine.

Pour le surplus, de nombreux sinistres sur des équipements du parc d'éclairage public ont nécessité des réparations dont les coûts ont, dans la mesure du possible, été refacturés aux assurances des responsables desdits accidents.

Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune. Une collaboration entre le Service intercommunal de gestion des eaux (SIGE) et le service des travaux publics permet de gérer les interventions liées à l'installation/remplacement de nouvelles bornes hydrantes (BH), aux travaux d'urgence sur les alimentations défectueuses de ces dernières, ainsi qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la Commune, s'occupe d'un contrôle bisannuel sur chacune des 430 bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. A cet égard, une base de données informatiques, mise à disposition par cette société, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et, ainsi, d'optimiser l'entretien périodique, voire le remplacement de ces dernières.

Une nouvelle borne hydrante a été installée sur la route de Glion, au droit du numéro 61, afin de densifier le réseau de défense incendie dans ce secteur. Dans le même but de densification, deux nouvelles bornes hydrantes ont été également installées à la hauteur des numéros 18 et 38 de la route de la Cergniaule. Sur six autres bornes hydrantes, ce sont les parties inférieures (partie non visible, située sous la borne hydrante), ainsi que l'alimentation jusqu'à la conduite principale d'eau potable qui ont été remplacées. Pour huit autres, ce sont exclusivement les parties supérieures (éléments hors terre visibles) qui ont été changées. Tous les travaux liés à ces remplacements, ainsi que l'installation des 3 nouvelles bornes hydrantes, sont subventionnés par l'ECA à raison de 50 %.

Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreuxien.

43 (42) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 7 (16) places ont été attribuées cette année. Il y a deux listes d'attente distinctes :

- la première respecte l'ordre d'attribution entre les résidentes et résidents ;
- la seconde liste concerne les non-résidentes et non-résidents sur le territoire communal.

Définie dans le règlement des ports, ces deux listes comptent respectivement 227 (205) inscriptions pour la première et 97 (85) pour la seconde. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de deux à six ans en fonction de la grandeur du bateau.

Téléskis

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye compte six téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des emplacements permet aux skieuses et skieurs de tout niveau de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, tout en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations. L'entretien est assuré, pour l'entier du domaine skiable, par le service des travaux publics. Le Syndicat des pistes (SID) s'occupe de l'exploitation du domaine. Le comité du SID est composé de bénévoles, de deux représentants de la Commune de Montreux et d'un représentant de celle de Veytaux. Aux Rochers-de-Naye, le téléski arbalète (Müller) et le télécorde ont pu être exploités normalement. Le téléski, type « Poma », situé également aux Rochers-de-Naye, dont l'exploitation a été suspendue depuis la saison 2019-2020, n'a pas été remis en service. De trop importants travaux de rénovation sont nécessaires pour permettre son utilisation en garantissant la sécurité des skieurs. Il n'est pas prévu de remettre cette installation en service et son démantèlement sera projeté dans les prochaines années.



Rochers-de-Naye © Stephane Engler

A Jaman l'entretien important à effectuer tous les huit ans, a été réalisé durant l'été 2022 et finalisé durant l'été 2023. L'installation a pu fonctionner durant la saison 2022-2023.

Le tapis roulant installé pour la deuxième saison à Haut-de-Caux, a donné entière satisfaction aux utilisateurs. L'école suisse de ski de Montreux-Riviera a pu y installer un jardin des neiges, pour permettre aux jeunes enfants de découvrir le ski et de s'entraîner à cette pratique avant de continuer leur enseignement aux Rochers-de-Naye. La production de neige artificielle a permis de garantir les jours d'ouvertures prévus. La petite assiette existante, hors service depuis deux ans, sera également démantelée dans les prochaines années.

Le mini-téléski des Prévondes n'a pas été installé durant la saison 2022-2023 car l'École suisse de ski, principale utilisatrice de cette installation, a déplacé ses activités à Haut-de-Caux.

Durant l'été 2023, une association s'est créée avec des membres de la population du Vallon-de-Villard, afin d'essayer de relancer l'exploitation du mini-téléski des Prévondes. Un financement participatif a permis de récolter le montant nécessaire et, en collaboration avec le SID, la nouvelle association s'occupera de l'exploitation et des frais inhérents à l'ouverture du mini-téléski pour la saison 2023-2024.

Gestion du territoire

Système d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information, en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Les fonctionnalités de Cartoriviera ont évolué et permettent aujourd'hui à un plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder de manière facilitée à des « données métier ».

Gestion du domaine public

Le développement de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée dans le cadre de ces interventions, afin d'inciter les entreprises à minimiser la gêne sur le domaine public.

302 (276) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée 1 fr. le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté 38'200 fr. (26'500 fr.) pour l'année écoulée. Deux gros chantiers privés ont eu un impact important sur l'utilisation du domaine public, ce qui explique cette hausse. De plus, pour une meilleure visibilité pour les citoyens montreusiens, 55 permis pour les chantiers communaux - ainsi que pour les déchèteries mobiles - ont été générés afin de les rendre visibles sur Cartoriviera ; ces permis sont exonérés de taxe.

50 (21) permis ont traité la location de places de parcs avec horodateurs. Pour ces cas, le service des travaux publics n'a facturé qu'un forfait de 50 fr. pour l'émission du permis. Le manque à gagner pour ces

places payantes est de 10 fr. par place par jour, 6 jours sur 7, directement facturé par l'office de la mobilité de l'ASR.

Depuis 2015, les entreprises qui réalisent des fouilles sur le domaine public sont tenues responsables de la qualité de la remise en état de la chaussée, qui doit être exécutée conformément aux normes en vigueur. Cette responsabilisation a permis une nette amélioration de la qualité des réfections réalisées sur les routes communales. 181 (140) permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés, pour une remise en état de quelque 4 321 (1 667) mètres de fouilles au total.

Levés topographiques

Le service des travaux publics a effectué de nombreux relevés topographiques. Les principales activités sont liées aux levés de nouveaux collecteurs mis en place dans le cadre de chantiers sur le domaine public, afin d'assurer la mise à jour du système d'information géographique (SIG) communal, des levés de détails pour l'élaboration de projets de stabilisation de routes et pour des projets d'aménagement de l'espace public.

De plus, un important travail de relevé sur l'ensemble du tracé du futur chauffage à distance a été effectué et se poursuivra en 2024, afin de pouvoir élaborer les projets de réaménagement de l'espace public, à réaliser de manière coordonnée.

Les relevés des ouvrages d'art en bordure de route sur les hauts de la Commune qui ne figure pas sur les plans cadastraux, se sont poursuivis. Ainsi, il est prévu d'effectuer une analyse sur la base de ces données, afin de planifier de manière plus ciblée les interventions à effectuer.

Environnement

Anciennes décharges

L'ancienne décharge des Saviez III s'est dotée en 2023 de nouveaux piézomètres¹ qui permettront de mieux cibler les analyses, notamment celles des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), qui sont dans la ligne de mire de la Confédération.

La préparation d'un appel d'offres pour la détermination du choix de la méthode d'assainissement est reportée à une date ultérieure. Les investigations mentionnées au premier paragraphe doivent être analysées sur plusieurs semestres.

L'ancienne décharge du Pré des Fourches revient sur le devant de la scène, car un projet intercommunal pourrait y voir le jour. Cependant, les méthodes

d'assainissement pour ce site ne sont pas encore établies. De nouveaux piézomètres ont aussi été mis en place, pour les mêmes motifs que l'ancienne décharge des Saviez III.

Stabilisation des routes sur les hauts de la Commune

Après un premier crédit-cadre (préavis No 47/2016) qui a permis la réalisation de plusieurs travaux de confortation de certains tronçons routiers sur les hauts de la Commune, un nouveau préavis (No 05/2019) a été adopté par le Conseil communal en 2019 pour pouvoir poursuivre ces travaux de sécurisation.

Une partie de ces interventions a déjà été réalisée, dont notamment un tronçon à la route du Pont-de-Pierre en 2019, deux tronçons de la route de Sonchaux en 2021 ainsi que la deuxième partie de la sécurisation de la route des Avants en 2023.



Fermeture de la route des Avants

Les mesures proposées ont pour objectifs d'anticiper les événements les plus probables et ceux qui pourraient causer le plus de dommages en termes de risques, de coûts et de gêne pour les usagers.

Le travail de suivi entrepris depuis quelques années permet aujourd'hui d'agir de manière très ciblée, ceci afin de diminuer les risques d'effondrement, mais aussi dans le but d'entreprendre un travail de fond, qui doit permettre d'assainir les routes des hauts de la Commune.

Bruit

Une attention toute particulière est portée aux projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

¹ Un piézomètre est un forage non exploité qui permet la mesure du niveau de l'eau souterraine en un point donné de la nappe

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier.

Le 15 novembre 2023 le Conseil d'Etat a validé ladite étude. La première mesure d'assainissement qui sera mise en place sera la réduction de la vitesse à 30 km/h de nuit. Les revêtements phonoabsorbants pour les tronçons validés dans cette étude seront posés en fonction des différents chantiers communaux prévus ces prochaines années. Le remplacement d'environ 400 fenêtres sera également projeté dans les années à venir ; ces opérations feront l'objet de préavis en 2024. Une mise à l'enquête des mesures d'allègement sera nécessaire pour les bâtiments dont les valeurs d'immissions sonores dépassent les valeurs d'alarme, malgré la mise en place des différentes mesures d'assainissement.

Projets – Chantiers

Coordination et informations sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme www.cartoriviera.ch depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes et d'améliorer le dialogue avec les usagers.

L'influence des projets privés importants sur le domaine public est prise en compte, de façon à anticiper les conséquences et veiller à la coordination avec les gestionnaires d'infrastructures. L'objectif est de fixer un cadre précis suffisamment tôt, afin de minimiser les conséquences de ces interventions sur le domaine public.

Etudes principales

Route de Chaulin – Réfection de la chaussée et renouvellement des réseaux souterrains :

Sur le tronçon situé entre le carrefour avec la route du Zéphire et l'auberge de Chaulin, la chaussée est en mauvais état, les infrastructures souterraines doivent être renouvelées et la sécurité pour les piétons améliorée. Le projet a été finalisé en 2023 et sera mis à l'enquête au premier semestre 2024.

Rue du Port :

Les infrastructures souterraines doivent être renouvelées et le réseau thermique de chauffage à distance est prévu dans ce quartier. L'aménagement de la rue sera amélioré et une zone de rencontre est prévue. Le projet a été finalisé en 2023 et sa mise à l'enquête est prévue dans le courant 2024.

Réaménagement de l'espace public et renouvellement des infrastructures en coordination avec la réalisation et l'exploitation d'un réseau thermique – Chauffage à distance :

Les premières esquisses du réaménagement de l'axe routier principal constitué par la route cantonale RC780a, tronçon situé entre le port du Basset et la Place du Marché, ont été établies. Dans le cadre de ce projet, il est prévu notamment d'améliorer la qualité de l'espace public, d'offrir des infrastructures adéquates pour la mobilité douce et de fluidifier le trafic en traversée de Clarens.

Place du Marché – Réfection du ponton circulaire et accès au lac :

Le ponton circulaire en bois est en très mauvais état et doit être remis en état. De plus, une sécurité doit être envisagée sur le bas de la place afin d'éviter des chutes lors de fortes affluences. Ainsi, un projet est à l'étude afin d'améliorer la sécurité des usagers, offrir un accès au lac et renouveler le platelage du ponton circulaire.

Chailly – Fontanivent – Liaison piétonne :

Un cheminement piétonnier permettant d'assurer une liaison entre Chailly et Fontanivent a été étudié avec une partie des travaux qui ont déjà été réalisés dans le cadre de la réfection de la route de Brent par le Canton. Le projet a été finalisé et sa réalisation devrait intervenir en 2024.

Zones 30 – Secteur collèges Montreux-Est :

L'ensemble du secteur scolaire de Montreux-Est est fortement sollicité par un trafic important qui met parfois en danger les usagers du domaine public, et plus particulièrement les élèves. Afin d'améliorer la sécurité des usagers et tranquilliser le quartier, une zone 30 a été étudiée et sera soumise au Canton en 2024 pour approbation. Le secteur périmètre comprend une partie de l'avenue de Belmont, l'avenue de la Gare, ainsi que les rues Industrielle et d'Étraz.

Réalisations principales

Coteau-de-Belmont :

Les travaux ont débuté fin août 2023 pour une durée estimée à environ cinq mois. Ces derniers se poursuivront dès la reprise en février 2024 pour une durée d'environ un mois.

Les objectifs de ce chantier sont la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux, la réfection de la chaussée, le renouvellement de l'éclairage public et la mise en place d'un éco-point.



Réalisation de fouilles en tranchée et mise en place de réseaux souterrains

Route cantonale RC 780a – Réfection et amélioration du tronçon situé entre la limite communale avec la Tour-de-Peilz et la rue des Vaudrès :

Ce projet a pour objectifs de réfectionner un tronçon de route cantonale (RC 780a) entre la Maladaire et le carrefour avec la rue des Vaudrès. Dans ce cadre, les réseaux souterrains seront renouvelés ou complétés, y compris pour plusieurs partenaires hors commune, tels que le SIGE, Swisscom et Romande Energie. Les travaux ont débuté en septembre 2023 et sont prévus pour une durée d'environ dix-huit mois. A noter qu'ils ont été coordonnés avec les futurs travaux prévus sur la route cantonale dans le cadre du déploiement du réseau thermique de chauffage à distance (MontCAD).



Fouille sur le trottoir avec emprise du chantier sur la chaussée

Sécurisation des routes des hauts et intempéries

Route des Avants PK 2700 :

Renouvellement de la chaussée, comprenant la fondation, la stabilisation de l'accotement et la mise

en place d'un collecteur d'eaux claires pour l'évacuation des eaux de surface comprenant un séparateur à hydrocarbures.



Travaux sur la fondation de la chaussée et stabilisation de l'accotement

Route des Avants 1 à 5 :

Reconstruction d'un mur de soutènement.

Chemin de Mottalletz :

Réalisation d'un « caisson bois » pour la remise en état définitive du chemin.

Route du Pont-de-Pierre :

Amélioration du système d'évacuation des eaux de surface.

Route de Glion :

Dans le cadre des travaux entrepris par le Canton pour la réfection de la route, sur un tronçon d'environ un kilomètre, la Commune a profité des travaux pour réaliser la mise en séparatif du réseau communal d'évacuation des eaux sur la partie inférieure de l'intervention, réfectionner les trottoirs et mettre à jour l'éclairage public. Les travaux se sont terminés en décembre 2023.

Gorges du Chauderon :

Le sentier des Gorges-du-Chauderon, qui a été réalisé dans les années 1870, n'a jamais fait l'objet d'une analyse de risques, ceci malgré la configuration escarpée et plusieurs accidents à déplorer. Depuis 2022, à la suite d'un accident, les gorges ont été fermées au public et une analyse complète des risques a été effectuée sur tout le tronçon, soit depuis la Vieille Ville jusqu'aux Avants.

À la suite de cette étude, plusieurs mesures ont été prises, dont notamment d'importantes coupes d'arbre et plusieurs purges afin d'évacuer tous les éléments instables. Pour deux secteurs les plus exposés, des écrans pare-pierres ont été mis en place (voir photo).



Écrans pare-pierres

Il a été nécessaire de fermer le sentier au public durant plusieurs mois. En effet, la détermination et la validation du concept de sécurité constitue un travail d'analyse complexe, avec en plus les différentes étapes de validation cantonale qui prennent du temps. Pour la réalisation des travaux – coupe d'arbres, purges, mise en place des filets de protection et remise en état du sentier – les conditions d'accès et les contraintes saisonnières ont prolongé la durée jusqu'à la réouverture du sentier au public, qui a eu lieu en juin 2023.

Orgevaux :

Ces travaux, qui ont été réalisés entre septembre et novembre 2023, consistaient à une extension du réseau communal d'eaux usées entre Sonloup et Orgevaux, conformément au Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE). La longueur totale des canalisations mises en place est d'environ 100 mètres, avec un tracé situé sur des biens-fonds privés et sur domaine public.



Fouille avec mise en place d'une canalisation

Route des Avants – Pont de Tornafou :

Suite aux travaux de maçonnerie réalisés en 2022, des enrochements ont été mis en place afin de stabiliser les berges au droit du pont.



Mise en place d'enrochements

Mobilité

Les dossiers liés à la mobilité sont gérés directement par le directeur, avec la collaboration du chef de service des travaux publics (ST). Le directeur représente aussi la Commune aux conseils d'administration du MVR SA (Transports Montreux-Vevey Riviera), du VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) et du TMF SA (Territet – Mont-Fleuri SA, en qualité de président).

La Commune de Montreux a versé 2 694 (3 002) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics. Ce nombre, en légère baisse, démontre que le principe de la subvention sous sa forme actuelle atteint un plafond en matière d'incitation à l'utilisation des transports publics. À la suite de l'acceptation du préavis No 01/2021, cette subvention est désormais versée sous la forme d'un bon « Railcheck », à faire valoir lors de l'achat d'un abonnement auprès d'un guichet d'une entreprise de transports publics.

Afin de poursuivre la consolidation de l'offre en transports publics et de la rendre attractive pour les activités de loisirs, les horaires des lignes VMCV 204, 205 et 206 ont été renforcés à compter du 10 décembre 2023. L'horaire d'exploitation de la ligne 205-6 a été étendu de 21h30 à 22h30 du lundi au samedi, par la commande de deux courses supplémentaires. L'exploitation est effectuée sur le modèle des jours fériés, le véhicule engagé effectuant la desserte des deux lignes sur la même course. Sur la ligne 204, la dernière course (départ 23h34, Montreux Casino) est désormais offerte du lundi au samedi, contre seulement les vendredis et samedis auparavant.

La gestion de la mobilité des grandes manifestations a également nécessité un important suivi. Des mesures valorisant l'utilisation des parkings en périphérie et le report modal vers les transports public ont été déployées pour le Montreux Jazz festival et Montreux Noël. D'importants renforts de cadencement de l'offre des bus VMCV sur les lignes 201 et 204, ainsi que du stationnement en suffisance pour la mobilité douce ont été mis en œuvre. Les études de concept d'accessibilité et de mobilité ont été engagées, et certains éléments déjà mis en place pour le Montreux Jazz Festival.

En fin de vie, le parc des horodateurs de la commune a été entièrement renouvelé. Par ces nouveaux modèles, fonctionnant à l'énergie solaire, les usagers ont la possibilité de s'acquitter de la taxe de stationnement par cash en francs suisses et en euro. L'application PayByPhone permet également d'effectuer les paiements de façon dématérialisée.



Golden Pass, gare de Montreux © Maude Rion



Bus VMCV © Maude Rion

9. Ressource humaines et service à la population



Séance d'information du personnel 2023

Ressource humaines et service à la population

Missions principales :

Office de la population

- Pièces d'identité et permis de séjour
- Gestion des questions migratoires
- Gestion de la domiciliation sur la commune
- Gestion des chiens
- Gestion des demandes de documents administratifs liés à la domiciliation
- Application des lois liées au droit migratoire et à la domiciliation

Ressources humaines

Le service des ressources humaines garantit la parfaite application, par tous, de la politique des ressources humaines. Il assure sa mise en œuvre en termes de processus et de procédures et veille au respect des bonnes pratiques en matière de rapports de travail et de relations professionnelles.

Le service des ressources humaines accompagne chacune et chacun dans tous les événements de son parcours de vie au sein de l'administration communale. Il est également à l'écoute, encourage, coordonne et supporte la recherche de solutions permettant de satisfaire au mieux toutes les parties prenantes. Le service organise également les événements qui participent au développement de la culture de l'administration communale.

Le service est chargé de toutes les tâches en lien avec :

- Le traitement des salaires jusqu'à la fin des rapports de travail
- L'engagement et le suivi du personnel communal
- La santé et la sécurité au travail
- Les assurances et la sécurité sociale
- La formation professionnelle et continue

Centre informatique

Le centre informatique a pour mission de gérer, développer et accompagner les services de la Commune et des entités tierces dans les divers projets qui leur sont dédiés :

- Gestion informatique (techniques de l'information)
- Gestion du réseau d'information communal et intercommunal
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Collaboration et support aux projets
- Gestion de la sécurité et des aspects légaux

Office de la population

Les chiffres présentés sont tirés directement de la base communale de données des habitantes et habitants (NEST) et ne tiennent pas compte des critères de sélection du SCRIS¹, ce dernier étant l'organe fournisseur des chiffres officiels utilisés dans le calcul des différentes péréquations financières entre les Communes et le Canton. Ces chiffres seront extraits directement du RCpers².

Le SCRIS ne prend pas en compte les réfugiées et réfugiés titulaires d'un permis N qui habitent moins de douze mois sur la commune, les personnes frontalières, celles inscrites avec un statut « Autres » et les personnes étrangères en attente d'un permis, etc...

La population en chiffres

La population inscrite se monte à **27'770** (27'621) habitantes et habitants au 31 décembre 2023. Soit globalement, une augmentation de 149 personnes par rapport au 31 décembre 2022

Répartition globale de la population	2023	2022
Personnes inscrites en résidence principale³	27'307	27'157
Étudiantes et étudiants compris dans ces chiffres	1'195	1'224
Personnes inscrites en résidence secondaire⁴	344	344
Personnes inscrites comme frontaliers ⁵	11	14
Personnes inscrites avec un statut « autre » ⁶	108	108

Evolution de la population suisse et étrangère par type de résidence	2023	2022
Personnes suisses, soit 53.6 (54.0) %	14'873	14'922
Personnes inscrites en résidence principale	14'587	14'625
Personnes inscrites en résidence secondaire	265	270
Personnes inscrites dans un statut « autre »	21	27
Personnes étrangères, soit 46.4 (44,6) %	12'897	12'699
Personnes inscrites en résidence principale	12'720	12'532
Personnes inscrites en résidence secondaire	79	72
Personnes inscrites dans un statut « autre »	87	81

¹ SCRIS – Bureau des statistiques vaudoises.

² RCPers – Registre Cantonal des personnes.

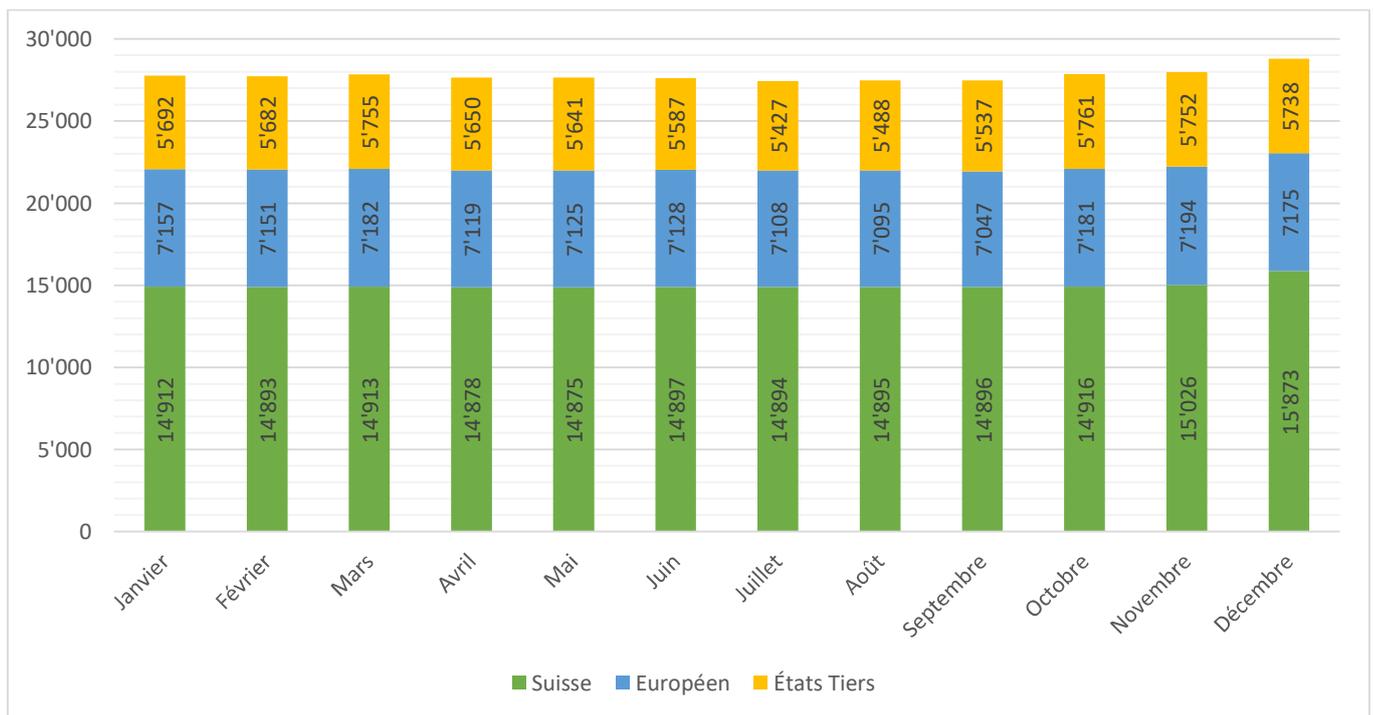
³ Personne ayant déposé ses papiers dans la commune.

⁴ Personne ayant déposé ses papiers dans une autre commune de Suisse.

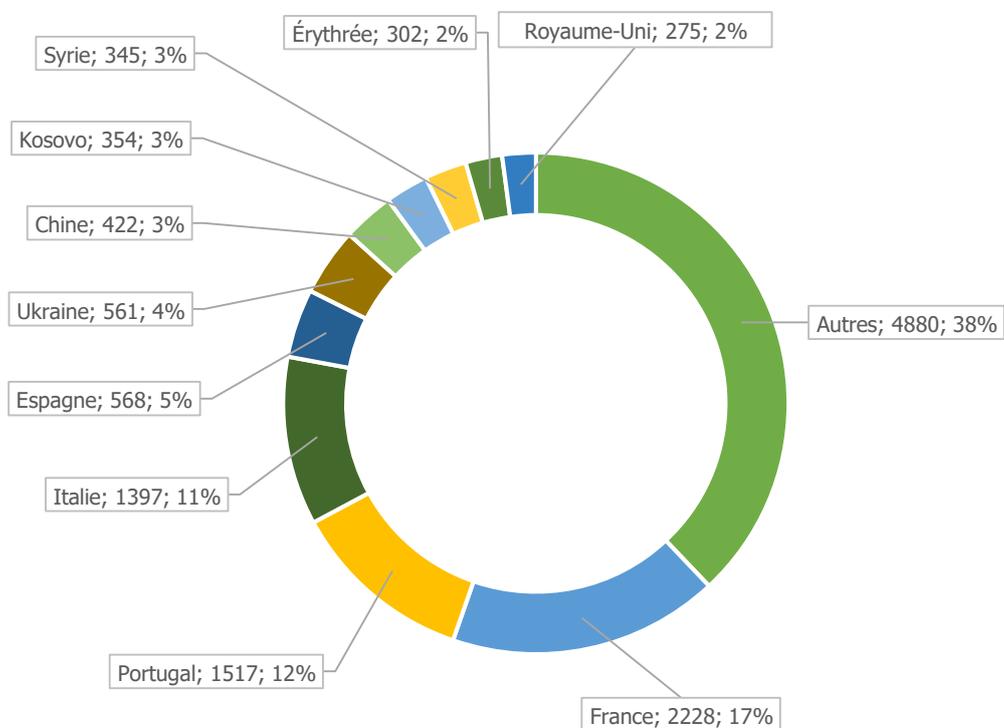
⁵ Personne ayant un statut de frontalier travaillant dans la commune et qui n'y loge pas.

⁶ Suisses moins de 3 mois/an qui ont une résidence principale à l'étranger, personnes étrangères habitant à l'étranger, propriétaires, moins de 3 mois/an et personnes étrangères avec permis G et ayant une adresse dans la commune.

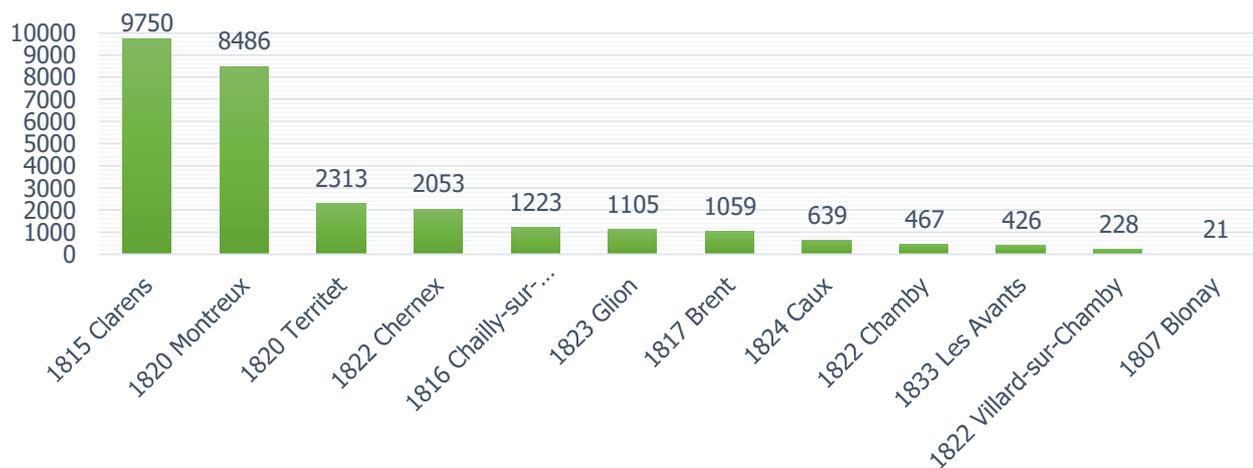
Répartition des personnes inscrites par provenance



La population étrangère est composée de 154 (153) nationalités



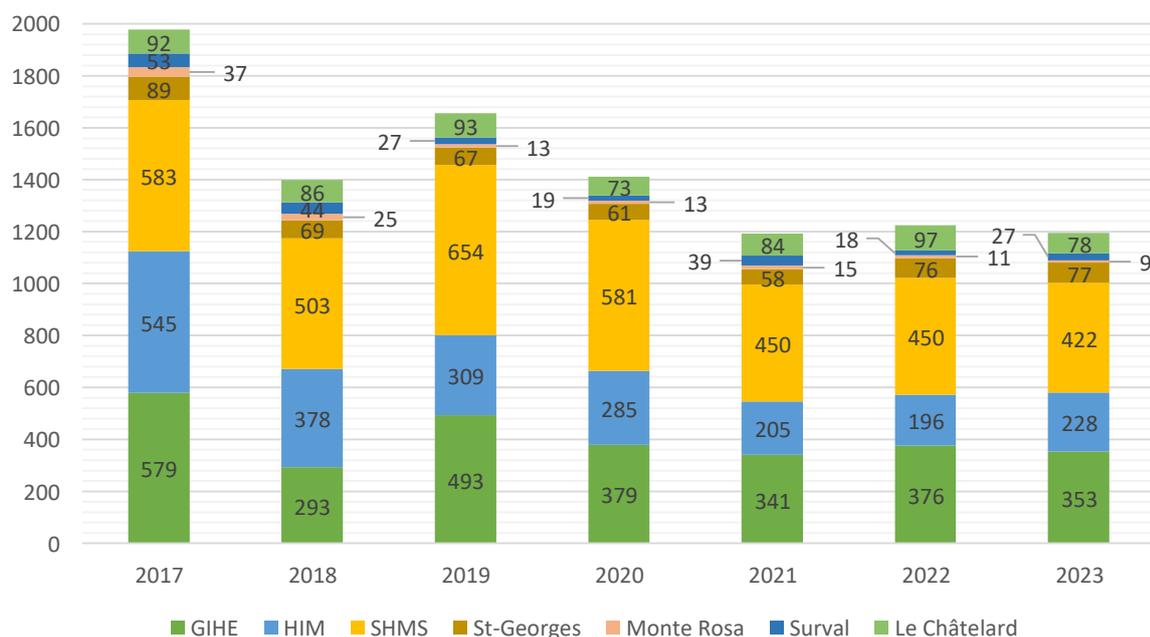
Répartition des personnes inscrites dans les villages de la commune



Répartition du corps estudiantin dans les écoles privées

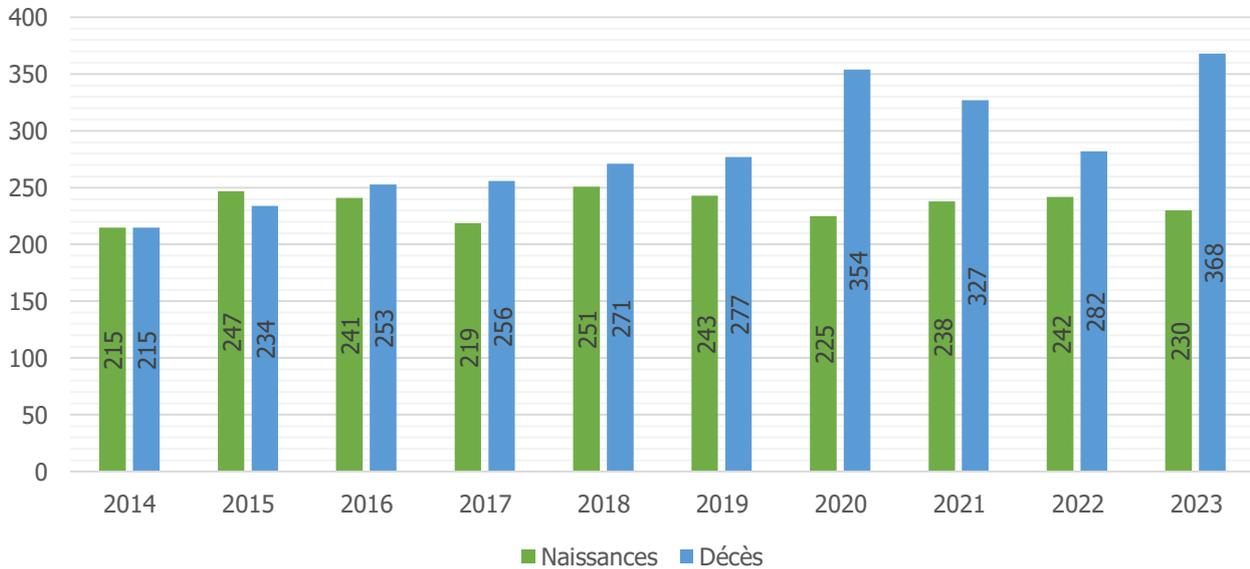
Les étudiantes et étudiants des écoles privées suivantes sont compris dans les différents pourcentages des villages concernés

	2023	2022
GIHE (GLION INSTITUTE OF HIGHER EDUCATION)	353	376
HIM (Hotel Institute Montreux)	228	196
SHMS (SWISS HOTEL MANAGEMENT SCHOOL)	422	450
St-George's School	77	76
Monte Rosa	9	11
Survall	27	18
Le Châtelard	78	97



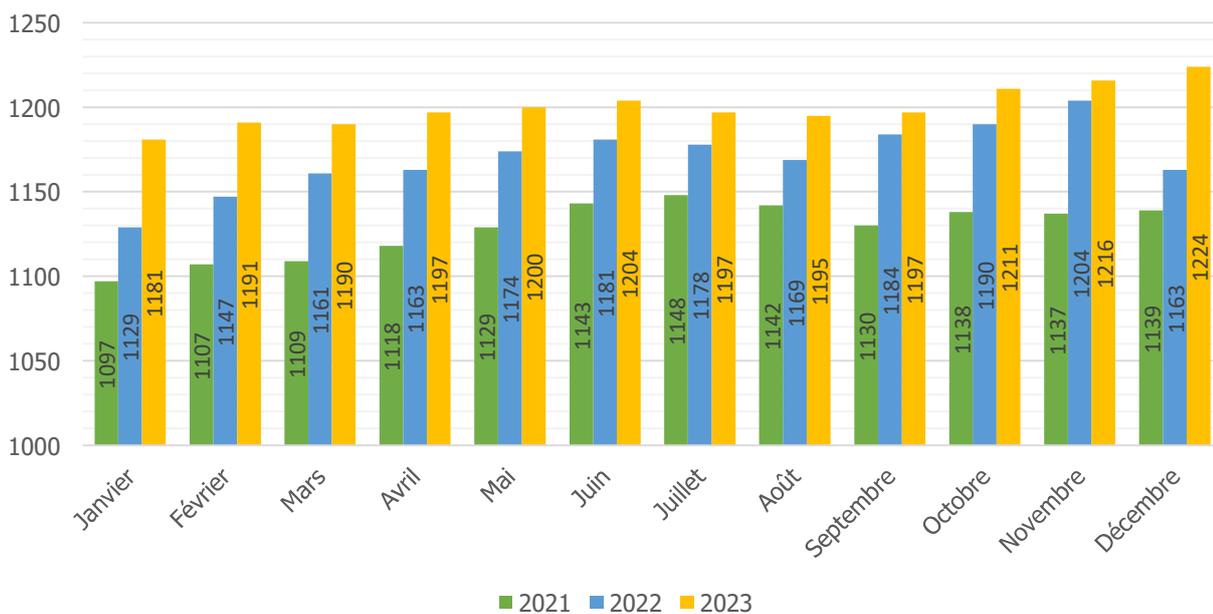
Comparatif des naissances et décès durant ces 10 dernières années

Le nombre de naissances enregistrées reste relativement stable depuis 2014. 2023 restera une année record pour le nombre de décès enregistrés, dépassant ceux enregistrés dans les années COVID.



Les chiens

Depuis le 1er janvier 2019, le recensement des chiens a été confié à l'Office de la population. Au 31 décembre 2023, la population canine s'élève à 1'224 (1'163).



Les mutations

Est considérée comme mutation toute modification effectuée sur les données d'une habitante ou d'un habitant ou autre document produit avec des données de l'habitante ou l'habitant.

L'augmentation exponentielle depuis 2017 est le résultat du travail de modification des données, à la suite de la migration de G2i sur NEST et de l'épuration des données.

Les corrections demandées par les différentes comparaisons entre les fichiers de la Confédération, du Canton, de la Commune et par le RCpers génèrent des mutations en grand nombre. Le nouveau système NEST permet également de présenter des comparatifs sur des périodes données.



Le partie « compte citoyen » du guichet virtuel

Avec la version actuelle du guichet virtuel, il est possible de présenter une vision de l'utilisation de la partie « compte citoyen ». Les **demandes** comprennent les « Attestations », Renseignements et « Demandes en ligne » (actif depuis le 01.01.2021). Les **mouvements** comprennent les annonces de départs, de déménagements et arrivées (étudiantes et étudiants compris).



Ressources humaines

Les tâches permanentes du service peuvent être résumées de la manière suivante :

- Traitement des cas d'engagement et de démission ;
- Appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- Appui aux responsables pour toute question de gestion RH et de conduite ;
- Analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- Participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- Organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- Études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- Gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- Gestion du temps (logiciel ZEIT) ;
- Élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- Remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2023 :
 - 90 (80) nouvelles déclarations d'accidents, dont :
 - 23 (21) déclarations d'accidents professionnels et 47 (33) déclarations d'accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
 - 1 (3) déclarations d'accidents professionnels et 8 (13) déclaration d'accident non professionnel pour le personnel auxiliaire ;
 - 5 (6) déclaration d'accidents professionnels et 7 (4) déclarations d'accidents non professionnels pour les apprentis et stagiaires ;
 - + 1 rechute suite à un accident non professionnel survenu en 2022 à une personne avec un contrat fixe.

Chiffres sous réserve d'annonces tardives

- 5 (14) avis d'incapacité à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ainsi qu'aux Retraites populaires (RP) ;
- 39 (58) allocations pour perte de gain ;
- Gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- Modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines ;

- Appui social aux collaborateurs ;
- Garantie des mesures MSST ;
- Suivi et appui divers aux retraités ;
- Développement de nouvelles places d'apprentissage en collaboration avec les services ;
- Appui et soutien aux formateurs d'apprentis ;
- Coordination du réseau des formateurs d'apprentis ;
- Développement d'une offre de formation continue correspondant aux besoins des services.

87 (73) postes ont été repourvus, suscitant un afflux important de dossiers de candidature. Il est à relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 1'256 (1'545) postulations.

Il est à noter que les offres d'emploi spontanées ne sont plus prises en considération.

Pour le surplus, il est à relever que 84 (66) certificats de travail ont été délivrés et 223 (253) propositions ont été adressées à la Municipalité.

Mesures santé et sécurité au travail

L'année écoulée a mis en lumière que l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (SST) voulue, et mise en place en 2021 avec la COMSEC, n'est pas suffisamment efficiente et ne permet pas une amélioration continue de notre système SST.

Au vu de ces constatations, des réflexions profondes ont été menées afin de repenser la structure organisationnelle de la sécurité.

Par conséquent, le service des ressources humaines a déposé une proposition municipale concernant la révision des chapitres 1 et 2 MSST (principes directeurs et organisation) et une nouvelle gouvernance SST. Celle-ci a été acceptée en date du 8 décembre 2023 et s'applique dès le 1^{er} janvier 2024. La nouvelle organisation de la santé et de la sécurité comporte trois organes :

- La direction SST (DIRSST) ;
- Le comité de coordination SST (COSST) ;
- Le réseau des référentes et référents SST (RRSST).

Durant l'année 2023, des mesures de sécurité et de protection de la santé ont été appliquées. Elles se résument principalement comme suit :

- 10 analyses et adaptations ergonomiques des postes de travail au bureau à la suite de douleurs musculosquelettiques ;
- 1 interdiction de travaux (3 sites) ;
- 2 interdictions (pour plusieurs personnes) d'utiliser des équipements individuels de sécurité anti-chutes par manque de formation ;
- Mise à disposition de lunettes médicales de sécurité EN166 pour certains collaborateurs. Une procédure a été créée ;
- Décision, sur proposition municipale, de rendre obligatoires tous les 5 ans les formations premiers secours et de sensibilisation au feu ECA pour une grande partie du personnel ;
- Implémentation du plan canicule de manière pérenne ;
- Implémentation des processus de travail et des mesures de protection contre les dangers des seringues hypodermiques et des déchets liés à la consommation de drogues dans l'espace public ;
- 2 audits de la SUVA, dont les plans de mesures sont encore en cours en 2024. Il s'agit d'un audit système MSST et d'un audit sur la conformité des chauffages à pellets ;
- Implémentation d'un processus de travail visant à améliorer les statistiques des absences, accidents et maladies, et à diminuer l'absentéisme. Cela se poursuit en 2024 ;
- Implémentation d'un management GSE (santé en entreprise). Cela se poursuit en 2024 ;
- 32 collaboratrices et collaborateurs ont suivi un examen auditif obligatoire auprès de la SUVA organisé par le service des ressources humaines ;
- Enfin, une analyse MSST a relevé l'utilisation d'une machine non conforme aux règles de sécurité et d'une exposition élevée aux risques d'environ 1000 heures/année. L'acquisition d'une nouvelle machine a été validée.

En 2023, le service des ressources humaines a organisé des formations en lien avec la santé et la sécurité au travail pour 225 personnes, réparties sur les 8 formations suivantes :

- Premiers secours
- Sensibilisation au feu ECA
- Elingage de charges
- Burn out
- Utilisation de harnais anti-chute
- Activité de cordiste
- Dangers des seringues hypodermiques et déchets spéciaux
- Premiers secours produits chimiques dans les yeux

Formation

Afin de soutenir et renforcer la dynamique collaborative des chefs de service, un séminaire de développement d'équipe a été organisé.

Deux sessions du module n°1 du cursus de formation des cadres ont été organisées durant l'année.

Une formation à la prévention du burn out a été mise en place ; deux matinées ont été organisées aux cours desquelles les participants ont reçu des outils de prévention et de gestion des absences.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils ont été effectués sous la responsabilité des services.

Huit formations en lien avec la santé et la sécurité au travail ont été organisées, suivies par 225 collaborateurs.

Neuf apprentis de 1^{ère} année ont pu suivre le cours « Mes débuts en formation », ce qui leur a permis de se familiariser avec l'environnement de l'apprentissage et de faciliter leur transition vers la vie active.

Quant aux huit apprentis de 3^e année, la formation « Mes examens avec succès » leur a été dispensée au printemps.

Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec l'article 44 du règlement sur le statut du personnel communal, il a été décidé d'indexer l'échelle salariale en vigueur, l'indemnité annuelle versée aux membres de la Municipalité ainsi que les rentes complémentaires servies aux pensionnés communaux membres de la CIP, à hauteur de 1.7%.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

Sortie des jeunes en formation

Le vendredi 13 octobre 2023, 26 apprenties et apprentis se sont déplacés sur une partie du territoire montreuisien. Les deux groupes constitués ont alternativement visité le Musée du Château de Chillon ainsi que le Fort de Chillon. Des visites animées, ludiques et culturelles, véritables sources d'informations sur l'histoire de ces monuments. Une broche a été organisée au refuge des Grésalleys à Caux. Les jeunes en formation ont eu le plaisir de recevoir la visite de la Municipalité avec laquelle ils ont partagé le repas. L'après-midi s'est déroulé au rythme d'un tournoi de pétanque grâce à la mise à disposition

de matériel par le Boulodrome de Chailly. Les jeunes en formation ont pu profiter de cette journée pour faire connaissance et partager un agréable moment ensemble.

Soirée du personnel

Au vu du succès rencontré en 2022, le personnel communal a pu bénéficier le 1^{er} septembre 2023 d'une nouvelle soirée « garden-party » dans les jardins du Montreux Palace. Les nombreuses collaboratrices et collaborateurs présents étaient heureux de pouvoir se retrouver, tous services confondus, et de passer une soirée festive, dans une ambiance joyeuse et musicale.

Commentaires généraux

2023 fut une année particulière à la suite du départ de l'ancien chef de service au printemps, puis l'arrivée, en août, de son successeur.

Dans ce contexte, l'équipe des ressources humaines a démontré un immense engagement et une forte implication pour faire face à une forte surcharge de travail. Les collaborateurs sont restés soudés et concentrés sur les missions dévolues à leur service qui a ainsi pu continuer à assurer ses multiples prestations.

En outre, deux nouvelles gouvernances dans le domaine de l'informatique et dans celui de la santé et la sécurité au travail ont été mises en place en deuxième partie de l'année.



Sortie des apprenties et apprentis 2023

Personnel communal

Mouvements pendant l'année 2023

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

Les apprenties et apprentis et étudiantes et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2023	BUDGET 2023	BUDGET 2023 MODIFIE	BUDGET 2023 TOTAL	
100	Conseil communal	0.70	0.70		0.70	
101	Municipalité	4.40	4.40		4.40	
110	Greffe, Secrétariat municipal	14.50	14.70		14.70	0.20 EPT à repourvoir
113	Archives	2.00	2.00		2.00	
130	Service des ressources humaines	9.00	10.20		10.20	1.20 EPT à repourvoir
150	Economie, Culture et Tourisme	2.30	2.30		2.30	
151	Bibliothèque municipale	4.80	4.80		4.80	
170	Sport	2.70	2.70		2.70	
171	Animation jeunesse	6.50	7.30		7.30	0.80 EPT à repourvoir
173	Espace Plein Air	0.05	0.05		0.05	
200	Administration et comptabilité	8.10	8.20		8.20	0.10 EPT à repourvoir
202	Centre informatique	7.00	7.00		7.00	
300	Services administratifs	12.00	13.20		13.20	1.20 EPT à repourvoir
321	Alpages	0.34	0.34		0.34	
325	Forêts	13.00	13.40		13.40	0.40 EPT à repourvoir
350	Bâtiments locatifs	0.16	0.16		0.16	
351	Bâtiments publics	6.21	6.28	-0.07	6.21	0.07 EPT transférés au chapitre 352.3011
352	Bâtiments scolaires	21.56	22.35	+0.21	22.56	1.00 EPT à repourvoir, 0.07 EPT transférés du chapitre 352.3011, 0.01 EPT transférés du chapitre 353.3011, 0.13 EPT augmenté
353	Lieux de culte	1.79	2.11	-0.01	2.10	0.31 EPT à repourvoir. 0.01 EPT transférés au chapitre 352.3011

354	Piscine de la Maladaire	12.72	12.72		12.72	
355	Installations sportives	5.62	5.62		5.62	
357	Parking du Marché	3.00	3.00		3.00	
400	Service des travaux publics	12.14	12.24		12.24	0.10 EPT à repourvoir
401	Ports et amarrages	1.65	1.65		1.65	
420	Service de l'urbanisme	7.40	8.40		8.40	1.00 EPT à repourvoir
430	Voirie	42.55	45.95		45.95	3.40 EPT à repourvoir
432	Voirie administration	13.20	13.20		13.20	
440	Espaces verts	31.40	36.00	-0.20	35.80	4.40 EPT à repourvoir, -0.20 EPT diminué
450	Ordures et déchets	6.60	7.00		7.60	1.00 EPT à repourvoir, + 0.60 EPT transférés du chapitre 451.3011
451	Collecte de déchets – 3 villes	5.00	5.60		5.00	- 0.60 EPT transférés au chapitre 450.3011
460	Réseaux d'égouts (EC+EU)	3.66	3.66		3.66	
500	Administration des écoles	3.78	1.18	+ 2.60	3.78	2.40 EPT supplémentaires (Préavis BCE) + 0.20 EPT transférés du chapitre 712.3011
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	5.46	5.90	- 0.02	5.88	0.42 EPT à repourvoir, - 0.02 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement
521	Montreux-Est	0.84	0.84		0.84	
523	Montreux-Ouest	0.59	0.61	- 0.02	0.59	-0.01 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de poste
561	Service dentaire	0.52	0.61		0.61	0.09 EPT à repourvoir
620	Office de la population	9.20	9.20		9.20	
700	Administration	4.05	4.05		4.05	
711	Structure d'accueil familial de jour	2.20	2.20		2.20	
712	REME	2.00	2.20	-0.20	2.00	-0.20 transférés au chapitre 500.3011
714	Jardins d'enfants de Montreux	4.67	5.02		5.02	0.35 EPT à repourvoir
	TOTAUX	295.36	309.04	2.29	311.33	

Récapitulation

Personnel	Effectif au 31.12.2022	Effectif au 31.12.2023
Personnel à plein temps	218	216
Personnel à temps partiel	123	125
TOTAL	341	341

Personnel temporaire

Personnel	Effectif pendant l'année 2022	Effectif pendant l'année 2023
Personnel temporaire *	883	783
Accueillants en milieu familial	49	51
Apprentis	27	26
Etudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)		
Etudiants en cours d'emploi	8	5
Stagiaires (préapprentissage)	34	35
Engagements sociaux	8	2
TOTAL	1009	902

* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs des camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

Répartition des apprenties et apprentis et des étudiantes et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) ainsi que ceux en cours d'emploi :

26 (27) apprentis, dont :

- 2 à l'administration générale (1 employé de commerce, 1 agent en information documentaire) ;
- 1 au service des finances (employé de commerce) ;
- 1 à la direction cohésion sociale, familles et jeunesse (employé de commerce) ;
- 1 à la direction économie, culture et tourisme (agent en information documentaire) ;
- 2 à la direction ressources humaines et service à la population (employés de commerce) ;
- 8 au service des domaines et bâtiments, sport (1 employé de commerce ; 4 forestiers bûcherons ; 3 agents d'exploitation) ;
- 10 au service des espaces publics (2 employés de commerce ; 1 agent d'exploitation ; 2 horticulteurs floriculture ; 1 horticulteur AFP (attestation de formation professionnelle) option production de plantes ; 3 horticulteurs paysagiste ; 1 recycleur) ;
- 1 au service des travaux publics (employé de commerce).

5 (8) étudiants en cours d'emploi :

- 3 à la direction cohésion sociale, familles et jeunesse ;
- 1 au service des finances ;
- 1 à la direction économie culture et tourisme.

Il est à relever qu'aucun (6) apprenti n'a arrêté son apprentissage en cours de formation, aucun contrat n'a été résilié et aucun n'a été interrompu par les apprentis eux-mêmes.

Jubilés

19 (17) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
9 (8)	5 (4)	0 (2)	4 (1)	1 (2)

Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe et, depuis cette année, il ne comprend ni les départs à la retraite ni les décès.

Ce taux est calculé comme suit :

$$\frac{28 \text{ (nombre de départs)} \times 100}{343 \text{ (effectif moyen)}} = 8.16 \%$$

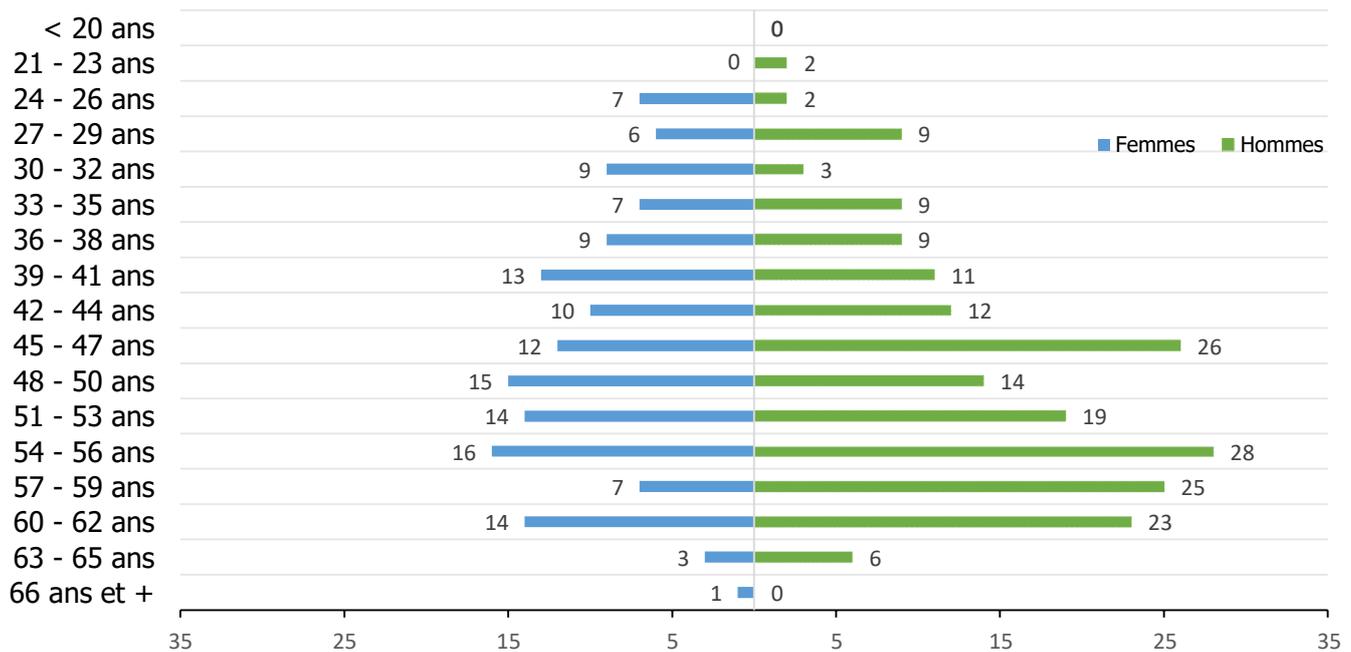
Pyramide des âges

Au 31 décembre 2023, le nombre de collaborateurs se monte à 341 (341), dont 143 (138) femmes et 198 (203) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47.46 (48.01) ans. Voir tableau ci-dessous, effectif au 31.12.2023.

Classe d'âge	Commune de Montreux		Dont			
	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
66 ans et +	1	0	1	1	0	0
63 - 65 ans	9	3	3	2	6	3
60 - 62 ans	37	11	14	10	23	12
57 - 59 ans	32	9	7	5	25	13
54 - 56 ans	44	13	16	11	28	14
51 - 53 ans	33	10	14	10	19	10
48 - 50 ans	29	8	15	11	14	7
45 - 47 ans	38	11	12	8	26	13
42 - 44 ans	22	6	10	7	12	6
39 - 41 ans	24	7	13	9	11	5
36 - 38 ans	18	5	9	6	9	4
33 - 35 ans	16	5	7	5	9	4
30 - 32 ans	12	4	9	6	3	2
27 - 29 ans	15	4	6	4	9	4
24 - 26 ans	9	3	7	5	2	1
21 - 23 ans	2	1	0	0	2	1
< 20 ans	0	0	0	0	0	0
Total	341	100	143	41.94	198	58.06
Moyenne d'âge	47.46		45.73		48.70	

* Les femmes représentent 42 % (41 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes 58 % (59 %).

Pyramide des âges 2023 (en %)



Informatique

Le Centre informatique (CI) héberge, en sus de son administration, les entités suivantes :

- Commune de Villeneuve ;
- Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) ;
- Taxe intercommunale de séjour (CITS) ;
- Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM) ;
- FACEME (Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs) ;
- Association Régionale Action Sociale (ARAS) ;
- Conseil communal de Montreux.

Le CI apporte, en autres, un service de support 1^{er} et 2^{ème} niveau aux utilisatrices et utilisateurs, gère, surveille les infrastructures, planifie et apporte ses conseils lors de projets divers.

Afin d'améliorer le support et le service aux clients de l'administration ou aux externes, le Centre informatique a eu l'opportunité d'agrandir son équipe avec l'arrivée d'un opérateur en informatique, ainsi qu'une collaboratrice administrative.

Projets

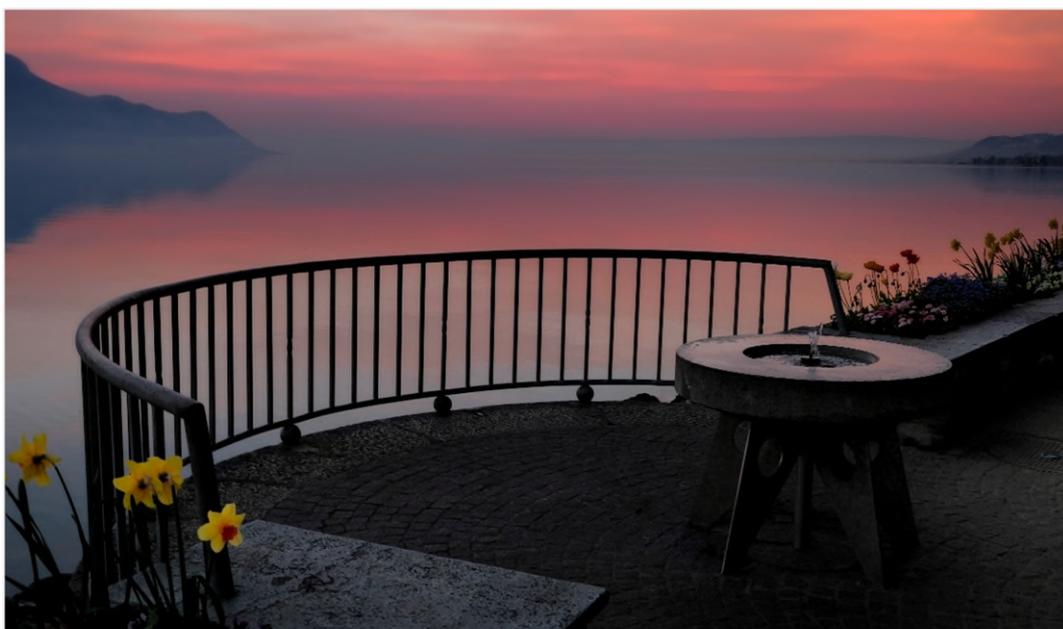
Le préavis sur le guichet virtuel « eAdmin », validé par le Conseil communal le 14 septembre 2022, poursuit son développement et offre à la population de nombreuses prestations en ligne (attestations, subventions, annonces diverses). Le Centre informatique collabore activement avec les divers services communaux pour la mise en place et l'évolution continue de ce projet.

Au vu de la rénovation du bâtiment du 2m2c, le datacenter du Centre informatique s'est déplacé durant les deux années de travaux dans un bâtiment situé sur le territoire communal. Les entités hébergées (CCM SA et FSCM) ont elles aussi déménagé avec la collaboration du Centre informatique.

Le réseau WiFi interne datant de 2015 a été remplacé. De nouvelles antennes et une technologie de gestion sécurisée ont permis le déploiement de plus de 70 antennes dans les bâtiments administratifs.

Le Centre informatique a participé et accompagné les services et entités clients dans leurs divers projets.

10. Voeux et observations sur la gestion 2022



Le quai, vue sur le lac. Crédit photo : Giampaolo Lombardi

Vœux et observations sur la gestion 2022 émis par la Commission de gestion du Conseil communal

Le Conseil communal a refusé lors de la séance du 21 juin 2023 la réponse de la Municipalité, aux vœux N° 5, N° 9, N° 10, N°11, et N°13 de la Commission de gestion du Conseil communal. Il y a dès lors lieu, dans le rapport de gestion 2023 de faire application de l'art. 158 al. 2 RCC, qui dispose ce qui suit : « La Municipalité expose, dans son rapport, la suite donnée aux observations et aux vœux sur la gestion qui ont été maintenus l'année précédente. Elle rend compte, à cette occasion, de l'emploi qu'elle a fait des compétences qui lui ont été accordées en application de l'art. 25 al. 1 let. e, f, h et k et de l'art. 148 ».

Vœu n°1

Thème n° 1 : Attaques Informatique RH/SP

La réponse municipale est **acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°2

Thème n° 1 : Attaques Informatique RH/SP

La réponse municipale est **acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°3

Thème n° 3 : Suivi des Vœux-Contrats de maintenance

La réponse municipale **est acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°4

Thème n° 3 : Suivi des Vœux-Contrats de maintenance

La réponse municipale est **acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°5

Thème n° 3 : Suivi des Vœux-Contrats de maintenance

La CoGest suivra attentivement le déploiement et la coordination du référentiel de classement et de gestion dans tous les services. Elle demande que la Municipalité implémente la centralisation des documents importants – p. ex. des contrats - afin d'en permettre une gestion simplifiée et transversale.

Première réponse de la Municipalité (refusée)

Le calendrier de ce déploiement a été donné à la CoGest et la Municipalité prend acte du fait qu'une attention particulière sera portée à ce point. Il s'agit d'un projet majeur pour l'administration communale, qui est porté par l'administration générale et est ainsi géré de manière transversale. La Municipalité est régulièrement informée de l'avancement de ce projet. S'agissant de la centralisation des documents importants, la Municipalité renvoie à la réponse apportée au vœu no 6 ci-dessous.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au vœu.

La CoGest refuse la réponse municipale **à la majorité.**

VOTE c'est à la majorité, moins 14 OUI, que **le conseil refuse la réponse municipale.**

Nouvelle réponse de la Municipalité :

Le déploiement de ce projet se poursuit, de manière régulière et à un bon rythme compte tenu des ressources à disposition. Les travaux de la CoGest menés en début d'année 2024 sur la gestion de l'année 2023 ont une nouvelle fois été l'occasion de donner aux représentants de cette commission des informations détaillées à ce sujet. Du côté du Service des espaces publics, le référentiel est en cours d'implémentation ; les formations des équipes devront encore être organisées. S'agissant du Service cohésion sociale, familles et jeunesse, la validation du référentiel et du cycle de vie est en cours au niveau métier.

Vœu n°6

Thème n° 3 : Suivi des Vœux-Contrats de maintenance

La réponse municipale est **acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°7

Thème n° 4 : Suivi des Préavis

La réponse municipale **est acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°8

Thème n° 5 : Urbanisme

La réponse municipale **est acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°9

Thème n° 5 : Urbanisme

La CoGest souhaite que la Municipalité prenne des mesures pour rendre toutes les catégories de mises à l'enquête publique plus compréhensibles sur son site internet, par une amélioration de la communication qui précise de manière détaillée les différentes procédures, les documents à fournir et les délais de réponses de la part des différents services concernés ainsi que du Canton.

Première réponse de la Municipalité (refusée)

Pour rappel, le site communal (<https://www.montreux.ch/travaux-et-urbanisme/construction-et-travaux/permis-de-construire>) liste déjà les différentes procédures, mais en essayant de se référer le plus vite possible à la loi cantonale. La Municipalité partage l'appréciation de la CoGest quant à l'intérêt de rendre le contenu de cette page plus accessible. La Municipalité tient cependant à veiller à ce que ces informations ne soient pas trop simplifiées, ne serait-ce que parce que, si certaines procédures n'exigent pas d'être accompagnées par un mandataire qualifié, il arrive régulièrement que cela soit pertinent pour éviter des dossiers lacunaires et la frustration qui en découle.

Un travail conjoint entre le service de l'urbanisme et la cellule communication de l'administration générale pour intégrer au site web les améliorations souhaitées est déjà planifié. Vu les ressources internes disponibles, les services d'un graphiste web externe seront probablement à solliciter. Ceci sera fait prochainement et traité dans le cadre de la refonte du site web de la Commune de Montreux.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au vœu.

La CoGest **refuse** la réponse municipale à l'unanimité.

VOTE c'est à la majorité moins 3 OUI et 8 abstentions que **le conseil refuse la réponse municipale.**

Nouvelle réponse de la Municipalité :

Des démarches ont déjà été entreprises, notamment en se renseignant auprès des autres communes. Cependant, compte tenu de la situation vécue par le service de l'urbanisme cette année, les ressources ont été prioritaires sur d'autres projets.

Vœu n°10

Thème n° 5 : Urbanisme

La CoGest souhaite que le service de l'urbanisme collabore plus étroitement et de manière plus appropriée, par des réunions de travail en présentiel sur le modèle de la conférence des chefs de service (CCS) avec le Service des travaux publics au minimum une fois par mois.

Première réponse de la Municipalité (refusée)

Les services de l'urbanisme et des travaux publics souhaitent se coordonner, dès à présent, dans le sens souhaité par la CoGest.

Sur la forme de ces coordinations, plusieurs alternatives peuvent être envisagées. On peut notamment penser à des rencontres chef-fe-s de service/adjoint-e-s ou avec l'ensemble des techniciens.

La Municipalité ne comprend pas l'analogie avec la CCS (qui regroupe les chef-fes de chaque service), mais prend cependant note que selon la CoGest, plus de séances entre ces deux services doivent être organisées. La Municipalité va étudier la pertinence de ces réunions supplémentaires en présentiel et les ressources qu'il s'agira de mobiliser à cet effet.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au vœu.

La CoGest refuse la réponse municipale à l'unanimité.

VOTE c'est à la majorité moins 10 OUI et 7 abstentions que **le conseil refuse la réponse municipale.**

Nouvelle réponse de la Municipalité :

Le départ de la cheffe de service de l'urbanisme, dont l'absence a été suppléée de manière transitoire par le chef du service des travaux, a été une opportunité pour une première étape de réorganisation du traitement des dossiers de police des constructions, dans le sens d'une collaboration renforcée entre les deux services.

La deuxième étape de réorganisation se fera après l'entrée en fonction du nouveau/de la nouvelle chef/fe du service de l'urbanisme, dont le profil recherché vise à favoriser la transversalité. L'étude d'un nouveau logiciel en collaboration avec les autres villes du canton devra permettre également de faciliter l'atteinte de cet objectif.

Vœu n°11

Thème n° 5 : Urbanisme

La CoGest demande à la Municipalité d'implémenter un système management qualité ISO 9001, dans un périmètre de certification incluant le Service de l'urbanisme et les services communaux associés, afin d'intégrer une approche par processus, une forte orientation client et une amélioration continue.

Première réponse de la Municipalité (refusée)

La Municipalité prend bonne note de ce vœu et étudiera la possibilité de l'intégrer dans d'autres projets de réorganisation des processus de l'administration et de leur suivi (GED, SCI...). Elle relève que l'évolution des méthodes de travail d'un service n'a de sens que pour autant qu'elle s'inscrive dans une vision identique de l'ensemble des méthodologies de travail de l'administration communale. La volonté de développer les modes de gestion « par projet » et « par processus », comme le préconise la norme ISO 9001 existe, notamment en développant des processus agiles et orientés clients, et la Municipalité encouragera toute évolution dans ce sens pour l'ensemble des services communaux. Des outils de travail adéquats ainsi que des ressources seront d'ailleurs envisagés prochainement pour aider dans cette évolution.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu au vœu.

La CoGest refuse la réponse municipale à l'unanimité.

VOTE c'est à la majorité, moins 13 OUI et 9 abstentions que **le conseil refuse la réponse municipale.**

Nouvelle réponse de la Municipalité :

La Municipalité a mis en œuvre, dès le milieu de l'année 2023, la première étape d'un diagnostic organisationnel effectué par un mandataire externe. Cette première étape portant sur les services dits « transversaux ». L'année 2024 sera l'occasion de

mettre en œuvre la deuxième partie de cette analyse, et le service de l'urbanisme fera partie de celle-ci. L'objectif de ce diagnostic est notamment d'identifier les points forts et les pistes d'amélioration en termes de fonctionnement des services et, plus globalement, de l'administration communale. Un plan d'action devra être établi en deuxième partie d'année 2024 et son déploiement pourrait débuter dès début 2025. A noter toutefois que des mesures sont déjà envisagées avant d'obtenir les résultats complets sur la base des constats déjà posés à ce jour et grâce à l'arrivée du nouveau chef des ressources humaines et de l'informatique, par exemple en matière de management de projet (mise en place d'une PMO) ou de gouvernance informatique.

Vœu n°12

Thème n° 5 : Urbanisme

La réponse municipale est **acceptée tacitement par le Conseil.**

Vœu n°13

Thème n° 6 : Ressources Humaines

La CoGest invite la Municipalité à modifier les règles ou pratiques en vigueur afin que chaque service désigne une ou un représentant pour siéger à la délégation du personnel.

Première réponse de la Municipalité (refusée)

Cette volonté sera examinée lors de la rencontre réunissant la délégation municipale en charge des affaires du personnel et la délégation du personnel. La Municipalité estime avoir ainsi répondu au vœu.

La CoGest refuse la réponse municipale à la majorité.

VOTE c'est à la majorité moins 11 OUI et 13 abstentions que **le conseil refuse la réponse municipale.**

Nouvelle réponse de la Municipalité :

La Municipalité n'envisage pas de donner suite à ce vœu dans l'immédiat. Comme elle a déjà eu l'occasion de l'indiquer, elle reprendra la question de la composition de la délégation du personnel dans le cadre des travaux qui ont débuté sur la revue du règlement sur le statut du personnel et son règlement d'application.

11. Conclusions générales



Champs de narcisses. Crédit photo : Maude Rion

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 06/2024 de la Municipalité du vendredi 8 mars 2024 sur la gestion de la Commune pour l'année 2023,
- vu le rapport de la Commission de gestion,

DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Ainsi adopté à Montreux, le vendredi 8 mars 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire municipale

O. Gfeller

V. Egli

